



MARDI 10 NOVEMBRE 1992

No 35201 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



GATT

L'Europe réplique

Le ministre italien des Affaires étrangères Claudio Vitalone a annoncé hier que les Douze avaient demandé à la Commission européenne de dresser une liste de produits américains susceptibles de faire l'objet de sanctions commerciales si Washington met à exécution ses mesures de rétorsion.

Page 2

Canton de Neuchâtel

Nom de code: «Mont d'Amin»

Près de 1720 personnes, militaires et civils participent depuis hier dans le canton de Neuchâtel à un exercice de défense générale baptisé «Mont d'Amin». Les autorités ont présenté cet exercice qui a pour scénario un état de crise. Le gouvernement neuchâtelois participera in corpore à cet exercice.

Page 15

Chômage dans le Jura

Cinq millions pour lutter

Le gouvernement jurassien a présenté hier un message au Parlement concernant l'octroi de crédits pour un montant global de cinq millions de francs pour lutter contre le chômage. Le taux de chômage dans le canton devrait prochainement atteindre la barre de 5%.

Page 24

Jeep



Auto-Centre Emil Frey SA

132-12388

Visite officielle en Suisse du président autrichien Thomas Klestil

Neutralité et solidarité

Tradition oblige, la première visite d'Etat du président autrichien Thomas Klestil était réservée à la Suisse. Arrivé hier à l'aéroport de Belp et reçu avec les honneurs militaires au Palais fédéral, l'hôte officiel du gouvernement s'est entretenu avec les autorités helvétiques de l'intégration européenne et du conflit yougoslave. Il en ressort notamment que la politique de neutralité doit évoluer vers une plus grande solidarité, y compris dans le domaine de la sécurité.

Berne
François NUSSBAUM

Le président autrichien est accompagné, durant sa visite de deux jours en Suisse, de son ministre des Affaires étrangères, Alois Mock. La réception organisée au Palais fédéral a permis à René Felber et à Thomas Klestil de relever les liens d'amitié qui unissent les deux pays. Et leurs intérêts et objectifs communs dans le dossier européen.

DE L'EEE À LA CE

«Il nous reste encore, d'ici au 6 décembre, à convaincre le peuple de participer au grand espace de liberté (EEE) qu'on lui propose», a rappelé René Felber, espérant pouvoir faire route commune, l'an prochain, avec l'Autriche. Du côté autrichien, la ratification de l'accord EEE est terminée, mais sans scrutin populaire. Le gouvernement de



Vienne prévoit, en revanche, de consulter ses concitoyens lorsque se posera la question de l'adhésion à la Communauté européenne (sa candidature a été déposée en 1989, trois ans avant la Suisse).

Thomas Klestil estime que les deux pays doivent adapter leur politique de neutralité en fonction des bouleversements survenus à l'Est - chute du Mur de Berlin, mais aussi conflits ethniques et émigration. Nous devons promouvoir la création d'un système de sécurité européen, a-t-il dit, pour empêcher des drames comme celui que connaît l'ex-Yougoslavie.

URGENCE YOUGOSLAVE

A l'issue des entretiens entre les deux délégations, le président autrichien a précisé que la solidarité qu'il préconise doit se manifester rapidement: l'arrivée de l'hiver menace des populations entières de l'ex-Yougoslavie si rien n'est fait. Une initiative conjointe austro-suisse devrait

notamment relancer l'accueil, au plan européen, des réfugiés provenant de ces régions.

Selon Thomas Klestil, le rapport sur la neutralité rédigé par des experts suisses correspond bien à la réflexion que mène

l'Autriche à ce sujet. La politique de neutralité est un moyen à disposition face à certaines menaces. Or la menace, aujourd'hui, a changé de forme et n'est plus strictement militaire: elle se traduit par de nombreux foyers d'insécurité, une pression migratoire et un environnement en danger. La réponse doit donc, elle aussi, changer.

Dans le canton

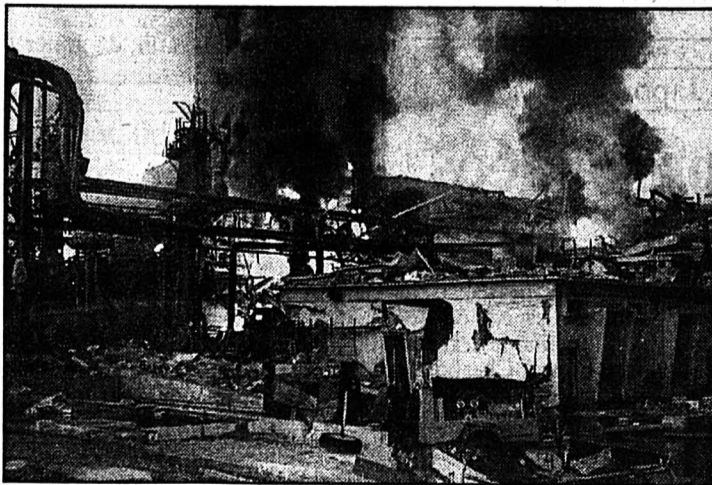
Autre tradition: la visite du président autrichien se poursuit aujourd'hui dans le canton du président Felber. C'est ainsi qu'un passage Château des Monts, au Locle, est prévu le matin, avant la réception préparée à la Collégiale de Neuchâtel par les autorités cantonales et communales. Après un repas à l'Hôtel Du Peyrou, la visite prendra officiellement fin sur la place des Halles, avec hymnes nationaux et honneurs militaires. (fn)

ARROGANCE SUISSE

Au cours du dîner officiel offert au Rathaus de Berne, René Felber a dénoncé deux attitudes qui, en Suisse, marquaient le débat européen: d'une part l'assurance de pouvoir donner des leçons à l'Europe et, d'autre part, la conviction que notre modèle est si parfait qu'il ne supporte aucune «pollution extérieure». Ce que nous devons faire, a conclu le président de la Confédération, c'est «confronter nos expériences et nos valeurs à celles de nos voisins et, surtout, aux exigences de l'avenir». F.N.

Cinq victimes du gaz dans une raffinerie provençale

Explosion meurtrière en France



Raffinerie à La Mède

Toutes les unités de la raffinerie, dont la capacité de traitement est d'environ six millions de tonnes de brut par an, sont complètement arrêtées. (Keystone-EPA)

Une explosion dans la raffinerie du groupe Total à La Mède, à une trentaine de kilomètres de Marseille, a fait cinq morts, et un disparu. L'accident a également fait une dizaine de blessés, dont un grave, ont indiqué les autorités locales.

L'accident s'est produit vers 5 h 30 dans une unité de la raffinerie. La violence de l'explosion a provoqué l'effondrement de la salle de contrôle où se trouvaient sept personnes. Une série d'autres explosions a touché trois unités de production et un incendie qui a été maîtrisé dans la matinée. Selon les constatations, la première explosion serait due au gaz.

C'est un bruit assourdissant, entendu jusqu'à 30 kilomètres à

la ronde, qui a réveillé les habitants de la région, tandis que l'effet de souffle faisait voler en éclats des centaines de vitres, défonçant même des rideaux métalliques.

UNITÉS STOPPÉES

Toutes les unités de la raffinerie, dont la capacité de traitement est d'environ six millions de tonnes de brut par an, sont complètement arrêtées en attendant le résultat de l'enquête.

D'après la sécurité civile, il n'y a pas de risque important de pollution. De nombreux barges flottants ont été mis en place sur l'étang de Berre (un plan d'eau représentant 2/3 du lac de Neuchâtel) et des véhicules de pompage devaient compléter le dispositif. (ats, reuter, afp)

OPINION

Les «jumeaux»

Lorsqu'un vicomte rencontre un autre vicomte, qu'est-ce qu'ils se racontent? Des histoires de vicomtes! Lorsqu'un président autrichien rencontre un président de la Confédération, de quoi parlent-ils? D'Europe...

Plus que d'amitié, c'est presque de gemellité dont il faut parler lorsqu'on compare l'Autriche à la Suisse. Les deux pays sont voisins, ils sont neutres, tous deux membres de l'AELE, ils ont négocié ensemble l'Accord sur l'Espace économique européen et sont au surplus tous deux candidats à l'adhésion à la Communauté européenne. Rien d'étonnant donc à ce que ces «jumeaux» dissertent aujourd'hui de leur place respective dans la famille européenne. C'est toutefois là que le bât blesse!

Car Vienne, non soumise au couperet des droits populaires, a déjà ratifié l'Accord sur l'Espace économique européen. Quoi qu'il advienne, dès le 1er janvier 1993, l'Autriche aura droit à son couvert sur la table du grand marché européen.

Pendant ce temps, la Berne fédérale tremble devant l'écueil du 6 décembre prochain. Le peuple des bergers redoute, semble-t-il, de tomber dans une auberge espagnole plutôt qu'au banquet de la prospérité économique. Les Suisses s'inquiètent aussi de n'avoir droit, pour toute assiette, qu'à une gamelle et ils craignent enfin de devoir se taire à table pendant que les autres parleront.

Ces inquiétudes sont légitimes. Elles ne tiennent toutefois pas compte de deux éléments essentiels.

D'une part, l'Accord sur l'EEE est dénonçable en tout temps, moyennant préavis d'une année. Si le menu européen ne leur convient pas, les convives suisses pourront donc toujours quitter la table.

D'autre part, l'Autriche entrera de toute façon dans l'EEE et abandonnera, s'il le faut, son «jumeau» helvétique devant la porte d'entrée.

On le sait, la Suisse jouit actuellement d'un attrait privilégié auprès des Européens. Elle le doit notamment à son poids économique, largement supérieur à celui de l'Autriche. Même les opposants à l'EEE le reconnaissent en utilisant justement cet argument pour nier la nécessité de notre rapprochement avec l'Europe.

Mais ce que ces cachottiers omettent de préciser, c'est que si les Suisses refusent d'entrer dans l'EEE, ils céderont à l'Autriche la place privilégiée que les industriels européens leur avaient déjà réservée. Et les Helvètes, face à leur «jumeau» autrichien, pourraient bien du coup faire à leur tour figure de parents pauvres. Benoît COUCHEPIN

Le Grand **KARAS** Maître de
L'Hyponose
De dimanche à jeudi 8, 10, 11, 12 Nov. dès 20h30

CESAR'S
LA CHAUX-DE-FONDS
Discothèque

Le Grand **KARAS** Maître de
L'Hyponose
De dimanche à jeudi 8, 10, 11, 12 Nov. dès 20h30

GATT: premier accord pour répondre aux mesures américaines de rétorsion

L'Europe prête à répliquer

Les ministres italien et français des Affaires étrangères, Claudio Vitalone et Roland Dumas, ont déclaré hier que les Douze avaient demandé à la Commission européenne de dresser une liste de produits américains susceptibles de faire l'objet de sanctions commerciales... si Washington met à exécution ses mesures de rétorsion, visant notamment les vins blancs européens.

Au cours de leur réunion, la plupart des ministres ont exprimé leur préférence pour une solution négociée sur des questions telles que les subventions agricoles avant la prise éventuelle de sanctions.

«Il a été souligné la nécessité de parvenir à une conclusion avec les Américains (...) avant la fin de l'année», a précisé Nico Wegter, porte-parole de la Commission européenne.

Les douze ministres ont fait état dans un communiqué de leur «grande inquiétude face aux dangers inhérents à la situation actuelle». Il ont également «réaffirmé l'attachement de la CE à un accord du GATT juste, global, équilibré et couronné de succès».

POUR SUIVRE

«Ils appellent la Commission à poursuivre ses discussions avec les Etats-Unis et à travailler pour parvenir dès que possible à un règlement des difficultés ex-



Jacques Delors avant la session

Le président de la Commission européenne est vivement contesté. Par ici la sortie? (Keystone-AP)

ceptionnelles» que connaissent les négociations sur le commerce mondial et sur le volet agricole du GATT.

Ce communiqué ne fait pas mention d'une riposte européenne aux mesures de rétorsion

américaines, mais MM. Vitalone et Dumas ont affirmé devant la presse que les Douze avaient officiellement demandé à la Commission de Bruxelles d'établir une liste de produits américains.

Les Etats-Unis ont menacé d'appliquer le mois prochain une surtaxe de 200% sur certains produits européens, comme le vin blanc et l'huile de colza, pour une valeur de 300 millions de dollars. Cette mesure

touchera particulièrement les exportations françaises.

UNE MISSION POUR DUNKEL

Les Etats membres du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), vont également demander aujourd'hui à Arthur Dunkel, directeur général du GATT, d'intervenir auprès de Washington et de Bruxelles pour tenter d'éloigner la menace d'une guerre commerciale.

Les ambassadeurs auprès du GATT, a-t-on déclaré de sources diplomatiques, ont fait savoir clairement qu'ils souhaitent que M. Dunkel effectue une médiation officielle. Cette mission doit être officiellement approuvée lors de la réunion du GATT aujourd'hui, à Genève, a-t-on ajouté.

DÉLAI

A Bruxelles, le chef de la diplomatie portugaise a tracé une piste qui pourrait finalement contenter tout le monde. La Commission, a-t-il dit, pourrait être chargée de préparer des contre-mesures pour que la CE ne soit pas démunie si le désaccord persiste. «Il faut se préparer à tous les scénarios», a-t-il souligné. Joao de Deus Pinheiro deviendra commissaire européen à partir du 6 janvier prochain.

Les mesures de rétorsion annoncées par les Américains sont illégales, a déclaré hier un responsable du gouvernement japonais. «C'est illégal au regard du règlement du GATT», a affirmé à Reuter Jiro Shiwaku, vice-ministre de l'Agriculture chargé du commerce international. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Proche-Orient

Baker

«devrait rester»

Un conseiller de Bill Clinton a estimé hier que l'ancien secrétaire d'Etat James Baker, qui a dirigé la fin de la campagne électorale de George Bush, devrait conserver la responsabilité des négociations sur la paix au Proche-Orient après le départ du président sortant de la Maison-Blanche. Reste à savoir si M. Baker accepterait. «C'est une autre chose», a ajouté le conseiller du président élu.

Argentine

Première contre Menem

La majorité du syndicat argentin CGT (péroniste) a fait hier sa première grève générale, suivie de environ 50% selon les observateurs, contre la politique d'austérité du gouvernement de M. Carlos Menem (néo-péroniste), arrivé au pouvoir en juillet 1989. La CGT, qui réclame notamment des augmentations de salaires, critique globalement la politique économique d'austérité. La grève générale semblait diversement suivie.

Croisières sur le Nil

Interruption

Décidés à sauver le tourisme de la menace intégriste, les responsables égyptiens ont suspendu hier les croisières sur le Nil entre Minya et Assiout en Haute-Egypte. Cette mesure prise à titre provisoire, mais sans date limite, entraîne également l'interruption des croisières reliant Le Caire à Assouan. A Zurich, les agences de voyage Kuoni et Imholz ont indiqué que cette décision n'impliquera pas de grands changements dans leur offre.

Californie

«Jim le dingue» a frappé

Un Américain connu des habitants de Morro Bay sous le surnom de «Jim le dingue» a traqué et abattu six personnes ce week-end avant de se donner la mort. Lynwood Drake, 43 ans, cherchait apparemment à se venger après avoir été expulsé d'une maison et interdit de séjour dans un club où il avait perdu beaucoup d'argent au jeu.

Maastricht: Londres proteste

Le Royaume-Uni s'est défendu hier d'attendre que le Danemark ait organisé un nouveau référendum sur l'Union européenne pour ratifier le Traité de Maastricht. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a expliqué à ses partenaires européens que

Londres ne faisait pas le lien entre les deux ratifications, mais que la procédure serait tout simplement très longue à la Chambre des Communes, a déclaré un diplomate britannique. «C'était un bon exercice de clarification», a-t-il dit. (ats)

Recrudescence des attentats en Colombie

Etat d'urgence décrété

Face à la recrudescence de violence, de la part des trafiquants de drogue et des mouvements de guérilla d'extrême gauche (encore au moins 30 morts et 70 blessés dimanche dans une trentaine d'attentats à la bombe), le président Cesar Gaviria a décrété dimanche l'état d'urgence en Colombie.

Mais rien ne permet de penser que cette tactique ait plus de succès que dans le passé, dans ce pays qui a vécu l'essentiel des quatre dernières décennies sous l'état de siège ou d'urgence. M. Gaviria lui-même, élu en août 1990, recourt déjà pour la deuxième fois à l'état d'urgence depuis l'entrée en vigueur de la

nouvelle constitution de juillet 1991.

M. Gaviria a fait cette annonce après avoir demandé aux membres de son cabinet réunis en Conseil de sécurité extraordinaire de prévoir des mesures pour combattre les rebelles, actifs dans le pays depuis 35 ans.

L'état d'urgence restera en vigueur 90 jours et, durant cette période, le gouvernement bénéficiera de pouvoirs législatifs extraordinaires.

«INCONSCIENCE ET CRUAUTÉ»

La police ignorait encore dimanche soir si les attentats meurtriers signalés dans les principales villes du pays (Bogota, Medellin, Cucuta, Armenia,

Pereira et Turbo) étaient le fait de guerilleros ou de trafiquants de drogue.

Lors de son intervention à la radio-télévision dimanche soir, M. Gaviria a dénoncé «l'inconscience et la cruauté» des guerilleros et des trafiquants.

«Je sais que la Colombie attend (du gouvernement) une action sévère contre les terroristes, les meurtriers et les kidnappeurs, contre cette bande de fanatiques délirants qui n'ont pas lu dans les journaux la triste histoire de la fin du totalitarisme communiste.»

Il a ajouté que l'Etat punirait tout responsable local qui négocierait avec les rebelles et a annoncé la création de nouvelles unités de l'armée. (ap)

L'Akatsuki Maru, chargé de plutonium, vogue vers le Japon

Les côtes ne seront pas approchées

Le Japon a promis hier que l'Akatsuki Maru qui rapporte 1,7 tonnes de plutonium de France ne s'approchera pas de moins de 200 milles marins des côtes d'autres pays, lors de son voyage de retour.

«En principe, le navire évitera d'entrer dans la limite des 200 milles des autres pays», a déclaré à Reuter un porte-parole du ministère nippon des Affaires étrangères. Ce principe exclut donc les routes les plus directes entre la France et le Japon, dont le détroit de Malacca ou les canaux de Suez et de Panama. Le gouvernement japonais refuse

cependant de révéler l'itinéraire du navire.

Le détroit de Malacca, entre l'Indonésie, Singapour et la Malaisie, est l'une des voies maritimes les plus congestionnées de la planète. Plusieurs collisions graves y ont eu lieu cette année et les attaques de pirates n'y sont pas rares.

ESCORTÉ

Le minéralier japonais, navire de 3800 tonnes, a quitté le port de Cherbourg samedi soir avec sa dangereuse cargaison. Il était escorté par un aviso français puis par un bâtiment des garde-côtes japonais.

C'est la première fois qu'une telle quantité de plutonium,

substance radioactive très dangereuse, est transportée d'un pays à l'autre. Les écologistes ont organisé la semaine dernière des manifestations à Cherbourg pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un voyage à risque.

Hier, le gouvernement japonais a accusé Greenpeace d'avoir provoqué dimanche une collision entre le Solo, bateau de l'organisation écologiste, et l'escorteur nippon Shikishima, au large des côtes françaises.

D'après Greenpeace au contraire, c'est le navire japonais qui a abordé le Solo, dont l'équipage tente de suivre l'Akatsuki Maru jusqu'à sa destination. (ats, reuter)

Fermeture d'Israël aux étrangers atteints du sida

Levée de bouclier

La décision d'Israël, qui connaît l'un des taux de séropositifs les plus bas du monde, de fermer ses frontières aux étrangers atteints du sida a provoqué hier une levée de boucliers.

Inon Schenker, le chef du «Projet Sida», une organisation de volontaires qui s'occupe d'informer le grand public sur la maladie, n'a pas ménagé ses critiques. Il estime que cette décision «ne contribuera pas à lutter efficacement contre le fléau».

«Israël a rejoint le clan de la Syrie, l'Albanie, la Libye, l'Irak, Cuba et la Turquie», a-t-il ajouté, se demandant pourquoi «les Israéliens revenant de l'étranger ne subiraient pas un test de dépistage». Pour M. Schenker, il serait en outre préférable d'organiser une campagne en faveur des préservatifs afin de lutter

contre le sida en Israël. Selon les chiffres officiels, 963 personnes sont porteuses du virus dans ce pays.

MARGINALISÉS

Le député travailliste Yoram Lass estime pour sa part qu'«en apparence, la décision est positive. Mais en réalité, elle ne fait que marginaliser les hémophiles contaminés par transfusion sanguine ou les enfants nés de parents atteints du sida».

Il souligne que «la décision est inutile, surtout que plus d'un million de touristes visitent chaque année Israël, de même que des centaines de diplomates, de pilotes et de marins, et qu'aucun d'eux ne sera examiné. Ils représentent pourtant un danger plus grand que les immigrants et les travailleurs», affirme-t-il. (ats, afp)

Négociations bilatérales israélo-arabes

A l'ombre de la violence

Les pourparlers de paix israélo-arabes ont repris hier à Washington au terme d'un intermède de douze jours dû au déroulement de l'élection présidentielle américaine. Cette reprise des négociations bilatérales intervient à l'ombre d'une nouvelle flambée de violence au Proche-Orient.

Les délégations israélienne, syrienne, jordanienne et libanaise se sont retrouvées au département d'Etat. Les discussions avec les Palestiniens devaient reprendre en soirée. L'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Zalman Shoval, a demandé au secrétaire d'Etat adjoint, M. Edward Djerejian, que son pays

intervienne auprès de la Syrie et du Liban pour ramener le calme sur la frontière israélo-libanaise.

La première partie de cette septième session de bilatérales s'était achevée le 28 octobre sur de vives confrontations entre l'armée israélienne et le Hezbollah pro-iranien, faisant craindre des dérapages avec la Syrie, qui contrôle plus de trois quarts du Liban.

Les principaux participants aux négociations bilatérales ont souhaité que les discussions ne prennent pas de retard pendant la période de transition qui précède l'investiture du président élu américain Bill Clinton le 20 janvier 1993. (ats, afp, reuter)

GASTRONOMIE



Depuis plus de 100 ans à votre service!



Boudin à la crème Atriaux Saucisses à rôtir de porc

132-12465



Le maître boucher: votre spécialiste en viande



DIVERS

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES EN ACIER INOX

NOUVEAU! KERAMATUB



Garantie 10 ans

450-775

Cheminées pour basse température en acier céramique
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

IMMOBILIER



A louer tout de suite à Sonvilier APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Ruelle 3 Fr. 450.- tout confort

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA,
avenue Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 33 77



132-12057

Retraités! sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès **Fr. 653.-**
+ charges.
☎ 032/91 25 45

28-440

A louer

Centre-ville Neuchâtel, Ecluse 38



VOTRE COMMERCE? VOTRE BUREAU?

- Locaux spacieux et modernes à des conditions très intéressantes.
- Aménagements au gré du preneur.
- Possibilité de diviser les surfaces.
- Parking souterrain 150 places.
- Transports publics à proximité.

Tous renseignements auprès de

28-1324

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A colorier!

KISSY



D'autres feuilles à colorier sont disponibles gratuitement à notre rayon jouets.

Ohé chers enfants!

Tous à vos couleurs et coloriez-nous. Et si vous déposez votre dessin jusqu'au samedi 5 décembre 1992 à notre rayon jouets, vous recevrez un petit cadeau.

Nom: _____
Prénom: _____
Age: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____

Notre paradis des jouets est ouvert!



IMMOBILIER

SOGIM SA 132-12460

Grande villa à louer à Montézillon (Val-de-Ruz)

Villa parfaitement entretenue, équipée et partiellement meublée.

7 chambres sur deux niveaux, deux salles de bains, grand balcon et terrasses, garage.

Grand jardin fleuri et terrain arborisé de 6000 m².

Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Conditions de loyer exceptionnelles contre entretien de la maison et du jardin. Possibilité d'acquies ultérieurement avec droit de préemption. Disponible pour date à convenir.

Faire offre à SOGIM S.A., Société de gestion immobilière, avenue Léopold-Robert 23-25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 84 44, fax 039/23 21 87

A remettre (cause décès)

Très belle chasse en Alsace

650 ha. durée 5 ans. Bail annuel environ Fr. 32000.- tout compris. Caution Fr. 45000.- avec environ 9% d'intérêt annuel. Plan chasse offert 92-93 si décision rapide.

Pour renseignements et visite: écrire à case postale 452, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-506608

A louer tout de suite, Abraham-Robert 39, La Chaux-de-Fonds

appartements 2 et 3 pièces

dès Fr. 790.- / 850.- + charges.
Garages à disposition Fr. 120.-
Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45 28-152

FEHB BÂLE'93

Société horlogère spécialisée dans le haut de gamme souhaite acquies pour la prochaine Foire de Bâle.

un emplacement bien situé dans les salles 101, 102 ou 103

Les sociétés exposantes intéressées peuvent faire parvenir leur offre: case postale 98, 1211 Genève 3. Totale discrétion assurée. 18-2922

Intervention télévisée du président François Mitterrand

Sur tous les fronts

François Mitterrand a annoncé hier soir qu'il engagerait avant la fin du mois de novembre la vaste réforme de la Constitution promise il y a un an. «Je souhaite réformer la Constitution», a dit le chef de l'Etat lors d'une intervention télévisée sur TF1 et France-2.

Il a précisé qu'il avait «l'intention de faire des propositions sur cinq, six ou sept points de la Constitution» et qu'il ne s'agirait pas d'une réforme «de fond en comble» ou de l'avènement d'une VIe République. Son projet sera remis aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, au Conseil constitutionnel et à des personnalités avant le 30 novembre. François Mitterrand a souhaité la mise en place d'un comité consultatif.

Il a précisé que ce «rééquilibrage» et ce «toiletage» de la Constitution n'interviendrait sans doute pas «avant les législatives» de mars prochain. «Ce n'est pas une affaire de législation, c'est l'affaire de la République», a-t-il dit. «Je ne fixe pas de délai. Je voudrais bien achever cette œuvre avant la fin de mon septennat», a-t-il ajouté.

RÉFÉRENDUM

François Mitterrand n'a pas exclu le recours au référendum pour faire adopter cette réforme mais, a-t-il précisé, elle «relèvera

surtout de la décision du Congrès». Les points concernés sont la durée du mandat présidentiel, les relations entre l'exécutif et le Parlement, l'indépendance de la Justice, l'élargissement du champ du référendum et la saisine directe du Conseil constitutionnel.

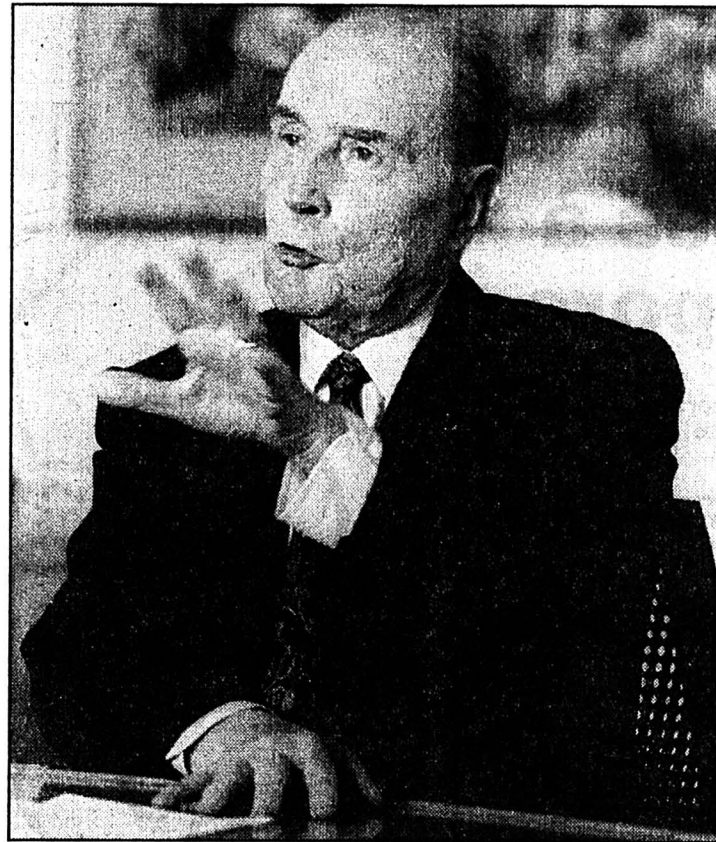
Mais François Mitterrand s'est surtout attaché à défendre un projet de réforme de la Haute Cour de justice dont l'inadaptation a été révélée à la lumière du scandale du sang contaminé par le virus du sida. Il a tout d'abord voulu dire aux familles des hérophiles contaminés l'immense désarroi, une forme de solidarité nationale, une sorte de pardon de la Nation à leur égard.

Il a ensuite affirmé que, dans l'attente d'une réforme de la Haute Cour, il fallait appliquer la Constitution actuelle. «Tant qu'elle n'est pas réformée (la Constitution), il faut l'appliquer», a-t-il souligné.

L'opposition de droite souhaite traduire devant la Haute Cour de Justice l'ancien premier ministre Laurent Fabius et ses ex-ministres des Affaires sociales, Georgina Dufoix, et de la Santé, Edmond Hervé, en fonction lors de l'affaire du sang.

SECONDE COHABITATION

A cinq mois des élections législatives, le chef de l'Etat a laissé entendre qu'il était prêt à une seconde cohabitation. Près de deux mois après son opération de la prostate, il a également tenu à rassurer les Français sur son état de santé. «Depuis dix



François Mitterrand

«Si j'ai à affronter quelques tempêtes j'ai l'habitude.» (ASL-a.)

jours, je mène une vie de travail normale. Ma période de convalescence est terminée, du moins je le souhaite.

«J'ai sollicité un mandat, il m'a été accordé à deux reprises. Il n'y a aucune raison de ne pas accomplir le mandat qui m'a été confié», a-t-il déclaré. «Ce n'est pas moi qui souhaite (la cohabi-

tion), ce n'est pas moi qui l'impose. Si les Français la décident, je m'inclinerai comme je l'ai fait en 1986», a-t-il dit.

«J'ai devant moi près de deux ans et demi. Je continuerai autant que mes forces le permettront et si j'ai à affronter quelques tempêtes j'ai l'habitude», a-t-il ajouté. (ats, reuter)

Gorbatchev, Reagan, Kohl honorés à Berlin

Trois citoyens prestigieux

Trois ans jour pour jour après l'ouverture du Mur de Berlin, la capitale allemande a honoré lundi Mikhaïl Gorbatchev, Ronald Reagan et le chancelier Helmut Kohl, les trois grands artisans de cet événement symbole de la fin de la guerre froide. Les deux anciens présidents soviétique et américain et le chef du gouvernement allemand ont été fait citoyens d'honneur de Berlin.

Quelque 1500 invités ont assisté à la cérémonie solennelle qui s'est tenue dans le Reichstag, l'ancienne diète impériale. «Je suis très fier d'être un Berlinois», a dit M. Reagan, dont le discours a été lu par un de ses conseillers, car il n'avait pu se rendre lui-même à Berlin. M.

Reagan faisait allusion à la célèbre phrase de John Kennedy en 1963: «Je suis un Berlinois».

Le 12 juin 1987, Ronald Reagan avait lancé à l'adresse de M. Gorbatchev à quelques mètres du Mur de Berlin: «Faites tomber ce Mur». Plus de 2 ans plus tard, le 6 octobre 1989, l'ancien numéro un soviétique avait prononcé cette phrase prémonitrice: «Ceux qui arrivent trop tard sont punis par la vie». Enfin, en décembre 1989, M. Kohl devait traverser à pied la frontière naguère hermétique, sous l'arc de triomphe de la Porte de Brandebourg.

«Berlin est le symbole d'une nouvelle époque, de la fin de la division de l'Allemagne et de l'Europe», a dit M. Gorbatchev, arrivé la veille de Moscou sans

rencontrer aucun problème alors qu'il est toujours sous le coup d'une interdiction de sortie. Mais l'ancien président a également appelé les Allemands à ne pas oublier les «officiers et généraux soviétiques» tombés sous les balles de la Wehrmacht durant la dernière guerre mondiale.

«NUIT DE CRISTAL»

En quittant Moscou, M. Gorbatchev avait pris la défense de l'ancien homme fort de la RDA Erich Honecker, dont le procès pour sa responsabilité dans la mort des fugitifs est-allemands doit s'ouvrir jeudi à Berlin. Il a affirmé qu'il fallait le juger à la lumière «des circonstances historiques de son époque».

Estimant que «l'unité alle-

mande interne était encore loin d'être achevée», le chancelier Kohl est sorti de son discours préparé pour rendre un hommage appuyé au président américain George Bush, battu lors des dernières élections. «Il a aidé les Allemands comme peu l'ont fait. Il n'a jamais hésité dans les moments décisifs», qui ont conduit à l'unité allemande, a-t-il dit.

M. Kohl a également souligné que le 9 novembre commémorait la «Nuit de cristal» de 1938, le premier pogrom d'ampleur nationale dans l'Allemagne nazie. Le maire de la capitale Eberhard Diepgen a affirmé pour sa part que «l'Allemagne ne se montrera digne de son unité que si nous n'oublions pas notre passé». (ats, afp)

Bosnie-Herzégovine

Craintes onusiennes

Les violents combats qui se déroulent depuis dimanche dans le sud de la Bosnie-Herzégovine se sont poursuivis hier. Ils font craindre aux Casques bleus une généralisation du conflit serbo-croate.

Ces inquiétudes ont été renforcées par les propos tenus par le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, lequel a déclaré qu'il n'y aurait pas de paix tant que le plan serbe pour la Bosnie ne serait pas accepté.

A en croire M. Karadzic, qui s'adressait lundi à la presse à Belgrade, la guerre en Bosnie continuera si son «plan de paix» est rejeté. «En cas de rejet de ce plan, les forces serbes continueront de défendre leur pays», a-t-il déclaré. (ats, afp, reuter)

Relations entre la Russie et la Grande-Bretagne

Un traité historique

Le président Boris Eltsine a signé hier avec John Major un traité historique dans le but avoué d'ancrer fermement la Russie dans le camp des démocraties. Ce traité régit l'avenir des relations entre Londres et Moscou.

Clou de la visite d'Etat de 48 heures du président russe en Grande-Bretagne, ce traité, sans précédent depuis celui qui avait été signé entre ces deux grandes puissances en 1766, met un point final à «l'hystérie militaire et la confrontation idéologique» qui ont un moment caractérisé les relations russo-britanniques, a déclaré Boris Eltsine.

«La nouvelle Russie démocratique bâtit ses relations avec le monde extérieur sur la base des normes généralement recon-

nues du droit international et de la morale humaine. C'est l'explication des changements spectaculaires qui sont intervenus dans les relations russo-britanniques au cours de l'année écoulée», a souligné le président russe.

Ce traité jette les bases de relations toujours plus étroites et meilleures entre nos deux pays», lui a fait écho le Premier ministre britannique.

ACCORDS SIGNÉS

Ministres russes et britanniques ont signé de leur côté une série d'accords mis au point à la faveur d'une précédente visite de travail d'Eltsine à Londres cette année. Outre les domaines traditionnels d'échanges, ils concernent la lutte contre la piraterie aérienne, la coopération mili-

taire ou le transport d'armes nucléaires.

L'accord dans ce dernier domaine prévoit que des véhicules et des conteneurs spéciaux seront mis par la Grande-Bretagne à la disposition de la Russie pour qu'elle achemine des têtes nucléaires sur des sites de destruction dans le cadre des accords de désarmement Est-Ouest.

Dans un discours prononcé plus tard devant un parterre d'hommes d'affaires à la Bourse de Londres, le chef du Kremlin a demandé à l'Occident d'envisager d'étendre d'un an, jusqu'à la date officielle de la disparition de l'URSS, le 8 décembre 1991, la période sur laquelle il est convenu de rééchelonner la dette soviétique. (ats, reuter)

Procès du sang en France

Le Parquet fait appel

Le procureur du tribunal de Paris a interjeté appel hier du jugement qui a condamné trois hauts responsables de la santé publique en France lors du procès du sang contaminé par le virus du sida: l'ex-Dr Michel Garretta, le Dr Jean-Pierre Allain et le professeur Jacques Roux, a-t-on appris de source judiciaire. Le délai d'appel expirait hier soir.

Au printemps, lors du procès, les quatre hommes étaient accusés d'avoir laissé sciemment circuler sur le marché des produits infectés. Près de 1200 hérophiles ont été contaminés et près de 300 sont morts après avoir contracté la maladie.

Le 23 octobre, la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris avait condamné le Dr Michel Garretta, ex-directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), à quatre ans de prison ferme, 500.000 francs (125.000 francs suisses) d'amende et délivré contre lui un mandat d'arrêt, la peine maximale prévue pour les faits qui lui étaient reprochés.

INCARCÉRÉ

Le médecin avait été incarcéré à la prison de la Santé à Paris, à son retour des Etats-Unis, le 28 octobre. Ses avocats avaient annoncé samedi que leur client ne ferait pas appel de sa condamnation.

Le Pr Jean-Pierre Allain, ancien chef du département recherche et développement au CNTS, avait été condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis et avait fait appel. Le Pr Jacques Roux, ancien directeur de la Santé au cabinet du ministre Edmond Hervé, avait été condamné à quatre ans avec sursis et le professeur Robert Netter, ancien directeur du laboratoire national de la Santé avait été relaxé.

A partir du moment où le Dr Allain avait fait appel, il «apparaît normal, logique et conforme aux usages, explique-t-on au tribunal, que le procureur par son appel permette à la Cour de connaître à nouveau de toute l'affaire». (ats, afp)

Littérature

Goncourt attribué

Le prix Goncourt 1992, le plus prestigieux des prix littéraires français, a été attribué hier à l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau pour «Texaco», publié chez Gallimard. Le prix Renaudot 1992, décerné par les critiques littéraires des journaux, a de son côté été attribué à l'écrivain François Weyergans pour son roman «La Démence du boxeur», publié chez Grasset.

Avec «Texaco», les éditions Gallimard renouent avec le Goncourt, qu'elles n'avaient pas obtenu depuis sept ans. Patrick Chamoiseau a été choisi au deuxième tour par sept voix contre trois à Patrick Besson pour «Julius et Isaac» chez Albin Michel.

Le prix Renaudot 1992 est allé à François Weyergans pour «la Démence du Boxeur», son neuvième roman. Ecrivain franco-belge de 51 ans, Weyergans a souvent été qualifié de «Woody Allen du roman français». Il raconte dans son roman avec coquetterie et humour l'histoire d'un vieux producteur de cinéma. (ats, afp, reuter)

10 novembre 1668 - François Couperin naît à Paris au sein d'une famille de musiciens. Il succède à son père à la tribune de l'église Saint-Gervais de Paris, avant d'être organiste de la chapelle royale en 1693. Nommé maître de clavecin du roi, en 1717, il jouit dès lors d'une célébrité dans toute l'Europe. De tradition française, son œuvre se teinte de tonalités italiennes. Il écrit pas moins de 240 pièces pour le clavecin.

BRÈVES

Rome

Manif antiraciste

Des milliers d'étudiants et de lycéens - 20.000 selon la police, 50.000 selon les organisateurs - ont défilé hier à Rome pour dire «non» au néo-nazisme et à l'antisémitisme. Ils ont ainsi relayé les manifestations analogues tenues dimanche en Allemagne.

Suède

Six semaines et déjà «blindée»

Sandra n'a que six semaines mais l'armée suédoise lui a déjà notifié qu'elle allait être affectée à la conduite d'un transport de troupes blindé en cas de guerre! Selon la radio suédoise, l'enfant a reçu la lettre l'informant des éventuels services à rendre à la nation la semaine dernière. «Quelqu'un a apparemment entré dans l'ordinateur un mauvais numéro», a expliqué un responsable de l'armée.

Italie

Panique chez les fumeurs

La grève entamée voilà dix jours en Italie par les salariés de la société nationale détenant le monopole de la distribution de tabac a provoqué un vent de panique chez les fumeurs et permis aux trafiquants de cigarettes de prospérer. Les salariés ont entamé un mouvement de grève pour réclamer des garanties sur le maintien de leur emploi.

Allemagne

Von Weizsaecker persévère

Le président allemand Richard von Weizsaecker, chahuté par des militants d'extrême gauche dimanche, a regretté que ces débordements aient terni l'image de l'Allemagne à l'étranger mais a affirmé hier qu'il participerait à de nouvelles manifestations contre le racisme.

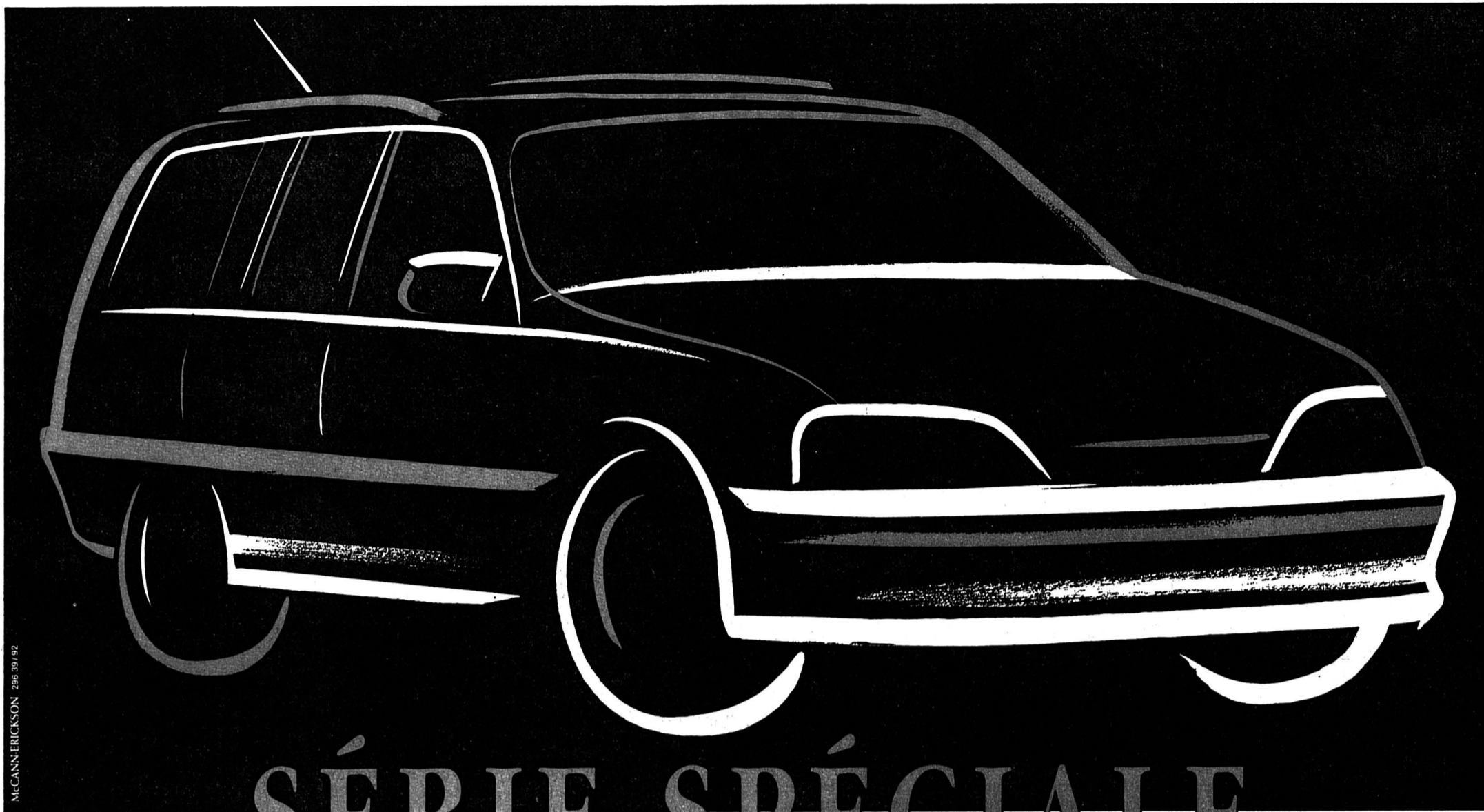
Accord

tchéco-slovaque

Bon voisinage

Les gouvernements tchèque et slovaque ont conclu hier à Zidlochovice (Moravie) un accord sur «le bon voisinage, les relations amicales et la coopération» entre les futures républiques indépendantes. L'accord, valable pour une période de quinze ans, doit être encore entériné par les Parlements des deux républiques.

NOUVEAU. OPEL OMEGA TRAVEL



SÉRIE SPÉCIALE

SUR DEMANDE: ÉQUIPEMENT SPÉCIAL HIVER "MONTANA".

L'Omega Travel vous propose 3 offres particulièrement attrayantes: l'équipement supplémentaire «Travel» comprenant l'ABS, des lève-glaces électriques à l'avant, des appuis-tête à l'arrière et un intérieur spécial ne vous coûte en effet que Fr. 250.- au lieu de Fr. 2'770.- pour la berline ou Fr. 2'820.- pour la Caravan. Si vous optez en outre pour l'équipement spécial hiver «Montana»

(également disponible sur l'Omega LS) avec différentiel autobloquant, antibrouillards, sièges avant chauffants et ordinateur de bord, vous économisez en plus Fr. 955.-. Sur toutes les Omega neuves d'usine, vous pouvez obtenir une climatisation au prix exceptionnel de Fr. 950.- au lieu de Fr. 2'600.- (modèle LS: Fr. 1'260.- au lieu de Fr. 2'910.-).



Opel Omega Travel 2.0i 85 kW (115 ch); berline, Fr. 29'750.- (ill.); Caravan Fr. 31'400.-. En option, moteurs 2.4i 92 kW (125 ch) et 2.6i 6 cylindres 110 kW (150 ch).



OPEL 
LE N° 1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

6-595

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

245

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Annie avait retenu sa respiration, j'avais peur qu'en reprenant son souffle, Friedrich s'aperçoive de la mise en scène.

– Viens, dis-je à mi-voix à Friedrich. Au réveil, elle trouvera ton cadeau.

Il recula en fixant Annie, et enfin sortit de la pièce, apparemment satisfait.

– Alors à demain, me dit-il, et il

s'éloigna.

J'attendis un peu, le temps qu'il disparaisse au bout du couloir et j'allai ensuite vérifier s'il était vraiment parti. Dans la chambre, je rassurai Annie:

– Ça y est, ça y est, il est parti.

Elle s'assit dans le lit:

– Ton affaire est de plus en plus compliquée, tu n'avais pas prévu cette visite?

– Il y a un monde fou ici qui s'intéresse à ma femme.

– Je te le répète, ce qui m'étonne c'est que tu ne savais rien du tout.

– Nous sommes mariés depuis un an et demi, nous avons d'autres chats à fouetter que de parler d'Afrique.

– Bizarre femme, ta femme. Elle t'envoie dans une vraie souricière. Ou bien elle se fiche de toi et les autres aussi, ou bien elle veut ta peau.

– Elle ne veut rien du tout. Tout cela est ma faute, j'ai crâné, j'ai voulu

me prouver que j'étais capable de mener à terme cette grande farce, maintenant qu'on y est, il vaut mieux faire face sinon elle aura une piètre opinion de moi.

– On va peut-être réussir, dit-elle. Mais je serais contente de voir l'Afrique autrement qu'en regardant la plage avec des jumelles.

Je téléphonai à Schneider et lui annonçai qu'Angie préférerait les voir demain, sinon, en cas d'un départ éventuel, à notre retour. Il était si occupé avec de futurs investisseurs, des Allemands qui venaient d'arriver, qu'il n'insista même pas. Il connaissait aussi l'habitude d'Angie de partir ou revenir d'une manière imprévue.

Chapite 21

Tard dans la soirée, j'ai annoncé à la réception que nous partions le lendemain, cela leur était égal. J'ai dit que

nous reviendrions. Parfait. A 7 heures du matin, un bagagiste descendit nos valises pour les charger dans le minicar. Un chauffeur au visage grave nous attendait à l'entrée.

– Je m'appelle Léo, dit-il, et j'ai le programme de votre itinéraire. Je suis en contact avec le bureau de Nairobi qui me prévient s'il y a un changement pour l'hébergement dans les lodges. L'étape de Masai Mara n'est pas assurée, mais ayez confiance, ils s'arrangeront. Ce matin, nous partons au parc de Tsavo.

Ce fut son plus long discours; le reste du temps que nous passâmes ensemble, il n'avait guère envie de bavarder. Nous montâmes dans le car, nous primes les deux places au premier rang, séparés du chauffeur par une paroi renforcée par une barre; bientôt nous comprenions son utilité.

(A suivre)

Contrôle obligatoire du chômage: la procédure pourrait être allégée

L'OFIAMT lâche du lest

Le contrôle obligatoire du chômage pourrait être généralisé dans toute la Suisse à une fois par semaine, au lieu de deux actuellement. L'OFIAMT envisage en outre de faciliter la perception d'avances sur les indemnités de chômage. Ces propositions de modification de l'ordonnance d'application de la loi sur l'assurance-chômage seront soumises prochainement au Conseil fédéral, a déclaré hier un responsable de l'OFIAMT.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) entend ainsi mieux

répondre aux problèmes engendrés par l'aggravation de la situation économique, a expliqué Eric Ruedin, chef suppléant de la division assurance-chômage. Il a déjà autorisé la semaine dernière le canton de Genève, face à l'afflux croissant des demandeurs d'emploi, à ne plus exiger qu'un contrôle du chômage toutes les deux semaines.

Cette mesure exceptionnelle, première du genre en Suisse, n'est toutefois valable que jusqu'au 31 décembre 1992. Elle a valeur de test en vue d'une modification de l'ordonnance d'application sur l'assurance-chômage.

NEUCHÂTEL FAIT ÉCOLE

Face au manque de personnel et de locaux, de nombreux cantons ou régions ont déjà reçu l'autorisation de ne procéder qu'à un seul contrôle par semaine. Il s'agit de Berne, Fri-



Le «timbrage» ne devrait plus être obligatoire qu'une fois par semaine

La mesure, déjà pratiquée à Neuchâtel, est désormais envisagée par l'OFIAMT. (RTSR-a)

bourg, Neuchâtel, Jura, Soleure, St-Gall, Tessin, Jura, Vaud, Valais, Zurich, ainsi que certaines villes ou communes des cantons de Lucerne, Zoug et Schaffhouse.

L'OFIAMT souhaite maintenant que ce contrôle hebdomadaire devienne la règle, moyen-

nant une modification de l'ordonnance sur l'assurance-chômage. Le nouveau texte permettrait également d'accorder un contrôle toutes les deux semaines à titre exceptionnel, à l'image de l'essai effectué à Genève.

L'OFIAMT va également proposer non plus seulement

d'autoriser, mais d'obliger la caisse de chômage à verser des avances sur les indemnités, lorsque le droit de l'assuré est entièrement établi. Le Conseil fédéral devrait se prononcer ce mois encore sur le sujet. Ces mesures pourraient ainsi entrer en vigueur le 1er janvier 1993.

(ats)

10 novembre 1944 - Chef du Département politique fédéral, le conseiller fédéral vaudois Marcel Pilet-Golaz donne sa démission. Il estime que le ministre des Affaires étrangères durant la guerre ne saurait être celui d'après guerre. Il était entré au Conseil fédéral en 1928 à l'âge de 38 ans. Après les postes et les chemins de fer, il avait succédé à Giuseppe Motta en 1940 au Département politique. Il avait suscité une certaine méfiance lors de son discours de juin 1940.

BRÈVES

Régions défavorisées Aide à étendre

La Confédération doit fournir aux régions défavorisées une aide à l'innovation, et non au maintien des structures. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a accepté dans ce sens, et à l'unanimité, une motion du Conseil national. Cette motion demande la prorogation de l'arrêté fédéral de 1978 sur l'aide financière aux régions dont l'économie est menacée.

Affaire Ruedin en Valais Sans résultat

Le juge d'instruction valaisan Dominique Favre n'est pas parvenu à identifier les hommes qui ont tabassé, en février 1991, l'ancien secrétaire du WWF-Valais, Pascal Ruedin. L'enquête qu'il a dirigée a coûté près de 100.000 francs, a déclaré hier le magistrat. Le juge Dominique Favre en est certain: le commando qui s'en est violemment pris à Pascal Ruedin était formé d'amateurs et non pas de professionnels venus d'ailleurs. Mais la chance n'a pas souri aux enquêteurs. Le juge, de son côté, a été engagé par Energie Ouest-Suisse.

Agriculture

Seule dans la Constitution

L'agriculture a droit à un article pour elle toute seule dans la Constitution fédérale. C'est l'avis de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats, favorable à un contre-projet direct aux deux dernières initiatives populaires agricoles. Il faut répondre aux attentes des agriculteurs et mettre un terme à la crise de confiance», a expliqué hier Ricardo Jagmetti (prd/ZH).

EEE

Chercheurs favorables

Un comité de chercheurs et scientifiques suisses favorables à l'Espace économique européen (EEE) vient de se constituer sous le nom de «Chercheurs suisses pour l'EEE». Il est essentiel pour la Suisse de participer sans restriction aux programmes européens de recherche, a fait savoir le comité dans un communiqué diffusé hier à Zurich.

Suisses préoccupés

Le chômage est la préoccupation majeure des Suisses. Viennent ensuite les problèmes relatifs aux requérants d'asile, à la drogue, à la protection de l'environnement et à l'intégration européenne. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par Isopublic, à la demande du Crédit Suisse, auprès de 1164 personnes dans toute la Suisse entre le 1er et le 20 septembre dernier. 73% des personnes interrogées placent le chômage dans la liste des cinq problèmes principaux. (ap)

Scrutin sur l'EEE

Dès le week-end prochain

Près de deux millions d'ayants droit dont, les cantons ont introduit le vote par correspondance, pourront déjà se prononcer sur la participation de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) dès le week-end prochain. La Confédération aimerait offrir cette possibilité à tous les Suisses. Cette nouveauté obligerait les partis et les comités à repenser leurs campagnes, a expliqué hier le politologue Claude Longchamp.

A l'heure actuelle, seules quelques personnes telles que les malades et les détenus peuvent théoriquement participer à des votations fédérales par correspondance. 11 cantons, dont Vaud, ont cependant introduit cette technique sur le plan cantonal, ce qui a automatiquement permis à 1,9 million d'ayants droit de voter par correspondance sur le plan fédéral.

Cette nouveauté a eu beaucoup de succès. La participation aux dernières élections au Conseil national a par exemple augmenté pour la première fois depuis 25 ans dans le canton de Berne. Le vote par correspondance a aussi été intensément utilisé ailleurs, notamment dans

les cantons de Bâle-Campagne et de Soleure.

Cette nouveauté pose toutefois un problème. La loi fédérale sur les droits politiques précise qu'un bulletin n'est valable que s'il parvient au plus tôt trois semaines avant la date de la votation au bureau de vote. Comme certains cantons envoient les bulletins aux citoyens un mois avant les votations, des ayants droit pressés votent trop tôt pour que leur bulletin soit considéré comme valable.

La Confédération aimerait

corriger ce règlement absurde en offrant à tous les citoyens la possibilité de s'exprimer par correspondance.

Tous les spécialistes pensent que cette nouvelle réglementation obligerait les partis politiques à repenser leurs stratégies. Ceux-ci pourraient avoir «une mauvaise surprise», car ils devront commencer leurs campagnes plus tôt et leur consacrer davantage de temps et d'argent, a expliqué Hans-Urs Wili, du service juridique de la Chancellerie fédérale. (ap)

Besoin de la CE!

Au cours des trois premiers trimestres de l'année en cours, près de trois cinquièmes des exportations suisses, 59,3%, représentant un total de 68,8 milliards de francs, sont allés vers les pays de la Communauté européenne (CE). Selon la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), la CE prend de plus en plus d'importance en tant que marché d'écoulement des produits suisses. Sur les neuf premiers mois de l'année dernière, les exportations suisses vers la CE avaient représenté 59,2% du total des exportations, soit 38,1 milliards de francs. Selon la SDES, si la Suisse fait cavalier seul, elle aura plus difficilement accès au marché de la CE. Le tort subi serait plus grave pour la Suisse que pour la CE. Dans cette hypothèse, il ne faut guère s'attendre à pouvoir rattraper dans de nouvelles négociations les avantages qu'offre l'Espace économique européen (EEE), précise la SDES. (ats)

Marché de l'héroïne

Alerte à la mort-aux-rats!

Les héroïnomanes suisses doivent se montrer prudents: la drogue qu'ils achètent risque d'être empoisonnée à la mort-aux-rats. Cette mise en garde émane du Bureau central suisse de police du Ministère public de la Confédération. Il a en effet appris, de source «généralement fiable», que des trafiquants de drogue, des Albanais du Kosovo, tenteraient ces prochains jours d'écouler

en Suisse de l'héroïne additionnée de ce poison à base d'arsenic.

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a expliqué hier qu'il s'agissait d'une stratégie de la part des trafiquants. Les décès qui pourraient résulter de la consommation de drogue empoisonnée doivent engendrer un climat d'insécurité dans le milieu de la toxicomanie. Selon un expert, on ne peut exclure en théorie qu'il s'agisse d'une opération montée par un autre gang de trafiquants, concurrent des Albanais, afin d'arracher à ces derniers des parts de marché.

Le Bureau central de police a précisé que seule une analyse de laboratoire permet de distinguer l'héroïne empoisonnée de l'héroïne normale.

(ats)

Gare de Genève

Encore une alerte!

Encore une alerte à la bombe pour rien dans une gare suisse! Un inconnu a prévenu la police hier matin pour dire qu'une bombe allait exploser dans la gare de Cornavin, à Genève. La police a immédiatement bouclé le secteur des consignes, puis procédé à une fouille systématique. En vain.

Le Ministère public de la Confédération qui mène l'enquête après l'explosion de samedi dans une consigne de la gare de Berne et trois fausses alertes en gare de Thoune, de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne, n'a pas encore débouché sur quelque chose de concret.

La police genevoise a reçu un appel anonyme lundi à 8 h 45 disant qu'une bombe allait exploser en gare de Genève. Un spécialiste en déminage du Service de la sécurité de l'aéroport de Genève et deux chiens spéciali-

sés dans la recherche d'explosifs ont passé au peigne fin le secteur des consignes. Ils n'ont trouvé ni colis suspect ni explosif, a indiqué le porte-parole de la police genevoise. L'alerte a été levée à 11 h 30.

Le Ministère public de la Confédération, chargé d'enquêter dès que des explosifs sont en cause, travaillait ferme hier sur l'explosion de samedi dans une consigne en gare de Berne, a expliqué son porte-parole Roland Hauenstein. Personne n'a revendiqué l'action et aucun indice n'a été découvert. Les enquêteurs ne savent pas s'il existe un rapport entre l'explosion de Berne et les fausses alertes lancées à La Chaux-de-Fonds, Thoune, Lausanne et Genève. Peut-être s'agit-il de l'œuvre de plaisantins. A Berne, les investigations se poursuivent pour déterminer la nature de l'explosif et la quantité mise en cause. (ap)

PUBLICITÉ

Une jolie femme toujours à l'heure.

On ne peut que s'incliner devant la Lady-Datejust de Rolex. Elle est élégante, belle, et surtout précise. Son boîtier Oyster la protège et lui permet même de plonger à 100 mètres de profondeur. C'est le côté main de fer dans un gant de velours qui plaît tant aux femmes!

ROLEX



JEAN-FRANÇOIS MICHAUD

PLACE PURY 038 25 19 28 NEUCHÂTEL

Good night, ladies.

Bosch & Butz

Réalisez vous-même vos idées pour les linges de bain.

Conférez à vos salles d'eau une note personnelle ou créez des cadeaux hors du commun. Nous vous montrerons à quel point il est simple d'orner tous vos tissus-éponge: avec par exemple des dentelles, applications, rubans décoratifs ou motifs à coudre; comment réaliser des décorations avec des perles, paillettes et boutons ou galonner vos linges avec un biais. Des instructions et des idées de couture vous seront transmises gratuitement.

Venez tout simplement nous trouver.

Judi, 12 novembre 1992
14.00 - 18.00 heures

M. THIÉBAUT

Agence BERNINA
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 21 54

132-12386



Atelier de couture

AVIS OFFICIEL



POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un(e)

directeur(trice) du Centre de perfectionnement du corps enseignant

à la suite de la promotion du titulaire à d'autres fonctions au Département de l'instruction publique.

Exigences:

- titre d'enseignement,
- pratique de la gestion administrative,
- expérience pédagogique
- sens de l'organisation et des relations.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: 15 janvier 1993 ou date à convenir.

Délai de postulation: 18 novembre 1992.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef du Service administratif du Département de l'instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel.
☎ 038/22 39 02

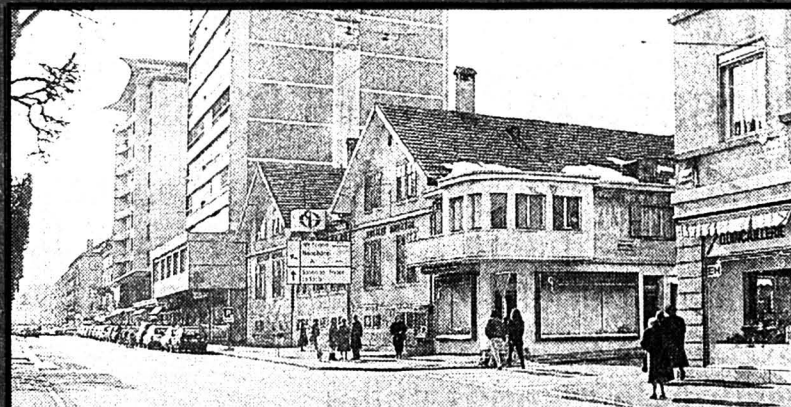
Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

DIVERS

LE GRAND PONT



Pharmacie Coopérative



La Chaux-de-Fonds
NATUROPATHIE - HOMÉOPATHIE
Livraisons à domicile
Av. Léopold-Robert 108
2300 la Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 82 132-12572



ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

Le Locle
GARAGE DU STAND -
ENTILLES SA
☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

132-12006

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT



Nuance
Salon dames et messieurs
Styliste Angèle

NOUVEAU

Pour une soirée, une semaine... mettez du volume dans vos cheveux

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
132-12683

CARREFOUR DES ACHATS

Le mot mystère

Définition: hésiter entre deux choses, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 18

S	E	P	T	I	E	E	O	T	S	M	E	V	U	C
E	C	D	S	I	C	N	R	S	O	L	E	I	L	A
R	P	S	I	N	R	E	G	A	R	I	D	N	O	B
R	U	A	E	C	R	E	C	A	S	E	R	I	U	L
E	E	M	T	R	I	L	F	D	G	N	S	A	C	E
R	E	N	E	E	I	T	I	A	O	I	E	P	H	R
D	C	T	I	P	E	O	S	I	E	E	T	C	E	C
N	N	O	I	M	P	S	L	E	L	G	I	E	R	R
E	B	D	M	O	A	L	U	U	P	F	N	M	M	R
P	E	O	C	P	E	L	P	U	O	C	I	A	E	L
P	G	E	R	B	R	A	E	U	L	F	L	L	R	E
A	E	R	E	D	R	E	R	F	L	A	E	F	C	G
E	C	R	O	C	E	C	S	L	I	P	M	R	A	E
E	V	I	L	O	H	R	L	S	E	C	E	A	I	R
M	E	L	E	E	M	E	E	R	E	G	E	T	D	E

- | | | | |
|--------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| A Agité | D Diacre | L Laminer | P Perle |
| A Apprendre | E Ecorce | L Légère | P Pesticide |
| A Arbre | E Enterrer | L Lipide | P Poids |
| B Bondir | E Epeler | L Loucher | P Pompe |
| B Border | E Etape | M Malaise | P Pulpe |
| C Câbler | F Fiche | M Maléfice | R Rager |
| C Cerceau | F Fourche | M Malfrat | R Rebellion |
| C Chariot | G Gagné | M Mêleé | R Refouloir |
| C Compress | G Gercé | M Mélinite | R Reps |
| C Couple | G Gomme | M Menue | R Répulsif |
| C Crapule | G Grange | O Olive | S Sept |
| C Créole | G Groom | O Pain | S Serrer |
| C Cuve | I Issue | O Passage | S Soleil |
| D Démence | L Lama | | |

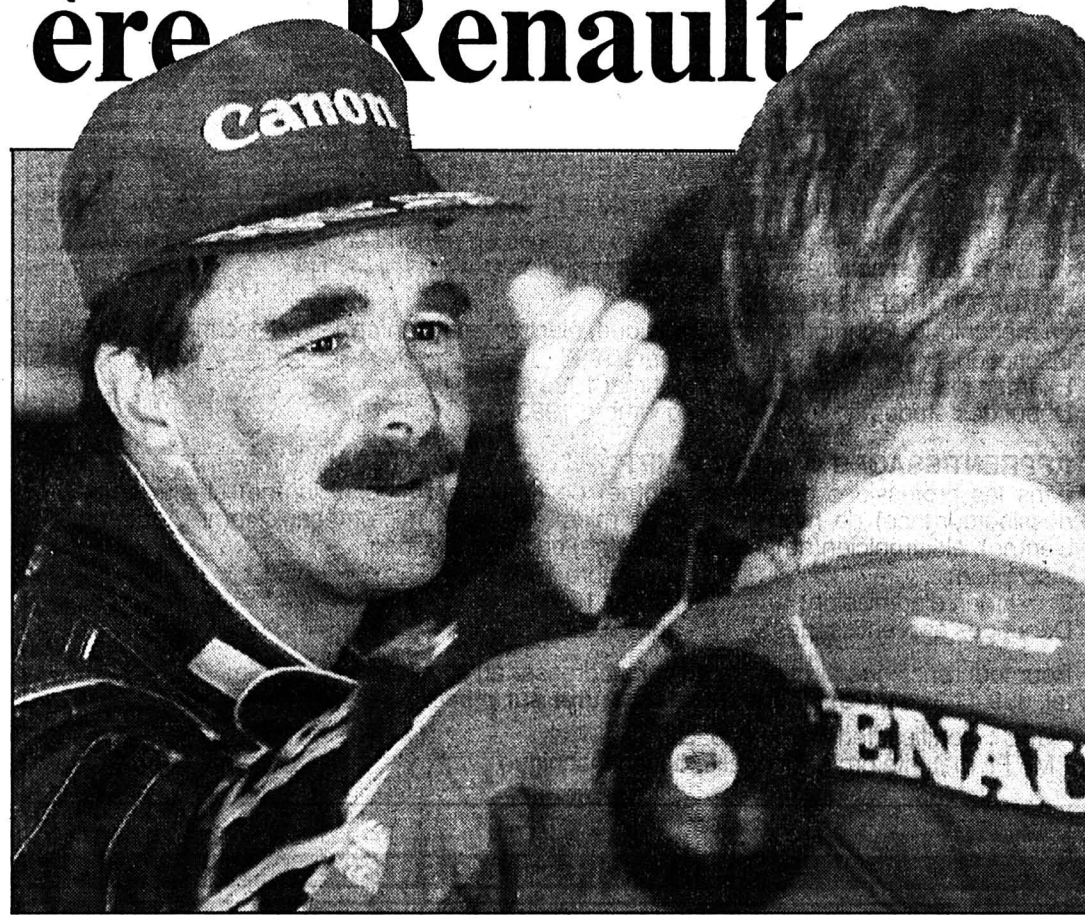
89.-
Chemise de nuit avec broderies sur la poche, 100% sole satinée, aussi en blanc cassé (existe aussi en pyjama, 128.-)

EMANUELLE

EP
le nouveau nom de l'UNIP.

Automobilisme - Formule 1: Patrick Faure parle d'une saison exceptionnelle

Vers une ère Renault



Nigel Mansell à son mécanicien
«Au revoir, et merci!» ou les adieux d'un champion du monde... (Keystone-AFP)

Le championnat du monde 1992 de Formule 1 se sera terminé sur une petite déception pour l'écurie Williams-Renault, à Adélaïde. Reste que Williams et Renault auront marqué d'une empreinte indélébile une année que le président de Renault Sport, M. Patrick Faure, qualifie d'exceptionnelle pour le constructeur français.

Tous les records battus cette année, les deux titres mondiaux – pilotes et constructeurs – acquis de haute lutte après quinze ans d'attente, ne sauraient faire oublier toutefois les problèmes de la F1 qui, malgré la réussite de 92, préoccupent M. Faure: «L'envolée des coûts est inquiétante. La remise en cause de la stabilité des règlements, bafouée cette année (carburant, pneus), n'est pas compatible avec la recherche de la perfection d'un grand constructeur».

Pas question cependant d'accepter les errements d'un pouvoir sportif aux abois, explique-t-il en substance avant de mettre en garde les responsables fédéraux: «Certes, le contexte est difficile et les écuries vont devoir vivre une période transitoire (1993 et 1994) particulièrement délicate. Mais nous ne pouvons pas accepter d'investir des sommes importantes si l'on ne nous garantit pas une stabilité des règlements» dit M. Faure.

AVEC WILLIAMS ET LIGIER

En dominant Honda, Renault est devenu la référence en Formule 1. «On ne peut pas dire que ces succès nous auront fait vendre plus de voitures, dit M. Faure. Mais notre image dans le grand public, tant sur le plan de la technologie que de la fiabilité ou du dynamisme, est remontée en Europe et en France.»

PROBLÈMES QUAND MÊME

M. Faure estime cependant que les retombées des victoires en Grand Prix se sont mesurées au sein de l'entreprise par une motivation interne du personnel. «Cela n'est sans doute pas étranger aux succès commerciaux de l'entreprise» indique le président de Renault Sport.

Renault espère rester encore longtemps en Formule 1. Pour gagner. Le président de Renault Sport considère que ces premiers titres ne doivent constituer qu'un point de départ. «Après l'ère Honda, il doit y avoir l'ère Renault» insiste M. Faure.

Après avoir longtemps pensé que le constructeur français pourrait équiper les deux meilleurs écuries du championnat, Patrick Faure a mis un point final aux espoirs de McLaren: «De nombreux problèmes de fond n'ont pas été réglés, révélait-il, et notamment celui du pétrolier, qui était fondamental. Donc aujourd'hui, il apparaît que nous continuerons avec Williams et... Ligier l'année prochaine.» (si)

Mansell: retour ou pas?

Pour ce qui est du possible retour de Nigel Mansell, M. Faure n'y croit pas: «Nous avons tout fait pour le garder. Aujourd'hui, je n'ai pas l'impression qu'il veuille revenir en arrière.»
A moins que ce soit chez la concurrence, chez Benetton ou McLaren. En F1, tout paraît en effet possible... (si)

Football - Le thermomètre de la 3e ligue

Fontainemelon: attention!

Si Saint-Imier se balade dans le groupe 1, Fontainemelon est de plus en plus menacé par Le Landeron.

Hauterive II. Après une longue série négative, les gars de Marcel Gesseney réussissent à ne pas perdre (1-1) contre Les Geneveys-sur-Coffrane. C'était le moment!

Le Landeron. Bien qu'étriquée (2-0), sa victoire contre la lanterne rouge Salento lui permet de se rapprocher du leader Fontainemelon. Le duel promet.

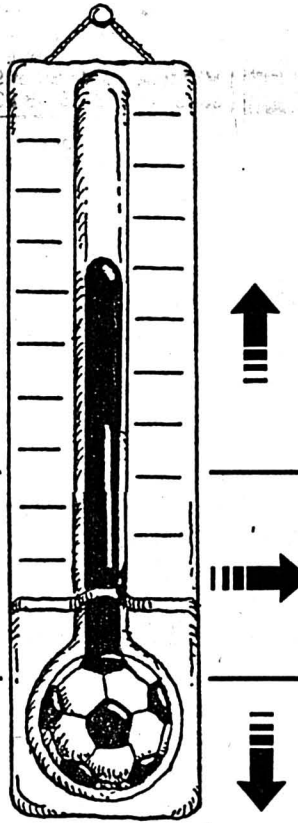
Centre portugais. Un point arraché sur la pelouse de Fleurier (2-2). Étonnant.

Saint-Imier. Une large victoire (5-1) de plus. On commence à en prendre l'habitude, et l'on se demande même qui sera capable de battre une fois l'équipe de Cédric Humair.

Comète. Match nul (1-1) contre la «deux» de Colombier: la troupe de Mirko Tacchella, pourtant non dénuée d'arguments, stagne quelque peu.

Fontainemelon. Un point perdu à domicile contre l'étonnant Lignières. Rien n'est encore joué pour l'équipe de José Ehrbar.

Trinacria. Une large défaite (0-4) contre Le Locle II. Les néo-promus marquent le pas.



Espoirs: NE Xamax rétrograde

Nouvelle défaite

GROUPE A

Onzième journée: Servette - Lugano 2-0. Sion - Grasshopper 0-4. St-Gall - Lucerne 2-6. Lausanne - NE Xamax 2-0. Bâle - Young Boys 3-0. Zurich - Baden 2-0.

Classement: 1. Servette 10-19. 2. Grasshopper 11-18. 3. Sion 11-14. 4. Lausanne 11-13. 5. Lucerne 10-11. 6. NE Xamax 9-10. 7. Zurich 10-10. 8. St-Gall 11-10. 9. Lugano 10-7. 10. Young Boys 11-6. 11. Bâle 11-6. 12. Baden 10-1.

GROUPE B1

Onzième journée: Coire - Winterthour 2-2. Bellinzona - Locar-

no 0-0. Aarau - Schaffhouse 4-0. Kriens - Chiasso 0-3.

Classement: 1. Aarau 9-17. 2. Schaffhouse 11-13. 3. Bellinzona 10-12. 4. Locarno 10-12. 5. Chiasso 11-10. 6. Winterthour 10-9. 7. Kriens 10-5. 8. Coire 11-4.

GROUPE B2

Onzième journée: Delémont - Etoile Carouge 4-2. Old Boys - Granges 1-1. La Chaux-de-Fonds - Bulle 1-2. Yverdon - Fribourg 2-0.

Classement: 1. Fribourg 11-17. 2. Delémont 10-14. 3. Bulle 10-13. 4. Yverdon 9-12. 5. UGS 10-12. 6. Old Boys 10-10. 7. Etoile Carouge 11-7. 8. La Chaux-de-Fonds 10-6. 9. Granges 10-1. (si)

PMUR - Tiercé, Quarté+, Quinté+

Prince-Florent couronné?

Mardi 10 novembre à Evry, Prix de Bretagne 120.000 FF, 2000 mètres. (Réunion 1, course 5, départ 15 h 25).

No Cheval	Poids	Corde	Jockey	Perf.	Entraîneur
1. Barow	60	14	D. Bouland	9p1p1p	B. Secly
2. Bel-Amary	59,5	2	J. F. Le Stang	1p6p4p	J.F. Le Stang
3. Light-Sunset	59	15	O. Poirier	10p6p1p	L. Audon
4. Fabulous-Teaser	57	4	F. Head	5p7p3p	C. Head
5. Cocester	56,5	18	G. Dubroeuq	0p0p0p	P. Rago
6. Peter-Berhel	55,5	5	W. Mongil	4p9p3p	Y. Lalleman
7. D-Day	55	10	E. Legrix	5p3p0p	J. M. de Chouberts
8. Math-Spe	55	17	D. Bœuf	1p2p1p	J. H. Barbe
9. Predilection	55	3	G. Guignard	3p8p0p	G. Collet
10. Prince-Florent	55	7	O. Péslier	1p2p0p	A. Spanu
11. Pas-de-Panique	54,5	16	J. M. Breux	2p4p1p	J. de Roualle
12. Sous-Fifre	54	1	A. Badel	2p1p6p	M. Bollack-Babel
13. Rising-Wind	53,5	12	M. de Smyter	8p9p0p	M. Rolland
14. Boutonnement	53	6	K. Vaillant	0p8p4p	J.-P. Delaporte
15. Dionissima	53	11	O. Benoist	0p3p6p	L. Audon
16. Matarun	53	9	N. Jeanpierre	5p1p4p	H. Van de Poele
17. Apyre	52	8	D. Bonilla	3p6p2p	C. Verner
18. Khnoum	51,5	13	C. Le Scroll	7p0p5p	H. Van de Poele

L'incontournable: Sous-Fifre. – Coup de poker: Prince-Florent.

Impar pronostic: 10 - 12 - 4 - 11 - 18 - 9 - 6 - 16.

Basketball - ACNBA

Cadets: le BBCC en tête

DAMES

Deuxième ligue: Belmont - Union NE 39-37. Union NE - Romanel 35-68.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Fleurier - Corcelles 94-85. Auvernier - Union NE II 64-104.

Classement: 1. Université NE III 2-4. 2. Fleurier 3-4. 3. Corcelles 3-4. 4. Val-de-Ruz 3-4. 5. Union NE II 2-2. 6. Université II 3-2. 7. Cortailod 3-2. 8. Auvernier 3-0.

Troisième ligue: Union NE III - La Chaux-de-Fonds II 67-61. Saint-Imier - Fleurier II 66-54.

Classement: 1. Marin 2-4. 2. Val-de-Ruz II 2-4. 3. Union NE III 4-4. 4. Saint-Imier 2-2. 5. La Chaux-de-Fonds II 3-2. 6. Fleurier II 3-2. 7. Littoral 2-0.

Juniors: Uni Berne - STB Berne 52-85. Union NE - Val-de-Ruz 72-58.

Classement: 1. Rapid Bienne 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 1-2. 3. Union NE 2-2. 4. STB Berne 2-2. 5. Uni Berne 1-0. 6. Val-de-Ruz 2-0.

Cadets: Union NE - Auvernier 98-39. Fleurier - Corcelles 89-80. La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 140-31.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 5-8. 2. Union NE 3-6. 3. Fleurier 4-6. 4. Marin 3-4. 5. Corcelles 3-4. 6. STB Berne 1-2. 7. SW Berne II 1-2. 8. Rapid Bienne 2-2. 9. Val-de-Ruz 2-0. 10. Université NE 2-0. 11. Le Landeron 3-0. 12. Saint-Imier 3-0. 13. Auvernier 4-0.

Scolaires: Val-de-Ruz - Rapid Bienne 23-61.

Classement: 1. Union NE 2-4. 2. Rapid Bienne 3-4. 3. Marin 3-4. 4. STB Berne 1-2. 5. La Chaux-de-Fonds 1-0. 6. Corcelles 2-0. 7. Val-de-Ruz 2-0.

BRÈVE

Football

Superga en lice ce soir
C'est au terrain des Pâquerettes de Floria que Superga recevra Coffrane ce soir (coup d'envoi à 20 h 15), en match en retard du championnat de deuxième ligue.

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER



Samedi
14
novembre

ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER
Ecole technique supérieure (ETS)
Ecoles de métiers affiliées

Journée de la
PORTE OUVERTE et
EXPOSITION INGÉNIEURS ET AVENIR

Heures de visite: 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 30 à 16 h 30

Parents, amis, jeunes gens, jeunes filles et public en général sont cordialement invités à visiter l'école en activité et à se renseigner sur les

ÉTUDES D'INGÉNIEURS ETS

en mécanique technique, microtechnique, électronique et informatique technique.

Inscriptions jusqu'au: 31 mars 1993
Examen d'admission: 3 et 4 mai 1993
Début des études: 8 novembre 1993

APPRENTISSAGES avec CFC + MPT*

dans les professions de mécanicien(ne) de machines, mécanicien(ne) électricien(ne), dessinateur(trice) de machines ou en microtechnique, micromécanicien(ne), automatisé(ne), électronicien(ne), électronicien(ne) en audio et vidéo.

Inscription: 31 décembre 1992
2^e examen d'admission: 29 janvier 1993
Début des apprentissages: 24 août 1993

Pour tout renseignement prière de vous adresser au secrétariat de l'école:
tél. 039 41 35 01. **Possibilité de se restaurer sur place.**

* CFC: certificat fédéral de capacité
MPT: maturité professionnelle, option technique

05-7722-27/4x4

Pour notre nouveau restaurant,
nous sommes à la recherche d'un

cuisinier

Si vous avez:

- envie de relever un nouveau défi
- le sens des responsabilités
- l'habitude de travailler seul
- l'expérience requise pour gérer une cuisine, du contrôle des achats jusqu'à sa finition
- être en possession d'un CFC ou d'un papier équivalent (permis valable)

Alors, vous êtes la personne que nous recherchons!

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Walthier, ☎ 039/23 37 31.
132-12359

Grâce à une nouvelle opportunité sur le marché suisse

GAIN

à temps partiel ou complet
☎ 038/30 20 00
de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h
Jacot Diffusion 28-1524

Boutique Marco Polo cherche

vendeur(euse) à 50%

Pour un rendez-vous, téléphoner au 039/23 45 45
132-12502

Entreprise de services est à la recherche d'une

RÉCEPTIONNISTE

pour sa succursale de La Chaux-de-Fonds.

Nous demandons:

- une formation commerciale;
- le goût de la vente;
- de l'aisance dans le contact avec la clientèle;
- du dynamisme et de la volonté dans le travail;
- une excellente présentation;
- connaissance de gestion de caisse.

Nous vous offrons:

- un travail varié et indépendant, laissant une large place à l'initiative personnelle;
- une formation spécifique dans notre branche;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Age idéal: 20 à 30 ans.

Merci de nous adresser votre offre détaillée sans tarder, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo.

Faire offre sous chiffres H 132-730208 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Le Foyer de La Côte
Etablissement de 70 lits pour personnes âgées à Corcelles (Neuchâtel)

cherche pour entrée au 1er janvier 1993 ou date à convenir

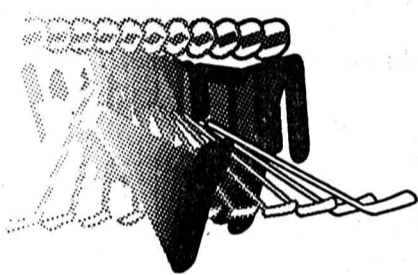
une infirmière assistante

Traitement selon barème ANEMPA. Semaine de 5 jours et autres avantages sociaux.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et copies de diplômes et certificats sont à adresser à la direction du Foyer de La Côte, chemin du Foyer 3, 2035 Corcelles.
☎ 038/31 59 59

Renseignements auprès de M. C. Singer, infirmier-chef.
28-500454

SPECTACLES - LOISIRS



PATINOIRE DU COMMUNAL LE LOCLE

Mardi 10 novembre 1992
20 h 00

(Championnat de 2e ligue)

LE LOCLE HC LE VERGER I

reçoit

HC SAINT-IMIER

Sponsors officiels:

Pub Le Baron, A. Monnard
Le Locle
Pierre Notari & Cie
Entreprise de construction, Le Locle
Restaurant Le Sporting
Le Locle
Banque cantonale neuchâteloise
Le Locle
Nicola Lucarella
Restaurant des Chasseurs, Le Locle

Fournisseur officiel:
BRUSA SPORT, Le Locle

Joueurs, entraîneurs et dirigeants vous remercient pour votre appui et votre fidélité.

Le match est parrainé par:

Pneus Jeanneret, Le Prévoux
Yves Perrenoud, ferblanterie-étanchéité,
La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:

François Kolly, boulangerie-pâtisserie-confiserie,
La Chaux-de-Fonds



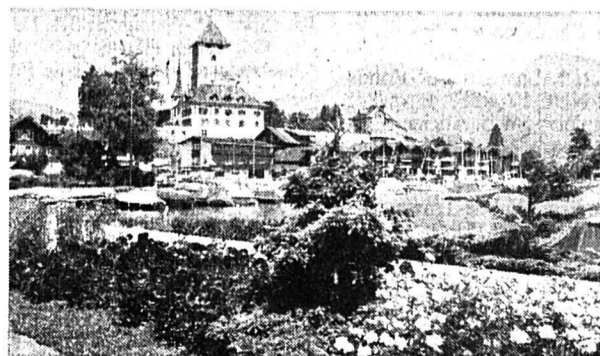
Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Nos magnifiques calendriers

1993

Vues de la Suisse en couleurs



En vente aux bureaux de L'Impartial:

Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 2.80 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 7.- le calendrier
(y compris la fourre cartonnée)

FINANCE

Crédit et conseil

Vos projets prouvent votre confiance dans l'avenir, votre appétit pour la vie. Votre esprit d'entreprise peut vous placer, en tant que salarié, par exemple, face à des investissements excédant vos disponibilités.

Comptez alors sur la Banque ORCA.

Vous bénéficierez ainsi du conseil du spécialiste. Après examen, nous vous proposerons la

plus avantageuse pour vous des nombreuses formules de financement au service de nos clients.

Un dialogue ouvert et sincère avec une banque solide et sérieuse, filiale de l'Union de Banques Suisses, est garant d'une décision transparente et tout à fait raisonnable.



Banque ORCA
Av. Léopold-Robert 53a, La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90

Orca, c'est clair

Audi Quattro S4

La berline sportive par excellence

La quintessence de la technologie développée par Audi depuis bientôt vingt ans se retrouve dans le modèle S4. Cette berline est absolument exceptionnelle, par son comportement, ses capacités sportives, son confort général et son habitabilité. Le top dans cette catégorie, assurément.

Par
Jacques HOURIET



Nouvelle berline Audi

Vivacité, maniabilité, stabilité: un régal d'homogénéité

(sp/audi)

UN CHÂSSIS
À LA HAUTEUR

Mais sans un châssis bien adapté, ce moteur serait dangereux pour un conducteur non averti. Là encore, Audi est allé au bout de sa démarche en utilisant tout son savoir en matière de transmission et de suspension pour conférer à la Quattro S4 un comportement exemplaire. Et les modifications et les renforcements des deux trains roulants autorisent toutes les extrémités que la loi réprime.

Vive, moins pataude que ses

1660 kilos ne le laissent supposer, suffisamment maniable, stable, pas trop dure en suspension, la S4 est un régal d'homogénéité. Son principal handicap vient de sa direction, qui, en fonction de la largeur des pneumatiques, transmet dans le volant toutes les inégalités de la route. Ce n'est pas dangereux ni véritablement gênant à l'usage, et cela démontre toute la valeur d'adhérence du véhicule. La boîte à vitesse est précise et rapide, mais on peut regretter un rappel trop puissant du ressort du levier, notamment quand on

passé la sixième vitesse. Eh oui! il y a bien six vitesses; ce qui a permis au constructeur d'Ingolstadt d'offrir des étagements parfaits. Pas de trou à l'accélération, pas de perte de temps. Un bijou si l'on pense qu'il s'agit d'une transmission intégrale permanente.

Le freinage est puissant et endurant, avec un ABS en série.

LE LUXE TRANQUILLE

Destinée aux «golden boys», aux cadres dynamiques, mais aussi aux pères de famille, la S4 est suffisamment spacieuse. Le

coffre est évidemment d'une capacité plus faible que la moyenne en raison de la présence de l'essieu arrière. Mais il reste acceptable et pratique.

A l'intérieur, le tissu en satin des sièges est très agréable. Sa finition est impeccable. Les sièges sont d'ailleurs très bien dessinés. Le tableau de bord est superbe, avec une instrumentation complète et agréable à l'œil, grâce aux cadrans à fond blanc. L'équipement est évidemment très complet, puisque l'on ne trouve sur la liste des options que le toit-ouvrant, la boîte automatique et les airbags (sacs à air). Verrouillage central, radio, air conditionné, ABS, ordinateur de bord, etc. sont fournis sans supplément.

Avec ses superbes jantes, ses ailes avant élargies et son air ramassé, la S4 a un look «craquant». Et en plus, elle tient ce qu'elle promet!

FICHE
TECHNIQUE

Marque: Audi
Modèle: Quattro S4
Moteur: 5 cylindres 20 soupapes turbo (230 CV)
Consommation: moins de 13 litres/100 km
Réservoir: 80 litres
Transmission: intégrale permanente, boîte 6 vitesses
Freins: 4 disques ventilés, ABS en série
Performances: 235 km/h
Longueur: 4790 mm
Largeur: 1804 mm
Poids: 1660 kilos
Prix: dès 76.100 francs

CONDUCTEURS,
SOYEZ PRUDENTS!Les malices
de l'automne

L'ACS vous fournit quelques conseils précieux pour la période des traîtres brouillards automnaux. En cas de brouillard, de fortes averses ou de chutes de neige, la distance sur laquelle porte la visibilité est souvent surestimée par les conducteurs qui n'adaptent pas la vitesse à la situation. C'est pourquoi il est recommandé de respecter les quelques règles suivantes:

Eclairage

- Enclencher dès maintenant les feux de croisement et cela à toute heure de la journée. Si l'éclairage en cas de «brouillard diurne» ne permet pas de voir vraiment mieux, il est en revanche capital d'être vu.

- Adapter la vitesse aux conditions de visibilité. En cas de visibilité sur une distance de 100 mètres, soit l'équivalent de deux intervalles entre les bornes, l'ACS recommande de ne pas dépasser les 80 km/h.

- Enclencher les feux antibrouillard - qui éblouissent fortement le trafic en sens inverse et les véhicules qui suivent - uniquement lorsque la visibilité est inférieure à 50 m et penser surtout à les couper dès que possible.

- Contrôler les essuie-glaces et le cas échéant les remplacer.

Distance

- Tenir une distance suffisante par rapport au véhicule qui précède. La règle des «deux secondes» est toujours d'actualité et constitue une bonne méthode pour ne pas trop se rapprocher.

- En cas de mauvaise visibilité, éviter dans tous les cas de suivre à grande vitesse les feux arrière du véhicule qui précède. Lorsque le premier véhicule manque un tournant, le deuxième fonce alors lui aussi dans le désastre.

- Même si c'est bientôt le moment d'équiper le véhicule pour l'hiver, les pneus d'été doivent encore présenter un profil suffisant pour ces dernières semaines d'utilisation (1,6 mm au minimum).

Feuilles

Les routes recouvertes de feuilles mortes constituent elles aussi un danger non négligeable. Par temps humide, cela peut conduire à l'occasion à des parties de glisse involontaire qui finissent souvent dans le fossé. C'est pourquoi il est particulièrement recommandé de redoubler de vigilance dans les forêts, car en l'occurrence la course se termine généralement contre le prochain arbre. (sp/acs)

Honda CBR900RR Fireblade

Le «contrôle total» pour les initiés

L'événement motocycliste en 1992 est sans conteste la nouvelle Honda CBR900RR. Le premier constructeur mondial a franchi un nouveau seuil dans le monde de la moto supersportive. Les ingénieurs japonais ont mis quatre ans à concocter ce véritable bijou qui avait pour leitmotiv un «contrôle total» par l'homme de la machine. Avec 125 chevaux dans sa version originale et un poids d'à peine 200 kilos en ordre de marche, la dernière Honda est tout de même une affaire d'initiés. Son comportement très proche de la compétition nécessite en effet un certain métier pour la dompter.

Par
Jean-Jacques ROBERT

La CBR900RR n'est pas destinée à la compétition. En effet, la cylindrée hybride oblige, aucun débouché n'est possible et en conséquences aucune pièce spéciale «racing» ne devrait être produite.

Vingt-deux ans après la CB750 qui avait bouleversé la moto avec son quatre cylindres, Honda présente cette saison une CBR900RR qui redéfinit le



L'événement motocycliste de 1992.

Quatre ans d'études approfondies par les ingénieurs japonais pour construire ce véritable bijou de la mécanique. (sp/hon)

terme super-sport. Revendiquant les performances d'une 1000 cm³ dans un ensemble compact, elle est aussi agile qu'une 600 cm³. Se maniant avec la précision d'une lame éfilée, ce qui justifie son nom, la «FireBlade» doit porter le plaisir du contrôle total de la machine à son maximum. A la base de la recherche sur cette moto, c'est le meilleur rapport poids/puissance qui fut le fil conducteur. Pour l'ingénieur Baba et son équipe, ce sont 185 kilos et 125 chevaux qui furent les éléments de base.

SOUS LA LOUPE

La priorité ayant été donnée à un équilibre optimal et à un «contrôle total», chaque élément de la moto a été passé sous la loupe ou plutôt au verdict des ordinateurs pour trouver la technique nécessaire à sa construction.

Cette analyse a débouché sur un moteur quatre cylindres en ligne de 893 cm³ qui est l'un des éléments de base de sa maniabilité. Très compact, à peine plus volumineux que celui de la CBR600F, il fait appel à un bon

nombre de nouvelles innovations. Par exemple, les chambres de combustion en forme de toit permettent l'utilisation de pistons à tête plate ne pesant que 166 grammes. Et toute cette mécanique de 16 soupapes a été passée au peigne fin pour ne pas dépasser le fameux rapport de 30% du poids global de la moto.

CURE MINCEUR

La cure minceur de la CBR900RR a été rendue possible grâce aux alliages légers et

pas un tout en soi. L'équilibre optimal entre l'homme et la machine passe également par la suspension, le freinage, l'équipement pneumatique et l'aérodynamisme.

La nouvelle fourche à cartouche, disques et pinces de freins inspirés de la CBR600F, sont une autre base saine de cette machine. Le carénage en trois parties est perforé en plusieurs endroits de trous de 8 mm pour améliorer la circulation d'air. Étudié en soufflerie et sur ordinateur, il est l'œuvre du département de course de Honda (HRC).

DU CIRCUIT À LA ROUTE

Taillée pour le circuit, cette CBR900RR est en effet destinée exclusivement à un usage routier. Pourtant c'est seulement hors du trafic qu'elle est en mesure de pouvoir étaler toute sa «saveur». Il faut avoir un assez gros cœur pour oser aller chercher ses limites tant elle est difficile à prendre en défaut. Se laissant balancer dans les courbes comme une moto de course, elle ne donne jamais l'impression d'accuser une telle cylindrée. Littéralement collée à la route, elle engendre rapidement un sentiment de liberté. La plage très linéaire du moteur est presque aussi impressionnante que sa puissance globale. A 240 km/h sur la rectiligne de Philipp Island, on passe la 6e pour constater que l'on continue à accélérer!

Le prix qui dépasse les 18.000 francs ne va pas mettre cette moto à la portée de toutes les bourses. Avec un brin de retenue et un peu de bon sens, ce sont les sensations d'une Ferrari ou d'une Porsche haut de gamme qui sont offertes sur cette moto.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS



Météo:

Ciel souvent très nuageux et quelques pluies. Limite des chutes de neige s'abaissant à 1400 m en soirée.

Demain:

Souvent très nuageux et fréquentes précipitations. Limite des chutes de neige s'abaissant à 800 m.

Lac des Brenets
750,87 mLac de Neuchâtel
429,21 m

Fête à souhaiter mardi 10 novembre: LÉON

8°
Lever: 7 h 28
Coucher: 17 h 032°
Lever: 16 h 51
Coucher: 7 h 36Neige
1500 m

L'Impartial

Un exercice combiné de défense générale a débuté dans le canton de Neuchâtel

Nom de code: «Mont d'Amin»

Tous sur le pont! Le Conseil d'Etat, la zone territoriale 1 et la protection civile. Un exercice général de défense combinée a débuté hier dans le canton de Neuchâtel. Nom de code: «Mont d'Amin».

Les exercices généraux de défense combinée ont pour particularité de coordonner les efforts des secteurs civils et militaires. Mais, comme le rappelait hier matin le conseiller d'Etat, Jean Cavadini, «en six ans, les choses ont changé».

En effet, le dernier exercice de ce type avait eu lieu dans le canton il y a six ans. Depuis, la situation internationale a évolué. La Suisse ne craint pas, pour l'instant, de devoir subir un assaut militaire de l'étranger. Du coup, les fonctions de l'armée ont été revues.

Les stratèges ont imaginé, dans le cadre de la politique de sécurité, plusieurs scénarios possibles: état de crise de type yougoslave, état de crise économique et afflux de réfugiés.



De gauche à droite: MM. Gaberel, Authier, Hügli et Zeller

«Mont d'Amin» a pour particularité de coordonner les efforts civils et militaires.

(Henry)

Dans un bunker

Le Conseil d'Etat in corpore participe à l'exercice. Dans un bunker, dont la localisation reste secrète, les cinq sages neuchâtelois subiront aujourd'hui le stress inhérent à un état de crise. Ils devront prendre les mesures qui s'imposent et qui leur seront dictées par les événements. Possibilité leur est donnée de faire appel à l'armée au cas où les moyens de l'état-major cantonal de défense sont dépassés.

C'est à ce niveau qu'interviendra l'arrondissement territorial 16 qui joue le rôle d'agent de liaison entre l'autorité civile cantonale et l'armée.

M. Claude Gaberel, chef du Service cantonal de la défense du canton de Neuchâtel, proposera certainement quelques petits scénarios propres à mettre le Conseil d'Etat en situation de crise... trois petites heures durant. (dad)

«Dans cette perspective, l'engagement civil est beaucoup plus important que prévu», rappelle M. Cavadini.

«Nous devons apprendre à collaborer et nous devons apprendre à maîtriser au mieux la crise», renchérit le commandant de la zone territoriale 1. Directeur militaire de l'exercice, le divisionnaire Philippe Zeller se plaît à remarquer que «l'exercice général de défense combinée que nous allons vivre met en lice les autorités de la République et canton de Neuchâtel, c'est-à-dire son gouvernement, son état-major cantonal de défense, des formations de protection ci-

ville de plusieurs communes, son arrondissement territorial - l'art 16 commandé par le colonel Jean-Pierre Authier - et des éléments de la zone territoriale 1.

«Dans les faits, un tel exercice permettra de contrôler l'état des préparatifs des états-majors civils et militaires» précise le divisionnaire.

720 ENGAGÉS

Pour sa part, le directeur civil de l'exercice, M. Roger Hügli, a détaillé l'engagement des moyens civils qui inclut, outre les divers états-majors, les formations de protection civile des communes de Cressier, Peseux, Bevaix, Fleurier et La Chaux-de-Fonds

et les détachements sanitaires de la PC de Cortaillod, ainsi qu'une organisation d'assistance et un groupe de samaritains chargés de l'accueil de réfugiés au camp de transit des Bayards. La police cantonale est également de la partie.

Au total, ce ne sont pas moins de 720 personnes qui participeront à l'exercice «Mont d'Amin» jusqu'à mercredi soir.

Que la population ne s'inquiète toutefois pas, cet exercice ne lui causera aucun désagrément. Aucun avion ou troupe blindée ne sont engagés.

DaD

Une histoire de la fanfare militaire

Cherche «trompettes» désespérément

Inimaginable! Il n'existe à ce jour pas le moindre bouquin relatant l'épopée des fanfares militaires des régiments neuchâtelois. Du moins pas encore. Jean-Paul Persoz, ex-«trompette» amoureux des cuivres, a décidé d'entamer des recherches dans ce but.

Contrairement aux sociétés de musiques civiles, les fanfares militaires n'ont jamais eu d'association. Et, par conséquent, pas d'archives riches en souvenirs, anecdotes et documents. Quant au Département militaire cantonal, il ne possède rien en magasin sur le sujet. «Et je ne pense pas que le secret militaire aille jusque là», sourit Jean-Paul Persoz, surpris tout de même de se heurter à de tels imprévus.

Hormis les quatre musiques militaires du canton (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Colombier), qui conservent

quelques documents, les seules sources possibles se trouvent à Berne, à la Bibliothèque nationale ou à la Bibliothèque militaire.

Restent les «anciens». Mais là aussi surgissent d'autres difficultés, tout aussi inattendues: «Leurs souvenirs et photos personnelles sont souvent très riches, le projet les enthousiasme, et malgré tout ils rechignent à me laisser leurs trésors. C'est comme si on touchait à la prunelle de leurs yeux».

Il faut dire que le champ d'investigation est vaste, l'intention de Jean-Paul Persoz étant de remonter le plus loin dans le temps, «en tout cas jusqu'en 1878». C'est à cette époque que fut créé l'essentiel des corps cantonaux existant aujourd'hui, sous des formes quelque peu modifiées. «Les fanfares des bataillons et régiments sont tou-

jours là, mais Armée 95 va bientôt changer et restreindre les effectifs».

Un matériel considérable a toutefois déjà été engrangé, sauf en ce qui concerne la période qui couvre les années 1890-1920. «Il y a là un trou qu'il me sera difficile de combler; c'est une époque un peu «enfouie», où l'on donnait encore des concerts sur ordre de marche...».

Mais rien ne presse, la parution de l'ouvrage n'étant pas prévue avant quelques années. «Mon idée est de faire un historique abondamment illustré, qui irait de 1878 à 1995», confie M. Persoz. D'ici là, il ne désespère pas de recueillir les pièces manquantes auprès du plus grand nombre de «trompettes», nom donné à tout musicien-soldat. Et - pourquoi pas? - les souvenirs de quelques personnalités romandes. (ir)

REGARD

Santé!

Le drogué consomme des stupéfiants. Définition claire, qui permet de constituer des ensembles bien définis de toxicomanes et de personnes saines.

On peut aimer boire un coup sans devenir «accro» de la bouteille. Mais où situer la frontière? A partir de combien de petits verres doit-on dire «bonjour les dégâts»? Dans notre pays, l'abstinence est ressentie comme une tare et la barrière de la normalité écarte le «buveur d'eau» du «bon vivant», pas du «poivrot».

Des études ont montré que la dépendance a faussé les barrières naturelles. Chez la personne qui a un jour été dépendante, l'alcool arrive directement au cerveau, tuant sa volonté. Ainsi, la seule manière de ne pas retomber dans l'alcoolisme nécessite une abstinence totale.

Comme l'individu refuse son alcoolisme, la société oublie que l'alcool tue trois fois plus que la drogue et le sida réunis... En Suisse, en moyenne, 10% de la population doit être considérée comme alcoolique. 16.000 personnes dans notre canton. En comptant les proches, 60.000 Neuchâtelois souffrent par l'alcool.

Dans le cadre des priorités financières cantonales, l'alcoolisme a été écarté. On craint tous d'avoir un jour un enfant qui se drogue. On ne veut pas imaginer qu'on en arrivera à saisir en tremblant ce verre que l'on choque entre amis. Santé!

Anouk ORTLIEB

● Lire également en page 21

Escò aux Geneveys-sur-Coffrane

Régime minceur

La direction de l'entreprise neuchâteloise de tours automatiques Escò, aux Geneveys-sur-Coffrane, veut diminuer de 10% les salaires de la centaine d'employés. Les travailleuses et travailleurs ont été informés vendredi et les syndicats hier.

Page 22

Banque Cantonale Bernoise

Des têtes tombent

Le Conseil de banque de la Banque Cantonale Bernoise (BCB) va être renouvelé. Ainsi l'a voulu hier le Grand Conseil bernois en adoptant par 74 voix contre 30 un postulat dans ce sens, contre l'avis de l'exécutif. Des têtes vont ainsi tomber...

Page 23

Une adaptation parfaite au milieu

OUVERT SUR...
les vieilles fermes, page 28

Spéléos chaux-de-fonniers au fond du gouffre pour la bonne cause

Du plus grand au plus propre

Le gouffre des Sieben Hengste-Hohgant, réseau souterrain mis à jour par de jeunes membres du Club jurassien de La Chaux-de-Fonds dès 1966, figure au quatrième rang mondial par la longueur de ses galeries, au neuvième rang par sa profondeur. A l'écart des routes touristiques, ces abîmes ont la grande chance de demeurer préservées, contrairement aux cavités de la région, transformées parfois en décharges publiques et polluantes.

nord d'Interlaken et Brienz, laissait supposer la présence de failles, de puits. En mai 1966, un groupe de jeunes gens partait en expédition à bord d'une vieille Dauphine, munis d'un matériel de spéléologie qui ferait sourire aujourd'hui. Et le jour de la Pentecôte, ils pénétraient par une fissure. Cette découverte constitue la première entrée de l'immense toile d'araignée souterraine, qui en compte actuellement dix-huit. Elle allait être le début d'une épopée de spéléologues passionnés, qui, dès lors, explorèrent les entrailles de la terre à de nombreuses reprises, jusqu'à ce que les eaux, à la cote de 1284 mètres au-dessous du sol, en défendirent le passage des hommes.

CAVERNES PLUS PROPRES
Si les Sieben-Hengste ne révélaient aucune trace de présence humaine, aucune salissure, ce n'est pas le cas, hélas, de tous les gouffres et cavernes.

Dans la région, on se souvient du tollé soulevé voici quelques années par les nombreuses trouvailles (charognes, fûts) faites sous terre par les spéléologues qui ont, depuis une décennie, mis en exergue les agressions et les pollutions dont souffrent ces cavités.

Récemment, le professeur Jean-Louis Christinat a passé en revue l'état des lieux. Après dix ans de contrôles réguliers, effectués par le Spéléo-Club des Montagnes neuchâtelaises



Gouffre des Bulles.

Pour les spéléos, c'est parfois une descente aux enfers.

(Impar-Gerber-a)

(SCMN), soit quelque 700 visites, on constate une nette amélioration du comportement des humains. En effet, depuis trois ans, les dépôts sauvages de déchets toxiques, de carcasses d'animaux, de carcasses de voitures ou autres ferrailles, ont pratiquement cessé. Un soulagement évident pour les valeureux spéléos bénévoles: il n'est en effet pas drôle de descendre pour la énième fois dans le même endroit afin de témoigner, photos à l'appui, de rapporter au Ser-

vice cantonal de protection de l'environnement (SCPE), voire de nettoyer. D'autant plus que les réitérés passages ont déjà laissé quelques traces préjudiciables (graffitis, bris de concrétions).

Ces résultats réjouissants ont plusieurs raisons: l'information, la création de centres spécifiques pour recueillir les déchets de tous genres, les rapports et contrôles du SCMN, les condamnations et les amendes aux pollueurs.

UNE PREMIÈRE

Il est intéressant de savoir, en outre, que le mandat confié par le SCPE au SCMN pour gérer l'hygiène des 320 cavités naturelles recensées dans la canton est une première en Suisse, à l'heure actuelle encore! Le public ayant répondu à l'invitation du Club jurassien, récemment au Musée d'histoire naturelle, a pu prendre connaissance de tous ces problèmes et découvertes en détail et en dias. (sg)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVES

Précisions

Rendons à L'Abeille...

Rendons à la Société de gymnastique de l'Abeille un membre vétérans que nous avions attribué à l'Ancienne dans notre article publié hier sur l'assemblée de l'Association cantonale neuchâtoise de gymnastique; Arnold Wälti, qui devient vétérans, est donc un fidèle membre de l'Abeille. (ib)

Il continue sa route...

A 14 h 40 hier, M. J. L., de la ville, circulait avenue Léopold-Robert, voie de gauche, en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 118, il a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté la signalisation lumineuse. Sans se soucier des dégâts, il a continué sa route. Il a été intercepté à son domicile.

La Vue-des-Alpes Voiture emboutie

Un automobiliste de Marin, M. C. C., circulait hier à 8 h, de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds. A la sortie du virage à gauche du Pré-Ragel, son auto a heurté l'arrière de celle de Mme G. L., de Cornaux.

AGENDA

Terre nouvelle Impressions d'Afrique

Terre nouvelle organise une rencontre avec Claude-Eric Hippenmeyer, sous-directeur du Gymnase, qui s'est rendu l'année dernière en Afrique, demain à 20 h à la salle de paroisse de l'Abeille, rue de la Paix 124. Thèmes de la rencontre: quel développement et quelle coopération? (Imp)

Concert de gala de musique populaire

Des airs qui plaisent

Prenant la relève des organisateurs précédents, l'Association suisse des Amis de la musique populaire, regroupant les trois cantons de Neuchâtel, Jura et Jura bernois, a organisé samedi dernier, à l'Ancien Stand, un grand concert de gala de musique populaire de belle qualité.

Avec quatre groupes venus de Suisse centrale, des joueurs de

cor des alpes, yodleurs et sonneurs de cloches, l'affiche était prometteuse. De plus, la salle avait été relevée d'une décoration de circonstance, fleurs et cloches à l'appui, pour emmener le public dans une belle ambiance champêtre. Pas de temps mort, durant cette soirée, les changements de groupe étant l'occasion d'apprécier les presta-

tions de yodleurs et de joueurs de cors des alpes.

Sur scène, se sont succédés une cinquantaine de musiciens qui ont été écoutés dans un silence de ravissement. Le présentateur-humoriste, Yvan Voumard, un Romand habitant Thounne, a relevé le pari de ne pas laisser s'installer l'ennui.

La danse a été reine peu avant minuit jusqu'aux petites heures, rires et bonne humeur étant de la partie.

Malheureusement, le public était quelque peu clairsemé et les organisateurs se retrouvent face à un lourd déficit. L'Association suisse des Amis de la musique populaire rassemble quelque 11.000 membres en Suisse, dont 220 pour la section régionale. Fort du succès des petites manifestations régulièrement mises sur pied, le comité a eu envie de proposer un grand concert de gala aux amateurs de musique populaire. Le public était visiblement pris ailleurs; consolation, celui présent était enchanté.



Un ensemble venu des Grisons

Ils ont du talent et ont été fort applaudis.

(sp)

(comm-imp)

Danséchange à Bikini Test

Potentiel du tonnerre

Un échange de danse organisé entre la Suisse romande et la Belgique a rassemblé samedi sur le plateau de Bikini Test, trois compagnies parmi les plus originales qui soient. Les spectateurs, de tous âges, assis (il y avait des chaises, sur des gradins), ont manifesté leur plaisir.

Première en piste, la compagnie Ljada de Bienne, engagée sur des musiques de Donizetti, de Puccini, dans «Who took», un pas de deux évoquant la perte, irrévocable, d'un être cher. Les deux danseurs, Roberto Galvan, Nicole Caccivio - ce sera la seule interprète féminine de la soirée - explorent ainsi des relations spatiales dont chacune semble contenir une vie autonome. Des figures géométriques se composent et se dénouent, des formes surprenantes émergent, se mêlant, se défiant, avec une constante fluidité qui donne à toutes ces structures à la fois l'unité du style et l'évidence de la logique.

La compagnie chaux-de-fon-

nière Objets-Fax (Pellaton, Humbert, Rozo), un fameux potentiel d'humour dans la tête et les jambes, a présenté «Moi je», sur des musiques rock. Ont fait un succès de leur extraordinaire précision rythmique, de leurs ressources de force et de discipline corporelle, exprimées par les enchaînements acrobatiques les plus cocassement inattendus.

Bud Blumenthal et Garrett List, tous deux intéressés par la recherche, sont basés à Bruxelles. L'un et l'autre, bêtes de scène, ils proposent un aspect très neuf du théâtre musical. Garrett List compositeur, tromboniste, chanteur, sait tout faire. Diplômé de la Juilliard School de New York, il enseigne au Conservatoire de Liège et dirige le Central Intelligence Orchestra à Berlin. L'auriez-vous deviné? Bud Blumenthal apparaît tel un Charlot moderne, engagé dans l'illustration de trois extraits de «Fish tracks», l'histoire du poisson qui ne laisse pas de traces, apparentes, dans l'eau! Un chef-d'œuvre d'invention insolite.

D. de C.

DIVERS

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LA CALVITIE

VOICI LA MICRO-INTEGRATION



envoyez ce coupon afin de recevoir notre brochure gratuite

ou téléphonez
041 23 37 22



LA MANIERE LA PLUS NATURELLE JAMAIS VUE

REGENCY CROWN
Obergrundstr. 3 6003 Lucerne

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
tél p _____ 25-1250/4x4

FRANCE

Pour acheter ferme, maison, manoir, dans toutes régions.

CITEM SA,
tél. 021 802 48 21.

18-1821/4x4

A vendre à Gorgier (La Béroche) magnifique appartement de 4 1/2 pièces. Cheminée de salon, cuisine agencée, terrasse env. 100 m², garage double avec vue panoramique sur la lac et les Alpes. Tél. 038/31 68 43 (midi ou soir) 450-1124

IMMOBILIER

À LOUER

À CERNIER, Henri-Calame 1 dans un petit immeuble de 7 appartements, à proximité des commerces et des écoles

4 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

À LOUER

LOCAUX ADMINISTRATIFS

de 230 m².

très bien situés, début avenue Léopold-Robert, 4e étage, ascenseur.

Comprenant 4 locaux à usage de bureaux dont 2 grands locaux modulables

1 local archives - centrale téléphonique installée.

Prix de location intéressants.

Pour tous renseignements: 039/210 320

À LOUER

aux Geneveys-sur-Coffrane, appartements dans immeuble neuf

2 1/2 pièces (58 m²)
véranda, dès Fr. 1080.- + charges.

3 1/2 pièces (87 m²)
véranda, dès Fr. 1250.- + charges.

4 1/2 pièces (97 m²)
véranda, dès Fr. 1300.- + charges.

Libre immédiatement ou à convenir. 28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

Subventions: les animateurs de Bikini Test s'estiment mal servis

Les pieds au mur

Un match de ping-pong semble sur le point de s'engager entre l'Association KA, qui gère Bikini Test, et les autorités communales. Les rockers réclament à la ville leur part du gâteau représenté par les subventions dispensées aux organisateurs de spectacles. Et menacent de ne plus payer la taxe. Le Conseil communal refuse pour le moment d'entrer en matière, estimant en avoir assez fait pour les Anciens Moulins.

«On nous demande de ne pas nous cantonner dans un seul type de spectacles, mais on ne veut pas nous en donner les moyens», regrettent les animateurs de Bikini Test. «On», c'est bien sûr la commune, qui avait exigé, il y a deux ans, avant de débloquer 900.000 francs pour rénover les Anciens Moulins et d'en confier la gérance à l'Association KA, que Bikini Test ne soit pas un ghetto réservé aux seuls rockers.

«L'ennui», regrette Vincent Steudler, de l'Association KA, «c'est que ce sont précisément

les spectacles de diversification (danse, théâtre) qui nous coûtent le plus cher. Si nous ne faisons que du rock, nous n'aurions pas de déficit.»

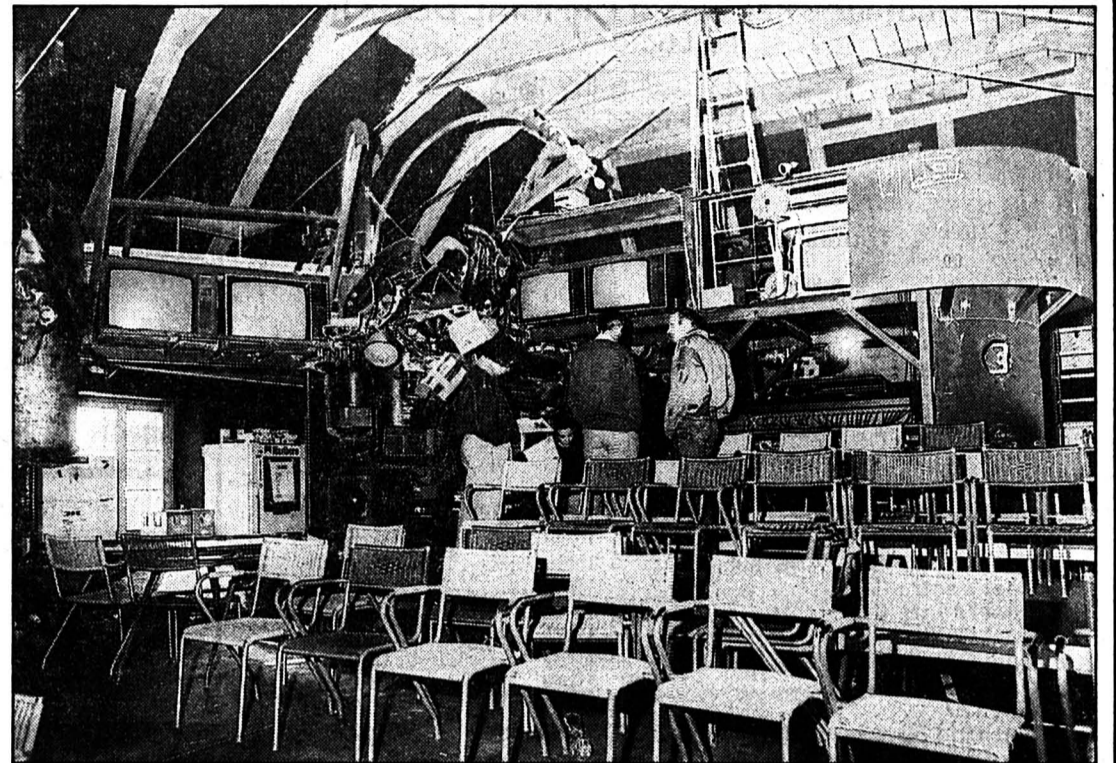
Du côté des Affaires culturelles, on ne l'entend pas de cette oreille: «Les gens de l'Association KA n'ont pas à faire ce que d'autres font déjà, et très bien», affirme le conseiller communal Jean-Martin Monsch. «Ce que nous leur demandons, c'est de mettre leur salle à la disposition de ceux qui désirent y organiser des manifestations autres que des concerts de rock.»

UN GHETTO

Vincent Steudler ne croit pas à cette possibilité. Selon lui, personne ne prendra le risque de monter des spectacles déficitaires à Bikini Test. Et ceux qui le feraient tout de même ne répèteraient pas l'expérience après s'être «plantés» une fois: «Ainsi, à la longue, cela nous retombera dessus: Bikini Test deviendra un ghetto, malgré nos efforts, et l'on aura beau jeu de nous accuser!»

BOYCOTTER LA TAXE

Pour le moment, les deux parties campent sur leurs positions. M. Monsch estime que la commune pourra intervenir ponctuellement, comme elle l'a déjà fait, sous la forme de garanties de déficit pour certains spectacles («à risques»). Mais ce ne sera que pour des sommes peu importantes.



La salle de Bikini Test

Les animateurs craignent de ne plus pouvoir organiser de spectacles («à risques financiers»).

Pas question, en revanche, de redécouper le budget de 640.000 francs prévu cette année pour les subventions aux divers organisateurs de spectacles: «Si l'on inclut Bikini Test dans le paquet, ce sera au détriment d'autres institutions qui, elles, ont déjà

fait leurs preuves», remarque le conseiller communal.

De leur côté, les membres de l'Association KA menacent de cesser de payer la taxe sur les spectacles. Laquelle leur coûterait quelque 40.000 francs en un

an, selon leurs estimations. Une décision qui les ferait basculer dans l'illégalité.

Des poursuites seraient alors engagées, menace M. Monsch, qui juge cette démarche «maladroite». L'automne risque donc d'être chaud. A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Les Planchettes
Le pin's
qui a du revers



Eh oui, Sport et loisirs Les Planchettes a créé son pin's, ceci pour soutenir les activités récréatives et sportives du village. Pourquoi une raquette de tennis? C'est un sport que l'on pratique volontiers sur le terrain omnisport du village et son cordage convenait bien pour recevoir l'emblème de la société. Conseil aux collectionneurs, il n'en reste que quelques dizaines d'exemplaires et on peut acquérir ce pin's à la poste des Planchettes, tél. (039) 23 41 08.

(comm-photo Gerber)

AGENDA

René Richard au MBA
Visite commentée

Le Musée des Beaux-Arts abrite, depuis le 4 octobre, une exposition consacrée au peintre trappeur canadien René Richard, né en 1895 à La Chaux-de-Fonds. Une visite commentée aura lieu demain à 20 h, sous la direction du conservateur Edmond Charrière.

(Imp)

Musée d'Histoire naturelle

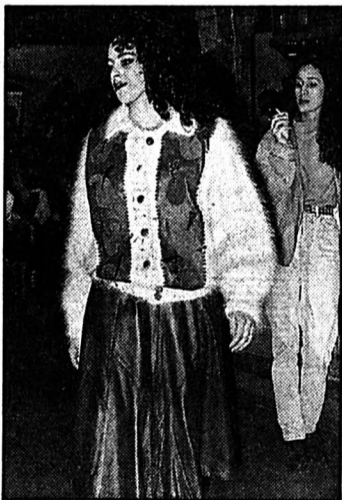
Photographier la nature

Dans le cadre de l'exposition «Treize yeux dans la nature», le Musée d'histoire naturelle, avec l'appui du Club 44, accueillera le photographe naturaliste Alain Saunier, collaborateur occasionnel de la revue «Animan», pour une conférence illustrée par des diapositives. Soirée présidée par le conservateur Marcel Jacquet, demain à 20 h 30.

Défilé de la Boutique Orchidée

Mode douce, douce

Dans la chaleur de la laine, la classe de cuirs bien coupés et des coloris ravissants, la Boutique Orchidée a présenté ses nouveautés la semaine dernière, lors d'un défilé de mode qui s'est dé-



roulé dans le cadre sympathique du bar de La Cheminée. Les mannequins ont arboré des manteaux de laine chauds et élégants, des ensembles et vestes de cuir en coupes originales, de magnifiques pulls, en pièces uniques et tricôtés main; une mode inédite et exclusive qui ne passera pas inaperçue dans les frimas de l'hiver. On y trouve des tenues jeunes et décontractées, shorts et blousons de cuir; on dénicherait encore de merveilleux cachemires, des parkas confortables, doublés et avec capuchon, aux côtés des longues jupes droites ou à godets, entre autres.

Chaussés par Pipo di Roma, maquillés par l'Institut Privilage et coiffés par Viviane et son équipe, les mannequins venaient de l'Ecole de mannequins C. Robert de Neuchâtel.

(ib - photo Henry)

Pêche miraculeuse à Biaufond

Brochet grand format

En s'adonnant à son hobby, la pêche, Francesco Susino ne savait pas jusqu'à samedi 31 octobre dernier, qu'il fallait allier la force à la patience.

Pêchant dans le Doubs, entre la douane et le restaurant de Biaufond, il a fait la prise de sa vie de pêcheur d'eau douce.

Lorsque son hameçon a mordu, la résistance rencontrée l'a surpris. Après 20 minutes d'efforts et l'aide d'un camarade-pêcheur, la surprise était de taille; dans la filoché, employée en extrême, reposait un magnifique brochet mâle de 1,01 m, pesant 5,6 kg; cette bête vorace avait avalé l'appât et 70 cm de câble!

Nul doute que cette prise va convaincre ce pêcheur, habitué



de la haute mer, des attraites des courants d'eau douce qu'il pratique depuis trois ans.

(ib-photo privée)

Concert au Temple Farel

Un vaste répertoire pour la Chorale Faller

La Chorale Faller, dirigée par Marcelo Giannini, a marqué dimanche au Temple Farel son 70e anniversaire. Le concert a démontré la faculté de l'ensemble à interpréter avec aisance, des styles variés.

Combien y a-t-il de choristes amateurs qui s'astreignent à une culture vocale aussi intense, à une analyse aussi poussée d'un texte musical?

La chorale Faller est apparue dimanche sur sa lancée ascendante. L'ensemble, dirigé par Marcelo Giannini, a prouvé sa capacité à aborder, a cappella, les styles les plus divers. Pourtant, après l'épuration de l'an dernier, visant à élever le niveau de l'ensemble, la chorale peut encore progresser.

La justesse des sopranos, dans la partition de Heinrich Schütz, n'était pas parfaite dimanche et le registre n'apparaît pas vraiment «timbré». En revanche, ténors et barytons, ont démontré de belles qualités, les interventions de ces registres dans le répertoire romantique, ont été subtiles et efficaces.

De l'époque baroque on retient particulièrement le motet pour double chœur de Jean-S. Bach. L'auditeur a été captivé par l'aisance du déroulement, par la constante mise en valeur du matériel thématique. «Ave Maria» de Bruckner, fut un grand moment du concert, qui en a compté d'autres encore en couvrant les époques baroque, romantique et moderne. L'excellente partition, polytonale, de Xavier Bouvier, commande de la Chorale Faller à un jeune compositeur genevois, présentée en première audition dimanche, témoigne de la volonté d'ouverture des exécutants.

Thierry Pécaut, organiste, a ouvert le concert par un prélude et fugue de Bach. Il a ponctué la partie vocale de pages de Gigout et César Frank.

La Chorale Faller, qui va aborder incessamment l'étude de la messe de Bach, ouvre ses rangs aux choristes intéressés par l'événement. D. de C.

● Informations: Claude-Alain Jaquet, président. Tél (039) 23.41.92.

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Fontaine, L.-Robert 13 bis, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- THÉÂTRE
«Le Tartuffe», de Molière, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne Théâtre 20 h.
- CONFÉRENCE
«La libre circulation des personnes», par Alexandre Hunziker Club 44 17 h 30.
- CONNAISSANCE DU MONDE
«Mexique, Guetamala, aventures au pays Maya», film et récit de Daniel Dreux MIH 16 et 20 h.

AVIS URGENT

Café du Gaz
Collège 23 - La Chaux-de-Fonds
cherche pour tout de suite
SERVEUSE
Prière de se présenter.
132-507448

NAISSANCES

Isabelle et Yves
CARRAUX-MURISSET

ont la grande joie
d'annoncer la naissance
de leur fils

VALENTIN

le 5 novembre 1992

à Zurich

132-507438

Laurence PASQUIER
et Manuel SCIACCA
vous annoncent la naissance
de leur petit garçon

ROMAIN

le 8 novembre 1992

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Paix 125
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous ouvrons nos cœurs
pour accueillir

THIBAUT

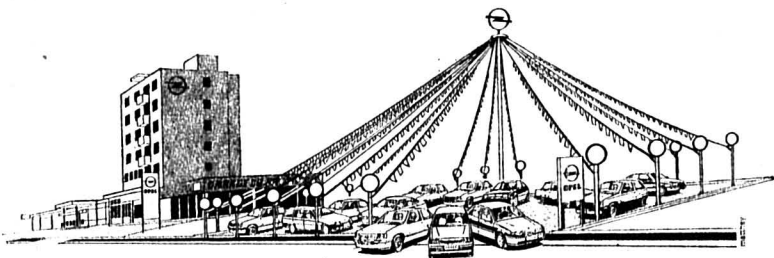
le 26 octobre 1992

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Famille Ludovic, Lionel,
Gladys, Pierre
SCHWYZER-CHRISTEN
La Cité 104
2325 Les Planchettes

132-507434

MARCHE DE L'OCCASION



GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER
Le Locle



Nous pouvons vous proposer un beau choix de voitures d'occasions

Toutes avec la garantie **OK**

Opel Corsa Calypso	1990	25 000 km
Opel Corsa Swing 1.3, 5 p.	1988	9 100.-
Opel Corsa Swing 1.4i, 5 p.	1990	31 000 km
Opel Corsa GS/1 1.6i, toit ouvrant	1990	50 000 km
Opel Kadett Jubilé 1.6i, 4 p.	1987	68 000 km
Opel Kadett GT 2.0i, 4 p.	1991	19 000 km
Opel Kadett GS/1 2.0i	1988	14 900.-
Opel Ascona Sprint 1.8i, 5 p.	1986	6 900.-
Opel Ascona GL, 5 p., autom.	1987	56 000 km
Opel Ascona GL 2.0i	1988	9 800.-
Opel Vectra GLS, 4 p.	1989	16 800.-
Opel Vectra GLS, ABS, aut., t.o.	1989	43 000 km
Opel Vectra GT, 5 p.	1989	22 000 km
Opel Manta CC	1982	38 000 km
Opel Calibra 16 V	1991	35 000 km
Opel Omega Montana 2.4i	1990	47 000 km
Opel Omega 3000	1989	24 000 km
Fiat 127	1980	4 500.-
Fiat Uno 55	1986	7 000.-
Ford Sierra Leader 2.0i, ABS	1988	13 900.-
Ford Escort Saphir	1990	41 000 km
Lada Samara 1.3	1988	6 500.-
VW Jetta Pacific 1.8, 4 p.	1989	55 000 km

Voyez notre parc. Essai - Crédit - Echange
Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

DIVERS

Vraiment Libre

du 11 -14 novembre
à l'aula du Collège
Jéhan-Droz au Locle



Avec
Carlo Brugnoli
Évangéliste
et enseignant

- Mercredi 11 novembre : Coupable, moi non plus!
- Jeudi 12 novembre : Je veux la vérité, question de vie ou de mort.
- Vendredi 13 novembre : Libre d'être.
- Samedi 14 novembre : Je te présente : Dieu

Chaque soir à 20 heures
dans l'aula du Collège Jéhan-Droz, Le Locle.

Entrée libre

Organisation : Alliance Évangélique locloise 157-800600

IMMOBILIER

A louer au Locle, rue Bellevue 8
Immédiatement ou pour date à convenir

**deux appartements
en duplex neufs**

avec jardin et l'un avec terrasse.
Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérance
Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 84

132-12263



Diffusion Immobilier

MAILLEFER 39
2006 NEUCHÂTEL
038 30 20 00

A NE PAS MANQUER

En plein centre du LOCLE
dans immeuble neuf avec ascenseur
Appartement 4 pièces 92m²

PRIX ET CONDITIONS INCROYABLES !

Prix de vente : Fr. 260'000.-
Fonds propres : Fr. 27'000 suffisent

350 28-1524

Jura neuchâtelois

Par manque de succession:

fabrique de boîte

bien équipée, machines modernes et CN,
fabrication or, platine et acier, est à remettre.

L'occupation actuelle est de 30 personnes,
place pour 50 ou plus.

Pour renseignements, écrire sous chiffres
Q 132-730387, à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

DIVERS



Pinte de la
Petite-Joux
Fermeture le lundi
engage
orchestre (duo)
pour Saint-Sylvestre
☎ 039/37 17 75

470-144

SPECTACLES - LOISIRS

expo 92
Election de **MISS et MISTER expo 92**
Critères: originalité, farfelu etc...

Inscrivez-vous! Jusqu'au 15 novembre.
☎ 31 80 34, ☎ 61 16 00

157-14281

IMMOBILIER



AU LOCLE À LOUER POUR DATE
À CONVENIR

APPARTEMENT
de 3 pièces, cuisine agencée, tout confort, rue de la Gare.

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
de 2½ pièces, dans petite maison rénovée, cuisine entièrement agencée, tout confort.

LOGEMENTS
de 1 et 2 pièces, chauffage central, salle de bains, loyer Fr. 321.- et Fr. 511.-, rue des Cardamines

POUR LE 31 MARS 1993

TRÈS BEL APPARTEMENT
de 4½ pièces, cuisine agencée, balcon, véranda, jardin privatif avec barbecue.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

CABARET



ouvert tous les jours
17 h 00 - 4 h 00
Attractions
Strip Tease

470-572

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

À LOUER AU LOCLE
Rue des Envers 48-50 (Centre ville) dans bâtiment entièrement rénové avec ascenseur

SUPERBES APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée et d'un lave-vaisselle.

Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:

28-486



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

Solution du mot mystère
OSCILLER

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

OFFRES D'EMPLOI

Le Service social et médico-social des Franches-Montagnes met au concours un poste

d'aide familiale de 50% à 100%

OU

d'aide ménagère de 50% à 100%

avec possibilité ultérieure de formation.

Entrée en fonctions: tout de suite ou pour date à convenir.
Lieu de travail: les Franches-Montagnes.
Délai de postulation: 6 décembre 1992.
Conditions: permis de conduire et voiture.

Les postulations avec documents usuels sont à adresser à:

Service social et médico-social des Franches-Montagnes,
rue du Pâquier, 2725 Le Noirmont,
avec la mention «POSTULATION».

14-503447/4x4

Vision 2000
Tarot en direct
156 60 19
demandez Samuel
18-508668

VIN JOYEUX CORTAILLOD

Blanc Fr. 6.- la bout.
Rouge, Œil-de-Perdrix, Fr. 11.- la bout.
Vente directe à la cave dès 24 bout.
Dégustation sans engagement.
RÉMY VERDAN, Viticulteur encaveur
Joyeuses 11 - 2016 Cortaillod
☎ 038/42 13 71

28-513205

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	Jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	Vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	Lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	Mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	Mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	Jeudi 12 heures



La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

Conseil général du Locle: 500.000 francs pour l'automatisation des Services industriels

«Non à ce gadget»

Un crédit de 500.000 francs était présenté vendredi dernier pour l'acquisition d'un centre de conduite en vue d'une automatisation progressive de la gestion et de l'exploitation des Services industriels: c'est toujours non. Pas plus que le rapport présenté en février dernier par le conseiller communal d'alors, Francis Jaquet, la seconde mouture défendue par l'actuel directeur de ce service, Jean-Paul Wettstein, n'a trouvé grâce devant le législatif du Locle. Si le premier avait été renvoyé au Conseil communal, la seconde a été refusée par 19 voix contre 17.

Double déception, sans doute, pour le conseiller communal Wettstein qui avait reconnu la pertinence de ce projet en décidant de revenir à la charge et

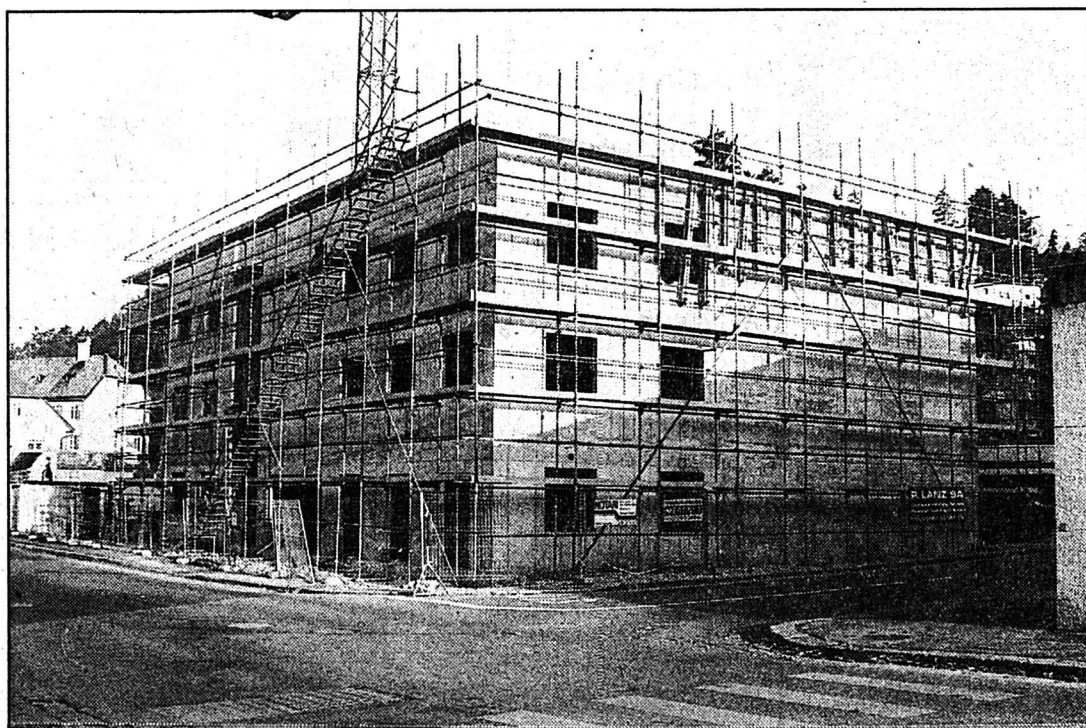
dont c'était le premier «gros» rapport qu'il soumettait au Conseil général.

Il est reparti, certes déçu, avec sa copie sous le bras. Mais surtout navré que le législatif n'ait pas saisi l'enjeu de cette importante demande de crédit. A ses yeux pourtant, il s'agissait d'un investissement intervenant au bon moment. Techniquement surtout, mais aussi financièrement, car le repousser ne pourrait qu'accroître la dépense. M. Wettstein a mis les conseillers généraux devant un choix et face à leur responsabilité, relevant que ce projet visait à améliorer la qualité des prestations des SI, qui sont au service de la population, et qu'un refus risquait de les diminuer. Il a encore ajouté que le refus de ce crédit risquerait de créer «une situation boiteuse et délicate pour les générations futures».

VOILÀ UNE ÉCONOMIE!

Tous ces arguments n'ont finalement réussi qu'à convaincre certains membres de Droit de parole (qui avaient réservé leur avis dans l'attente des réponses données à certaines de leurs interrogations), mais n'ont nullement ébranlé les représentants de la gauche, qui s'était d'emblée opposée à ce crédit.

De l'avis du popiste Charly



La nouvelle chaîne de traitement de l'eau en construction

Elle ne pourra conduire efficacement les puits qu'elle devra gérer et exploiter.

(Impar-Perrin)

Débieux, ce nouveau rapport n'apportait rien de neuf en comparaison de celui de février dernier. Plus particulièrement en ce qui concerne le coût global de cette opération; de plus, il ne ré-

pondait en rien aux questions posées à l'époque. «Aucune réponse sur le plan financier ni sur les perspectives à long terme», releva-t-il. Et d'ajouter qu'aux SI, «le tâtonnement sur les investissements perdurent». Il proposa le refus dudit rapport, estimant que «s'il s'agit de faire des économies, ça c'en est une!»

MANQUE DE VISION GLOBALE

«Aucun changement sur le fond de ce rapport. Je répète, comme en février dernier, que ce projet est un gadget», asséna le socialiste Labгаа. Il cita les montants (chiffrables en millions) déjà votés pour le traitement de l'eau et la future adduction, et s'étonna que le problème de l'automatisation ne soit pas vu (et calculé) d'une façon aussi globale. Il jugea indécent d'accorder un tel

montant pour ce «gadget», quand le soir même (voir encadré) le législatif économisait 220.000 francs «sur le dos» des fonctionnaires communaux.

Modéré, le représentant de Droit de parole, A. Cattin, se demanda s'il ne valait pas mieux relier le système de contrôle du Locle à celui de La Chaux-de-Fonds, en considérant le premier comme un grand quartier de la seconde. Le libéral Ph. Aubert, pour sa part, souscrivait à cette demande de crédit. Soulignant la nécessité de la fiabilité, donc la surveillance des réseaux.

Au vote, 19 membres ont finalement refusé ce rapport. Soit des suffrages venus de la gauche et renforcés par deux voix de Droit de parole qui, en faisant la différence, a une fois de plus confirmé son rôle d'arbitre. (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Législatif du Locle Pas de séance de relevée

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre édition de samedi dernier, le Conseil général n'est pas tout à fait parvenu à épuiser son ordre du jour. Un point relatif à une motion sur la collaboration régionale transfrontalière n'a pu être abordé. A ce propos, les socialistes ont souhaité une séance de relevée. Mais cette proposition, qui n'a pas fait l'unanimité parmi ses rangs puisqu'elle n'a recueilli que sept voix, a été refusée par 16 avis contraires. Prochaine séance donc, vendredi 18 décembre, avec au menu le budget en guise de plat principal. (Imp)

BRAVO À

Mme Maria Sandoz-Othenin...

... domiciliée rue du Lac 12 aux Brenets, qui vient de célébrer son 90e anniversaire. A cette occasion, elle a reçu la visite du Conseil communal qui lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population brenassières. (Imp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel

Un jeune pasteur de Mulhouse

Une soirée est organisée par la Communauté évangélique, Chapelle 8 aux Ponts-de-Martel: vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20 h, un jeune pasteur de Mulhouse, Samuel Patterschmied, viendra parler des merveilles de Dieu. Prière de réserver. Chacun est le bienvenu. (comm)

Les Ponts-de-Martel

Concert de la fanfare Sainte-Cécile

Samedi 14 novembre à 20 h au centre polyvalent du Bugnon, la fanfare Sainte-Cécile organise une soirée pour l'inauguration de sa nouvelle bannière. Un concert de la fanfare ouvrira les feux avant la présentation de la bannière. En seconde partie, la scène accueillera un spectacle de magie et ventriloquie. Enfin, les dernières heures de la soirée seront animées par un bal avec l'orchestre «Vald'Ys». Avis aux amateurs: 50 pin's numérotés seront mis en vente lors de la soirée. (sam)

Abstention du POP

La proposition de l'exécutif d'indexer les salaires du personnel communal (durant ces deux prochaines années), en un seul versement et non plus en deux fois, a été acceptée par 27 voix sans opposition.

Le pop a confirmé son intention de s'abstenir, «surpris de la méthode utilisée, étonné du fait que tous les représentants du personnel n'aient pas été consultés» et «fâché qu'en guise de première mesure d'économie» on s'en prenne aux salaires.

Il y a eu erreur d'information, a reconnu le président de la ville, Rolf Graber; mais diverses me-

sures, dans d'autres secteurs, ont déjà été prises a-t-il assuré.

Dans la foulée, un postulat de Fr. Maillard (dp), relatif à la constitution d'une commission du personnel, a été écarté, alors qu'un autre postulat du socialiste J.-P. Thiffin, relatif aux cours de sécurité que doivent suivre les employés techniques de l'administration, a connu un sort contraire.

Enfin, le législatif a unanimement accepté de vendre des parcelles de terrain sises en zone industrielle à Dynafer S.A., dont on attend à court terme la création de 57 emplois. (p)

Deuxième concert de l'ACL

La musique en trio



Deuxième rendez-vous de l'Association des concerts du Locle (ACL), il met en scène le Trio Wanderer, «trio de l'avenir», ainsi nommé par ses pairs pour sa maturité exceptionnelle.

D. de C.

Composé de Guillaume Sutre (violon), Raphaël Pidoux (violoncelliste) et Vincent Coq (pianiste), le Trio Wanderer (sp) a été fondé en 1987. La même année, l'ensemble est admis dans la classe de musique de chambre du Conservatoire de Paris, dont les trois musiciens étaient déjà premiers prix.

Premiers prix des concours internationaux de Munich, (Konzertgesellschaft) et concours de trio avec piano, ils ont été lauréats de la Fondation Menuhin. Honorés d'une bourse de l'Université de Bloomington aux Etats-Unis, ils ont travaillé avec Franco Gulli, Janos Starker. En mai 1990, le prix du concours Fishoff les a propulsés dans une carrière internationale.

● Temple du Locle, mercredi 11 novembre à 20 h 15

NAISSANCE

Miriam et Tabitha ainsi que leurs parents ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

ELIANE

le 9 novembre 1992

Clinique Sonnenhof
3006 Berne

Famille Erika et Jean-Bernard
BENOIT
Prairie 5
Les Ponts-de-Martel

Vente-kermesse de la paroisse catholique

Toutes générations confondues

Destinée à entretenir le «ménage» de la paroisse catholique du Locle, la vente-kermesse organisée chaque année est devenue un rendez-vous et une fête populaire, sans limite d'âge ou de confession! Démonstration ce week-end dernier à Paroiscentre.

Il faut s'y prendre assez tôt pour mettre sur pied cette kermesse. Organisateur bénévole parmi d'autres, Michel Moullet nous indiquait que cette vente mobilise plus de 120 personnes en tout, y compris les dévoués boulangers et pâtisseries de métier, qui confectionnent sur place des douceurs toujours fort prisées. Et distribuées également à la sortie de la messe au Locle, aux Brenets et au Cerneux-Péquignot.

Des bénévoles encore aux stands, à la cuisine et dans la salle. Là aussi, pas de limite d'âge: les retraités voisinent avec de jeunes gens et jeunes filles qui acceptent volontiers de jouer les sommeliers.

Samedi après-midi, le soleil constituait une redoutable concurrence, mais il y avait du monde déjà dans la grande salle pour applaudir les jeunes gens de l'école de danse J.M. Mélo-die. Les juniors commencent les séances de maquillage, aidés par les scouts des Trois Sapins.

De façon générale, les enfants étaient à l'honneur, soit sur scène, soit devant! Le groupe scout Saint-Paul proposait un spectacle d'ombres chinoises; samedi soir, a pris place une comédie musicale interprétée par

le Petit Chœur de la paroisse, ainsi qu'un concert des chanteurs «Neuf de Chœur».

Dimanche matin, c'était au tour du chœur d'enfants «Les Papillons» de Corban (JU)... Et puis une initiative qui a toujours beaucoup de succès: une disco organisée samedi soir par un groupe de jeunes des Montagnes neuchâtelaises, «c'est toujours archiplein. L'année passée, on ne pouvait plus entrer!», indiquait M. Moullet.

Restait, le dimanche soir, à ranger et à nettoyer. Fatigués, mais contents. (cld)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

NAISSANCE

MATERNITÉ HÔPITAL DU LOCLE

Pour le plus grand bonheur de Magali, Aurélie, Séverine, Anne-Martine et Gérard
HUGUENIN-GUYOT

ANTHONY

est né le 8 novembre 1992

Marais 3
2400 Le Locle



Séance de maquillage

Des scouts, des gosses, de l'ambiance. (Impar-Droz)

Intermarché à Morteau: vigoureuse entrée en matière de Léon Dotal

Un violent réquisitoire

Léon Dotal, président des commerçants non sédentaires, qui inaugurerait la foire de la Saint-Martin dimanche à Damprichard, s'est livré à un vigoureux réquisitoire contre les velléités d'extension d'Intermarché à Morteau.

Le ton monte chez les titulaires et défenseurs du commerce traditionnel qui inscrivent leur combat dans le cadre plus général de la sauvegarde du milieu rural dont André Triboulet, maire de Damprichard, est en quelque sorte le chantre.

Le bras de fer engagé entre Intermarché Morteau et l'Union commerciale mortuacienne radicalise désormais les prises de position. Le petit commerce a véritablement l'impression d'être pris au piège de la toile d'araignée de la grande distribution.

C'est ce qu'a exprimé Léon Dotal dimanche. «Le projet d'agrandissement d'Intermarché-Morteau nous fait penser plus à une Europe des prix qu'à une Europe sociale: il faut freiner l'expansion des grandes surfaces, car le site de Morteau est à notre avis trop largement implanté en grandes surfaces. C'est un arrêt total des autorisations d'établissements sur plusieurs années que nous demandons», martèle Léon Dotal considérant «qu'autoriser l'extension d'Intermarché à Morteau ouvrirait la porte à l'escalade».

IMMENSE CATASTROPHE
Il redoute en effet que si, d'avenant, la Commission nationale d'urbanisme commercial, devant en principe statuer sur cette



Dimanche à Damprichard

Commerçants et élus ligüés contre la grande distribution.

(Impar-Prêtre)

extension en janvier, donnait son aval. «Les deux autres grandes surfaces de Morteau, les deux de Maïche et les deux de Valdahon veulent se mettre à la même hauteur pour ne pas se laisser absorber». Le président des commerçants non sédentaires avertit que «ce serait alors une immense catastrophe» et prédit l'apocalypse pour «les plateaux du Haut-Doubs qui deviendront un désert où ne manqueraient que le sable et le soleil brûlant».

«Nous n'accepterons jamais qu'on démolisse ce qui reste du commerce rural», prévient L. Dotal. Christian Joset, son se-

crétaire a déploré que le président de la Chambre de commerce du Doubs n'ait pas combattu l'extension d'Intermarché Morteau, sous prétexte que sa réalisation tarirait l'exode de la clientèle du Val vers Pontarlier».

«SURPRISES DOULOUREUSES»

M. Descateaux, patron des Intermarchés de Morteau et de Maïche, se demande «de quoi se mêle M. Dotal, un ancien commerçant à la retraite», ajoutant que «chacun fasse son métier et les vaches seront bien gardées». Il ajoute à l'intention des adversaires de l'extension de son éta-

blissement de Morteau «qu'ils vont avoir des surprises douloureuses».

André Triboulet, premier magistrat de Damprichard, est un allié inconditionnel du commerce de détail, participant à ses yeux au maintien du tissu rural et à l'existence d'une vie sociale ainsi que l'a prouvé le succès de la foire de la Saint-Martin. Aussi, il assiste malheureusement à l'inexorable déperissement des campagnes et de son village. Il informe ainsi que, «sur 33 mariages récents, vingt couples sont partis ailleurs, car il n'y a pas de travail pour eux». (pr.a.)

L'affaire Garetta abordée à Damprichard

Pas de mauvais sang

L'Amicale des donneurs d'hémoglobine du Plateau ne se fait pas de mauvais sang. 750 personnes du secteur donnent régulièrement leur sang et soixante d'entre elles, fidèles parmi les fidèles, ont été décorées vendredi soir au cours de l'assemblée générale à Damprichard. «Dans un monde où il n'y a plus grand chose de gratuit, votre générosité est exemplaire», devait souligner André Triboulet, maire du lieu.

Le scandale du sang contaminé et ses développements politico-judiciaires ne semblent pas avoir d'impact sur les donateurs du Plateau. «Leur nombre est resté stable ainsi que le volume des collectes, de 1150 pour 92», note Philippe Biajoux, président de l'Amicale. Il faut sans doute ex-

pliquer cette confiance par le fait que le centre de transfusion sanguine de Besançon s'est immunisé depuis longtemps contre les risques de contamination du sida et autres virus mortels grâce au respect de règles et précautions draconiennes. C'est ce qu'a souligné le docteur Couteret en ajoutant toutefois que le risque existe et doit être pris en compte à tous les niveaux de la chaîne du sang, du donneur au prescripteur de la transfusion en passant par l'infirmière.

Le Dr Couteret a indiqué que le centre bisontin «n'avait jamais prélevé de sang dans les prisons et avait arrêté de collecter dans les casernes, car il n'y avait pas de bonnes conditions». Ce n'est donc pas un hasard si le centre de transfusion n'a eu qu'à déplorer deux cas de sida dans les années 81-82, soit bien avant

que le dépistage de la maladie ne soit effectué.

CHAMP D'ACTION ÉLARGI

Pour la campagne 92/93, neuf collectes sont prévues sur le Plateau. La prochaine aura lieu à Maïche le 16 novembre et, comme à Damprichard où elles sont prévues en soirée pour permettre aux frontaliers de s'y rendre, les donateurs auront droit désormais à un casse-croûte amélioré avec des fruits en sus! L'Amicale du Plateau élargit d'autre part son champ d'action en direction des cancéreux, paralysés se mettant également au service des situations de détresse matérielle, au Mali ou dans le Vaucluse (Vaison-la-Romaine) par la collecte et l'envoi de fonds. Enfin, la séance s'est achevée par la remise de 60 médailles dont 15 d'or pour 50 dons. (pr.a.)

Le S.O.S. de Louis Munnier

Louis Munnier, patron de l'usine de boîtes de montres du même nom à Damprichard, membre titulaire de la Chambre de commerce, président du syndicat national des fabricants de composants horlogers a lancé également un véritable cri d'alarme, proche du S.O.S. à l'occasion de l'inauguration de la Foire de la Saint-Martin.

«L'horlogerie française connaît une crise d'une violence inouïe depuis deux ans. Avant, les crises étaient beaucoup moins dures et plus espacées, on avait le temps de se remettre. Il y aura encore beaucoup de chômage, beaucoup de licenciements, beaucoup de dépôts de bilan», souligne-t-il. «On a un produit supersensible. Une pièce produite pour 100 FF par nos soins arrive ici à 20 ou 30 FF de Hong-Kong. On ne peut plus passer», constate Louis Munnier qui évoque en outre le poids des charges sociales représentant «40% du prix de revient».

QUASI ASPHYXIÉ

Il a pris avec lui sa redevance de taxe professionnelle, expliquant devoir verser «580.000 FF à la commune de Damprichard pour le 10 décembre». «Comment voulez-vous qu'on continue», alerte M. Munnier, surtout que les banques ont du mal à jouer le jeu. «Si les banques ne nous suivent pas, on est foutu. J'en ai reçues deux récemment qui ont subi des pertes se chiffant par milliards. Elles m'ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas se permettre d'en avoir en plus des petites». «On est quasi asphyxié», diagnostique L. Munnier. Il s'en remet aux collectivités locales ayant à son sens en quelque sorte un devoir d'assistance à l'industrie en danger. «Nous demandons deux millions de francs au département et à la région, sachant que notre profession verse 24 millions de francs par an de taxes professionnelles en Franche-Comté et, ils ne peuvent pas nous les donner».

Abondant dans son propos, le maire de Damprichard estime que «si rien n'est fait pour le secteur, on va vers quelque chose d'épouvantable». (pr.a.)

TAPIS VERT

Tirage du lundi 9 novembre

Dame de pique
Huit de cœur
Sept de carreau
Valet de trèfle

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Malheureuse inversion

Une erreur de manipulation est à l'origine de la photo publiée malencontreusement dans notre édition d'hier pour illustrer notre article sur la gréviste de la faim à Maïche. Une photo que vous retrouvez dans cette présente édition pour accompagner, à bon escient cette fois, le sujet sur Intermarché.

Charquemont

Mauvais souvenirs

La grève de la faim entreprise par Mme Billotte a rappelé de bien mauvais souvenirs à Robert Bessot, maire de Charquemont. Il avait dû gérer en effet, en 1989, la grève de la faim de Jacques Lalevée qui entendait obtenir réparation après un licenciement qu'il jugeait alors abusif et une mise en demeure de quitter le logement de fonction qu'il occupait. (pr.a.)

Kurde de Morteau Sur le chemin du retour

Le Kurde, Alaadin Polat qui avait refusé d'embarquer dimanche dans l'avion à Paris-Roissy devant le ramener à Istanbul, est sur le chemin du retour.

Le Tribunal de Bobigny l'a condamné en effet hier à un mois et demi d'emprisonnement avec sursis.

Libre, M. Polat devrait retrouver sa famille ce matin à Morteau.

Sous le coup d'une mesure de reconduite administrative à la frontière, il avait fait valoir le risque qu'il encourait de remettre les pieds sur sa terre natale en raison de son passé d'opposant politique. (pr.a.)

AGENDA

Besançon

Soirée lecture

Une nouvelle soirée lecture, avec la liseuse de bonnes nouvelles, est agendée ce mardi 10 novembre au Théâtre de Poche de Besançon, 18 h 30, durée une heure. Y seront dits des histoires (pas toujours gentilles) de familles, des textes de Robert Musil, Virgilio Pignera, Edith Bouchard, Adolfo Bioy Casarés, Jean-Denis Bredin, Denise Martin et Jean-Michel Lecomte. (Imp)

FINANCE

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4*4

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons dans votre région
REPRÉSENTANT(E)

Formation assurée. Salaire de base, frais, commissions, gratifications. Débutant(e) accepté(e). Pour un premier contact: ☎ 037/82 20 20. 17-4136

Quel(le) jeune homme ou jeune fille serait disposé(e) à enseigner une heure d'anglais?

le samedi de 13 à 14 heures (débutant)? Contactez-moi!

☎ 039/31 55 36

MONTREMO SA

Emancipation 55, 2305 La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN PASSEUR AUX BAINS

pour son département galvanoplastie, la connaissance du cadran est souhaitée mais non indispensable

UNE PERSONNE

habile et consciencieuse pour travaux de ponçage et autres petits travaux

UNE DÉCALQUEUSE

apte à travailler sur machine automatique

Veuillez téléphoner, pour prendre rendez-vous, au 039/28 38 88

132-12516

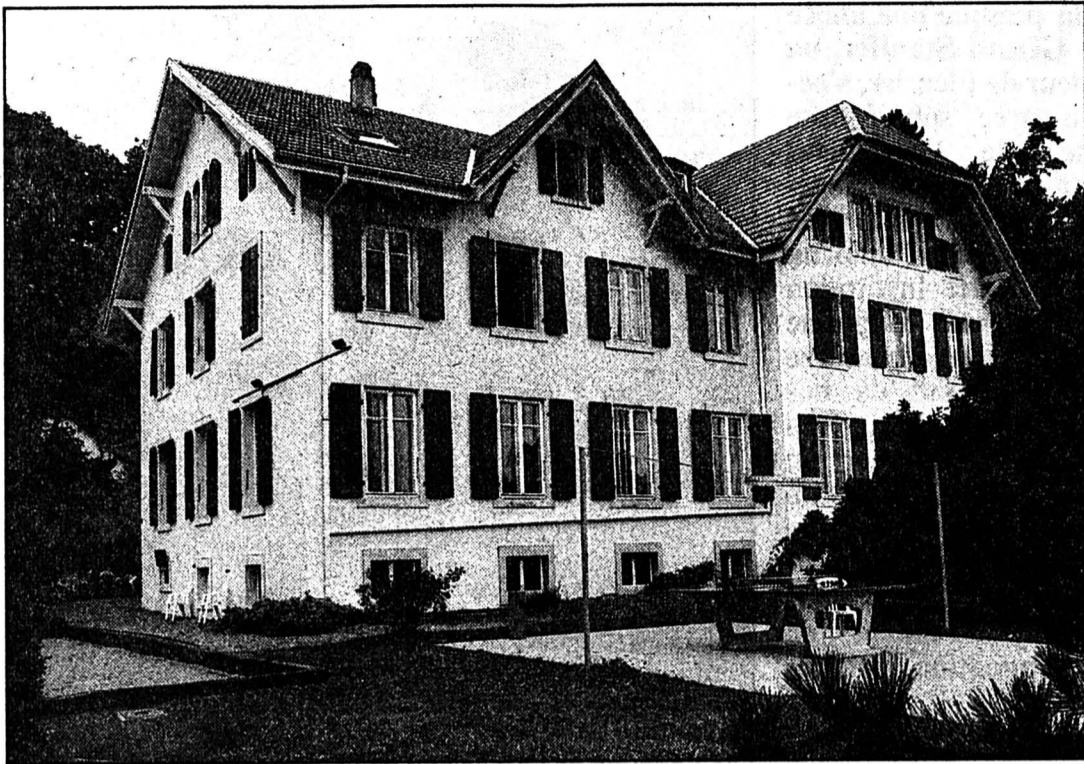
Pontareuse et L'Auvent en panne

Quand le vin est tiré...

Quand le vin est tiré, il faut le boire... Pour des raisons financières, le concept global de prise en charge des alcooliques, établi par les fondations de l'Auvent et de Pontareuse, n'a pu être mené à chef. Mais, aujourd'hui, il faudrait investir «à perte» trois millions de francs pour continuer d'utiliser les structures existantes...

Le canton de Neuchâtel dispose de trois institutions de prise en charge des alcooliques*. Le Devins, sur les hauteurs de Gorgier, appartient à l'Armée du Salut et reçoit des patients pour de longs séjours, dans un cadre médicalisé. Pontareuse est un établissement de cure de 32 lits. L'Auvent, à Peseux, est spécialisé dans la «post-cure», 14 lits et 2 studios protégés. Ces deux dernières institutions appartiennent à des fondations qui pourraient être dissoutes au profit d'une nouvelle, dans le cadre d'un concept global de prise en charge de la personne alcoolique.

Depuis la fin des années 70, les fondations y ont réfléchi et travaillé, présentant en 1990 un avant-projet avalisé par la commission cantonale LESP (loi



Pontareuse

Le concept global de prise en charge des alcooliques est mis en veilleuse.

(Impar-Galley-a)

sur les établissements spécialisés pour personnes âgées) et l'Office fédéral des assurances sociales. Il prévoit un réaménagement total de Pontareuse, avec la réalisation de nouveaux bâtiments à la place de ceux existants, et devisé à seize millions. Deux amitiennes - à Marin (Préfergier) et

à La Chaux-de-Fonds (aux Arêtes) - permettraient une décentralisation de cette prise en charge, complétée par un établissement réservé aux femmes, dans les locaux actuels de L'Auvent, à Peseux. Confronté aux économies budgétaires, l'Etat a écarté ce projet de ses priorités,

reléguant au siècle prochain sa réalisation possible.

ALTERNATIVE PROPOSÉE

Depuis que les fondations visent la réalisation de nouveaux locaux dans le cadre du projet global, elles ont renoncé à investir... Plus d'entretien, pas d'améliora-

tions au niveau du confort. L'Auvent, par exemple, ne dispose que d'une douche pour quatorze pensionnaires...

Les deux institutions fonctionnent avec un taux d'occupation de 90 %, dans des conditions difficiles. Il faudrait investir quelque trois millions (sans subvention fédérale) pour maintenir l'exploitation durant les dix ans à venir.

Les responsables proposent une alternative: une réalisation par étapes. La première, urgente, coûterait plus de dix millions (avec frais secondaires, compte d'attente, mobilier et décoration, non inclus dans le premier avant-projet). L'Office fédéral des assurances sociales subventionnerait la moitié de ce coût. Il faudrait investir quelque 340.000 francs pour la maintenance provisoire des locaux conservés. Les fondations actuelles seraient disposées à vendre le bâtiment de l'Auvent pour constituer un capital de départ.

AO

* Une cassette vidéo, intitulée «C'est possible», présente les diverses institutions, avec des témoignages de pensionnaires. Elle permet de calmer les craintes de quelqu'un qui envisagerait un séjour sur place. Elle peut être obtenue auprès de la Maison de Pontareuse, tél. (038) 42.46.76.

BRÈVES

Neuchâtel

Loterie des arts

La Société des amis des arts a tenu hier son traditionnel tirage de la loterie, qui s'est fait en présence de deux notaires et de représentants de la police cantonale. Grâce aux mêmes instruments qu'il y a 150 ans, tambour et urne, 31 lots - des œuvres d'artistes qui ont exposé à la galerie durant les deux dernières années - ont été attribués. L'assemblée générale a vu la démission du président Pierre Uhler. Le comité devra se réunir pour désigner son successeur. (cp)

Neuchâtel

Workshop de la LNM

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A. (LNM) organise aujourd'hui, demain et jeudi, son 10e Workshop - Salon du tourisme et de la communication, au port de Neuchâtel: 41 participants présenteront leurs produits touristiques à bord du M/S «La Béroche» et du «Ville d'Yverdon». Plus de 400 professionnels du tourisme sont attendus. (cp)

FSRM

Projets en lumière

La Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM), sise à Neuchâtel, a présenté hier à Berne les résultats de six des projets de recherche qu'elle soutient dans les hautes écoles, sur une bonne trentaine en cours qui occupent environ 40 chercheurs dans les universités ainsi que le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). Les projets présentés concernaient les domaines des microsystèmes, microstructures, capteurs et optoélectronique. (Imp)

AGENDA

Neuchâtel

Ta Dona

Dans le cadre de son action 1992 visant à récolter des fonds pour un stérilisateur-distillateur solaire destiné à un hôpital de brousse du Bénin, le Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) propose, ce soir à 20 h 15 à la Cité universitaire, la projection du film Ta Dona (Au feu) du réalisateur malien Adama Drabo. L'entrée est libre. (comm)

Garderie «La Frimousse» à Colombier

Les parents s'associent

Succès pour la création d'une association des parents à Colombier. Les autorités pourront discuter avec Marianne Guillaume-Gentil de l'avenir de la garderie «La Frimousse».

37 personnes ont participé dernièrement à la soirée constitutive de l'Association de parents «La Frimousse». La garderie lancée par Carmita Burkhart, qui s'est retirée depuis, a dû quitter ses locaux de la rue Haute. Une solution transitoire avait été offerte par le biais d'une baraque de chantier posée à côté du collège des Vernes. Mais le délai arrive à terme... et la commune refusait de discuter avec des particuliers.

Dès lors, les parents ont décidé de se constituer en association pour devenir des interlocuteurs reconnus. Ils souhaitent obtenir, un jour, un local communal où installer définitivement cette garderie dont la fréquentation prouve la nécessité.

En attendant, «La Frimousse» quittera la cour du collège pour s'installer rue Basse, avec un bail résiliable de mois en mois.

L'Association a élu son comité, présidé par Marianne Guillaume-Gentil, pour deux ans. Premières tâches: établir une convention avec les trois responsables de la garderie, trouver des fonds pour racheter le matériel, discuter avec les autorités. (ao)

Cortaillod

Centre à l'étude

Le crédit de 143.000 fr nécessaire à l'étude d'un centre administratif dans la propriété Eichenberger a été accepté, vendredi soir à Cortaillod, par 31 voix contre 3. Tous les autres points ont passé à l'unanimité, mis à part la motion socialiste sur l'aide aux chômeurs.

Les transactions immobilières dans le cadre de la révision générale du cadastre ont été votées à l'unanimité, mais avec un amendement fixant la surface à 100 m² au maximum.

Quant aux améliorations scéniques pour Cort'Agora, l'exécutif a souhaité que ne soit voté qu'une partie du crédit: 10.435 fr, pour des transformations de sonorisation. Pour le reste, il mènera d'abord une étude complémentaire, avant de revenir devant le Conseil général. La motion d'aide aux chômeurs a été refusée par 17 voix contre 13. Les radicaux ont estimé qu'il s'agissait de propagande électorale. (ao)

Rock BPS

La tension monte

Avant d'attaquer la dernière ligne droite et de connaître le vainqueur de l'édition 1992 du tremplin Rock BPS, les neuf jeunes formations qualifiées devront encore participer à la demi-finale de Neuchâtel, qui aura lieu à la Rotonde le 21 novembre prochain, et à celle de Muttenz, une semaine plus tard.

A Neuchâtel, ce seront les groupes romands «Diancandor», d'Eysins, «Band Joke», de Sion et «Lame Ducks», de Busigny et le groupe allemandique «Bless & Blame» qui seront en compétition. C'est vers 21 h 30 que seront connus les qualifiés pour la finale au Volkhaus de Zurich, où sont en jeu un contrat discographique et une tournée nationale.

Lors de l'étape neuchâteloise, seront également présents les rockers du «Steve Whitney Band». Et pour terminer la soirée, le rock déjanté de l'iguane valaisain Constantin. (cp)

Neuchâtel: création d'un comité pour l'EEE

L'Europe sociale

Un comité intitulé «Pour une Suisse sociale dans une Europe sociale» s'est créé à Neuchâtel, pour affirmer sa volonté de participer au mouvement de transformation de l'Europe, en y défendant une position de gauche, solidaire, féministe et écologique.

Le comité estime qu'un oui au Traité EEE est un premier pas vers une adhésion à la Communauté européenne et vers l'extension à la Suisse des acquis sociaux obtenus dans différents pays l'entourant.

Le comité constate certes que dans son état actuel, la CE reste avant tout un projet orienté vers l'économie et reconnaît qu'il se-

rait naïf ou hypocrite d'ignorer que l'unité européenne suscite tendanciellement un démontage social et écologique.

Avec ou sans adhésion, cette même dynamique existe aussi en Suisse, relève le comité qui tient cependant comme dangereux de prôner une politique du repli. Ni le chômage, ni la pollution, ni les discriminations sexistes et racistes ne peuvent trouver une solution dans un pays seul. L'adhésion à l'Europe donnera une chance à la Suisse de se lier avec les mouvements qui cherchent à développer une politique solidaire et capable de combattre le racisme et la xénophobie renaissantes, estime encore le nouveau comité. (comm)

Nouveau produit touristique

La vie de château

Châtelain d'un jour, d'un week-end ou d'une semaine? Une chimère? Plus vraiment grâce à Castellum, une société fondée par deux neuchâtelois qui met désormais le rêve à la portée de toutes les bourses, ou presque.

A mi-chemin entre la para-hôtellerie et l'hôtellerie, la formule imaginée par les deux Neuchâtelois s'adresse à un public qui apprécie le style et le cachet des demeures historiques.

Première et seule agence de Suisse exclusivement orientée vers l'hébergement de caractère dans des maisons privées, Castellum propose des vacances pour le moins originales dans plus de 350 demeures de charme - châteaux, manoirs, gentilhommières... - dans toute l'Europe, Suisse exceptée.

Accueil personnalisé, généralement par les propriétaires des lieux, prix compétitifs, organisation de services complémentaires sur place, découverte de l'histoire et de l'architecture des demeures: «l'offre de Castellum

s'adresse à un public qui apprécie les formules exclusives et qui recherche l'authentique et le rêve avec le désir de vivre une expérience unique et dépaysante sans pour autant avoir de gros moyens», assurent les deux jeunes Neuchâtelois qui cherchent à développer aussi un réseau de séjours dans de telles demeures en Suisse, à Neuchâtel (avis aux intéressés...) ainsi que dans les pays de l'Est. (cp)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● CONFÉRENCE «L'Afrique, 7000 km à vélo, du Kenya au Cameroun», projection de diapositives par Thomas Reinhardt Théâtre 20 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Routiers

L'angle mort

Près de septante personnes issues d'une quinzaine d'entreprises de transports routiers du canton se sont retrouvées samedi dernier, à Colombier, à l'occasion d'une séance de formation/information consacrée à la campagne romande de sécurité routière sur le thème de «roulez malins-roulez copains».

Campagne dont l'objectif est de rendre attentifs les usagers de deux-roues et ceux de véhicules utilitaires des dangers bien réels du fameux «angle-mort», ce laps de temps souvent très court où le chauffeur d'un poids lourd perd, sur sa droite, le contact visuel avec les deux-roues surgissant à ce moment précis.

Une opération de sensibilisation qui concerne les routiers et les élèves des écoles romandes au moyen d'un matériel didactique et d'une simulation grandeur nature très éloquentes. (Imp)

AVIS URGENT

Conférence publique de M. René FELBER, président de la Confédération L'EEE, UNE CHANCE POUR LA SUISSE MARDI 10 NOVEMBRE 1992 dès 18 h, au Temple du Bas, à Neuchâtel

PROGRAMME:

18 h 00 Intermède musical (quartett de jazz Patrick Lehmann et Maurice Peretti);
18 h 20 Ouverture de la manifestation par M. François Borel, conseiller national, président de la section neuchâteloise de l'Union européenne;
18 h 25 Exposé de M. René Felber, président de la Confédération, chef du Département fédéral des Affaires étrangères;
18 h 45 Intermède musical;
19 h 00 Questions du public à M. René Felber, interventions des représentants des comités en faveur de l'EEE;
20 h 30 Intermède musical, puis fin de la manifestation.

Patronage: Comité suisse «Qui à l'EEE»; Groupe de travail Suisse-Europe; Union européenne de Suisse; Forum Suisse-EEE; Comité «Qui à l'Europe»; Plateforme pour une Suisse sociale dans une Europe sociale; Femmes suisses pour l'EEE; Jeunes pour l'EEE; Agriculteurs pour l'EEE; Comité des arts et métiers pour l'EEE; Seniors pour l'EEE. 450-000-466

Cinq millions pour des travaux d'occupation et des cours

Le Jura opte pour le chômeur actif

Le Jura – et c'est intéressant de le noter – est le canton romand le moins touché par le chômage. Il n'empêche qu'il compte 1385 sans-emploi, soit un taux de 4,7%. Aujourd'hui, l'exécutif jurassien vient devant le Parlement pour solliciter un crédit de cinq millions. Plutôt que de verser des secours de crise, le Jura opte pour une forme active de soutien aux chômeurs en mettant sur pied une large palette de travaux d'occupation et de cours.

droit à la fin du mois, près de 200 à Noël... Secundo, la part importante de jeunes en quête d'emploi.

CHOIX ACTIF

Le Jura opte pour une forme active d'aide aux chômeurs. Plutôt que de verser des secours de crise aux sans-emploi en fin de droit (le Conseil fédéral prévoit pour le printemps prochain de prolonger le droit aux indemnités de 300 à 500 jours), le nouveau canton entend donner aux chômeurs la possibilité de s'engager dans des travaux d'occupation, soit de chercher des moyens de perfectionnement ou de réinsertion en suivant des cours.

Au niveau des programmes d'occupation, les ateliers de Caritas (80 personnes employées par an dans la récupération de meubles, de vêtements, travaux de menuiserie...) démontrent toute leur utilité. Sans quoi, les sans-emploi peuvent s'engager dans des travaux d'utilité publique (aménagement des pistes de ski nordique, parcours VTT, chemins pédestres, travaux forestiers, hôpitaux ou des travaux communaux qui occupent 60 personnes). Des études de faisabilité sont bien avancées pour des projets touchant au ramassage et au tri de bouteilles, entretien de nappage et de lingerie...



Jean-Pierre Beuret et Gérard Cattin (à gauche)

Le ministre et son bras droit, qui coordonne les actions de lutte contre le chômage. (Impar-Gogniat)

COURS BOUDÉS?

Un manque d'intérêt apparaît par contre au niveau des cours de perfectionnement et de recyclage. Les chômeurs les assument souvent par alibi, sans réelle volonté de se recycler. Ces cours touchent aux langues, à l'informatique, au meilleur moyen de rechercher un emploi, à la création d'entreprise (avec notamment la formule entre-

prise fictive mise sur pied par les employés de commerce)...

Diverses professions, boudées actuellement, sont proposées en collaboration avec les corps de métier concernés. Les décalqueuses, les polisseurs, les maçons qualifiés, les métiers de la fonderie et de l'hôtellerie sont avancés comme alternative.

Pour assumer toutes ces offres, le canton sollicite quelque 5 millions de ses députés. 666.000

francs iront aux mesures engagées cette année. 4,3 millions représentent le budget 93. Ce montant n'est pas à la seule charge du canton: près de 2 millions sont assumés par l'assurance-chômage fédérale, près d'un million par les communes, 330.000 francs viennent de l'autofinancement des programmes, alors que le dernier million est puisé dans le fond de crise cantonal. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Saignelégier

Le marché de la déprime

C'était la grogne dans les milieux agricoles hier à l'occasion d'un marché d'élimination qui a vu la vente de 273 pièces de bétail. Les prix ont véritablement plongé. Les vaches ont péniblement atteint 2,70 fr par kilo, et une vieille bête est même partie pour le prix dérisoire de 1 fr le kilo. Les génisses se sont vendues à quelque 4,60 fr. (y)

La police avertit

Vague de vols

Ces derniers temps, toute une série de vols ont été perpétrés dans le Jura. Les voleurs ont dérobé des sacs à main, des bourses de sommelières et surtout des vélos tout terrain. La police jurassienne donne quelques conseils de prudence. Les sacs à main ne doivent pas être laissés sans surveillance. Il faut éviter de les suspendre à vue, de les déposer sur une banquette ou à l'arrière d'une voiture non fermée. Les sommelières doivent veiller à ne pas laisser leurs bourses sur le comptoir ou dans un tiroir non fermé. Enfin, les propriétaires de VTT auront la prudence de poser un cadenas ou une chaîne sur leurs engins. Ils prendront garde aussi à relever le numéro du cadre ou tout signe distinctif. (mgo)

AGENDA

Pour Haïti

Projet jurassien

Pierre Burkhalter, agriculteur d'Undervelier, revient d'Haïti où il travaille à un projet de reboisement et de conservation des sols. Un exposé avec diapositives sera présenté demain à 20 h 30 à la salle communale d'Undervelier. Pierre Burkhalter sera accompagné d'Odny Dieurilus, enseignant dans la vallée de l'Arribonite. (mgo)

Saignelégier

F. Borel et l'EEE

La Fédération franc-montagnarde du PSJ a invité le conseiller national neuchâtois François Borel pour une soirée d'information et de discussion sur l'Espace économique européen. Cette soirée ouverte à tous, aura lieu jeudi 12 novembre 1992 à 20 h 15 au Centre de loisirs à Saignelégier dans la salle du restaurant.

Centre de loisirs de Saignelégier

Unanimité en faveur du désendettement

L'assemblée communale extraordinaire de Saignelégier, qui s'est réunie hier soir sous la présidence de Renaude Boillat et en présence de 65 ayants droit seulement, a suivi son exécutif en acceptant à l'unanimité un crédit de 500.000 fr destiné au désendettement du Centre de loisirs des Franches-Montagnes.

Le financement sera assuré par des prélèvements sur les fonds forestiers et par les excédents de recettes des exercices communaux des années 1982 à 1987.

Le maire, Pierre Paupe, a rappelé que l'endettement du Centre de loisirs s'élevait à 4,58 millions de francs, dont 1,6 million de dette bancaire. Le chef-lieu a

décidé de prendre à sa charge les tiers de cette dette, soit 500.000 fr, le million restant devant être réparti entre les 14 autres communes. Si l'opération de désendettement aboutit telle qu'elle est prévue, le déficit du Centre de loisirs pourra être ramené à quelque 170.000 fr dont 86.000 à charge de Saignelégier.

Deux précédentes assemblées avaient voté des crédits de 3,3 millions pour la rénovation de l'ancienne école primaire. Les ayants droit ont accepté tacitement le cautionnement d'un emprunt bancaire de 3,3 millions auprès de la Centrale d'émission des communes suisses pour financer ces travaux.

De même, l'assemblée a accordé au Conseil communal une

autorisation générale de cautionnement devant lui permettre de contracter des emprunts à des conditions avantageuses dans le but de rembourser les dettes existantes.

Suite aux inondations de juin dernier, des travaux urgents ont dû être entrepris pour l'assainissement du réseau d'égouts du secteur du Patinage-La Pinsonnière avec la construction d'un nouveau collecteur. La dépense de 215.000 fr, à financer par le fonds de la Step, a été ratifiée tacitement.

Enfin l'assemblée a accordé la naturalisation à Mlle Angelina Girardi, née en 1965, employée de commerce, actuellement domiciliée à Prilly. (y)

Le Noirmont

Foire de la Saint-Hubert



Elle avait commencé par une soirée mise sur pied par le football club local, une soirée où s'est dégustée une monstre paella au feu de bois servie à quelque 200 personnes, avant que le comité et l'orchestre de Jacques Baumat ne prennent le relais. Elle s'est poursuivie hier avec la foire.

La Saint-Hubert, fête du Saint patron du Noirmont, a

vécu. Elle a rassemblé hier dans les rues du village près d'une trentaine de forains qui profitaient de la clémence de l'été de la Saint-Martin pour aguicher les nombreux badauds.

Heureuse initiative, un manège pour les petits et les autos tamponneuses pour les plus grands ont connu leurs heures de gloire.

(Texte et photo mgo)

Réimpression aux éditions de l'Emulation

Quiquerez et le Pasteur Frêne

La Société jurassienne d'Emulation ne prend aucun risque en réimprimant et en mettant en vente dès ce jour, comme dixième volume de sa collection L'Œil et la mémoire, l'ouvrage «De l'âge du fer» d'Auguste Quiquerez, paru en 1866. Tirée à 750 exemplaires, cette réédition sera rapidement vendue, car elle constitue l'ouvrage de référence en matière d'exploitation du fer dans le Jura. La publication intégrale du «Journal du Pasteur Frêne» en quatre volumes, dont le premier sortira de presse au printemps, représente une toute autre ga-

Le tout jeune Cercle d'études archéologiques de l'Emulation se montre fort actif. Il s'efforce depuis quelque temps de dresser la liste des sites d'exploitation du minerai de fer dans le Jura. A Lajoux, par exemple, avec l'aide de quelques habitants du lieu, il travaille à répertorier plusieurs sites dignes d'intérêt.

A chaque recherche, il faut se référer aux écrits de Quiquerez,

dont les travaux font autorité dans ce domaine, puisqu'ils mentionnent près de 90% des sites connus aujourd'hui. Rééditer l'ouvrage paru il y a 125 ans rendra donc d'appréciables services.

Le Cercle songe aussi à reconstruire un bas-fourneau afin d'étudier les méthodes d'exploitation. Divers indices permettent d'affirmer qu'une opération de réduction du minerai produisait entre 6 et 8 kg de fer. Or, il ne semble guère possible d'en avoir retiré plus de 2 à 3 kg. Par quelles méthodes a-t-on extrait des lingots trois fois plus imposants? Voilà une question à laquelle des recherches affinées permettront peut-être de répondre.

«Le Journal de ma vie», du Pasteur Théophile Rémy Frêne de Tavannes, couvre sept décennies du XVIIIe siècle, de 1732 à 1804. Le manuscrit original est déposé à la Bibliothèque cantonale à Neuchâtel.

Cette somme considérable éclaire la vie de l'Ancien Evêché

cidé que la commission de gestion du HRD procédera à une enquête afin de déterminer si l'ancien directeur a commis des irrégularités à son profit au détriment du HRD, en plus des erreurs administratives qui sont reprochées.

La preuve a aussi été donnée que le directeur a été sommé de prendre une retraite anticipée, sans indemnité, à fin septembre passé. Il lui sera demandé de renoncer à invoquer la prescription sur les faits qui pourraient être retenus contre lui. Quant au recours du HRD contre le rapport du Contrôle des finances, la décision du gouvernement ne sera connue qu'en février prochain. V. G.

Hôpital de Delémont

Enquête administrative

Les irrégularités administratives, découvertes par le Contrôle cantonal des finances et révélées en primeur dans nos colonnes le 1er septembre, ont occupé la quasi-totalité de l'assemblée des délégués des communes de l'Hôpital régional de Delémont (HRD) tenue hier soir à Delémont.

Le Conseil de direction a fait preuve d'un large esprit de transparence en projetant sur écran les passages principaux du rapport en question, mentionnant le refus de la subvention cantonale pour près de 1,5 million de dépenses entre 1989 et 1991.

A la suite de plusieurs interventions de délégués, il a été dé-

cidé que la commission de gestion du HRD procédera à une enquête afin de déterminer si l'ancien directeur a commis des irrégularités à son profit au détriment du HRD, en plus des erreurs administratives qui sont reprochées.

La preuve a aussi été donnée que le directeur a été sommé de prendre une retraite anticipée, sans indemnité, à fin septembre passé. Il lui sera demandé de renoncer à invoquer la prescription sur les faits qui pourraient être retenus contre lui. Quant au recours du HRD contre le rapport du Contrôle des finances, la décision du gouvernement ne sera connue qu'en février prochain. V. G.

de Bâle, durant près d'un siècle. Les 3100 pages de cette œuvre ont été réécrites avec l'aide du Fonds national de la recherche scientifique, sous la direction du professeur André Bandelier. Elles donneront lieu à quatre volumes, dont le premier paraîtra au printemps, accompagné d'un volume d'index relatifs aux institutions, personnes, œuvres, lieux, matières et à la linguistique.

Grâce au soutien des cantons de Berne et du Jura, l'Emulation les offre à 45 francs par volume, 40 francs pour les Emulateurs, l'éditeur Intervalles prenant à charge 500 exemplaires, l'Emulation aussi.

Outre la collaboration ainsi née entre deux éditeurs jurassiens, cette publication, doublée d'une étude du texte, concerne aussi la vie à Soleure, Bâle, Berne, Zurich et dans les confins franco-suisses. Elle met en lumière l'histoire du protestantisme suisse. Une riche iconographie facilitera une lecture qui promet de grandes satisfactions. V. G.

Trafic de haschich

Rafle à Besançon

Agissant sur commission rogatoire du juge bisontin Remy Bruel, la police a interpellé 17 personnes soupçonnées de trafic ou d'usage de stupéfiants à Besançon dans le Haut-Doubs et le Jura.

A l'origine, des renseignements judicieux fournis au magistrat dans le cadre d'une autre affaire dont il a la charge. La cible est une jeune femme de 23 ans, sans emploi mais issue d'un milieu très respectable qui, depuis son appartement bisontin, se livre à un trafic régulier de haschich.

Placée sous haute surveillance par l'unité de prévention et de protection sociale de la sûreté, elle a finalement été interpellée il y a une dizaine de jours, les enquêteurs remontant la filière qui s'apparente à une petite toile d'araignée, ses fréquentations étant pour la plupart usagers ou revendeurs de résine de cannabis.

Dans les heures et les jours qui suivent, 15 autres personnes exerçant diverses professions quand elles en ont et âgées d'une vingtaine à une cinquantaine d'années, tombent dans les mailles du filet tendu par l'UPPS. Le miniréseau est centré sur Besançon mais s'étend au Jura. Une personne est interpellée à Montbarrey (39) et au Haut-Doubs. Dans un appartement de Maïche les policiers découvrent près de 110 grammes de haschich. C'est la plus importante saisie réalisée dans le cadre de cette rafle avec la cinquantaine de grammes découverte chez un proche de la jeune femme. Tous deux ont été incarcérés alors que les 15 autres suspects ont été libérés et placés selon les cas sous contrôle judiciaire. En général l'ensemble du réseau se procurait la résine de cannabis dans le canton de Neuchâtel. (p.sch)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

● AMBULANCE
☎ 117.

SAIGNELEGIÉ

● PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

EN SOUVENIR

Anne Marie POIRIER

1991 - 10 novembre - 1992

Voici une année que tu nous as quittés.

Ton souvenir est toujours dans nos cœurs.

Ton mari et ton fils

470-102.090

La famille de

MONSIEUR HENRI OPPLIGER

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui lui ont apporté réconfort et encouragements par leur témoignage de sympathie, leur présence, message ou envoi de fleurs.

14004

FRANÇOIS KAUFMANN
CHRISTINE KAUFMANN
ET FAMILLE

très touchés par l'hommage rendu à notre cher papa, frère et parent

MONSIEUR JEAN-OSCAR KAUFMANN

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages ou les envois de fleurs, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Un très sincère merci à vous tous qui nous avez soutenus et réconfortés par les présences, les messages de sympathie, les envois de fleurs ou les dons, en ces jours de pénible séparation, lors du départ de notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente

MADAME MARIE-LOUISE BUHLER-VAUTHIER

ses enfants et sa famille assurent de leur profonde gratitude toutes les personnes qui les ont entourés et les prient de croire à leurs sentiments reconnaissants.

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR ANDRES RUBIDO-BREIJO

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS - ESPAGNE, novembre 1992.

132-507425

L'Eternel est mon berger, il me fait reposer dans de verts pâturages, il me mène le long des eaux tranquilles, il me conduit dans des sentiers unis, pour l'amour de son nom.

Psaume 23, v. 1,2,3.

Monsieur et Madame Ernest Wasser-Boss, Les Brenets:
Denise et Jean-Claude Heger-Wasser, leurs enfants
Véronique, Thierry, Nathalie et Laurent,
Les Brenets;

Madame et Monsieur Willy Liechti-Wasser:
Simone et Willy Robert-Liechti, à Petit-Martel,
Jacqueline et Charles-Henri Matthey-Liechti,
leurs enfants Isabelle et Jean-Luc, à Bémont;

Les descendants de feu Ferdinand Wüthrih-Brandt;
Les descendants de feu Rodolphe Wasser-Rohrbach,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne WASSER née WÜTHRICH

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dimanche soir, dans sa 94^e année, après un long déclin.

J'ai vécu pour ceux que j'aimais, je les ai aimés plus que moi-même et ma joie fut de leur donner ce que j'avais en moi de meilleur.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 novembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 11 novembre à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Willy Liechti-Wasser Bassets 62.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à Terre des Hommes, ccp 23-230-5, ou à l'Œuvre «Les Perce-Neige», ccp 23-4234-6, La Chaux-de-Fonds.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Repose en paix chère maman et grand-maman
Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

I Rois 5/4

Monsieur et Madame Helmut Favre;
Monsieur et Madame Ingo Favre et leurs enfants
Stéphanie et Nicolas;
Mademoiselle Karin Favre, à Genève;
Monsieur Mario Heise,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Rita HEISE

enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 69^e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 novembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 11 novembre à 15 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Helmut Favre 131, rue Numa-Droz.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA SOCIÉTÉ DES SENTIERS DU DOUBS

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fernand COURVOISIER dit Coucou

membre honoraire de la société.

Son souvenir sera toujours vivant sur nos sentiers.

132-502074

La famille de

MADAME YVONNE VUITHIER-JEANJAQUET

a ressenti avec émotion, combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à sa chère maman et grand-maman.

Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine et leur exprime sa profonde reconnaissance.

LE LOCLE, LES BRENETS ET NEUCHÂTEL, novembre 1992.

14004

«Le plus grand bonheur de l'être pensant consiste à avoir exploré ce qui est explorable, et à vénérer tranquillement l'inexplorable.»

Goethe

Claire-Lise Guyot-Aeschlimann, Manoel et Benoit;
Monsieur et Madame Charles Guyot-Kernen:
Monsieur et Madame Claude Guyot-Metzger et leurs enfants;

Monsieur et Madame Willy Aeschlimann-Barben:
Monsieur et Madame Alain Aeschlimann-Louis, à Bagdad,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Michel GUYOT médecin-vétérinaire

enlevé à leur tendre affection jeudi dans sa 40^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 novembre 1992.

L'intensité et l'endurance du bon vouloir sont deux variables indépendantes. Une fois cela compris, vous avancerez définitivement à vous croire supérieur à une personne qui s'effondre juste un tout petit peu avant vous-même.

K. Lorenz

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 2, rue des Fleurs.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Centre IMC, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES VÉTÉRINAIRES

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Michel GUYOT

vétérinaire praticien à La Chaux-de-Fonds, membre de la société.

NEUCHÂTEL

Ton dernier chemin a été long, le plus difficile et le plus douloureux. Que ton repos soit doux.

Les enfants et petits-enfants:

Madeleine et Diether Nelle-Gerber, à Kassel:
Claudia Nelle,
Frank Nelle;

Françoise et Claude Béguin-Gerber, à Chaumont:
Claire et Philippe Droz-Béguin,
Luc Béguin,
Jan Béguin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jane GERBER née PERRENOUD

enlevée à leur tendre affection dans sa 79^e année, après une longue maladie vécue avec courage.

NEUCHÂTEL, le 8 novembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de LA CHAUX-DE-FONDS mercredi 11 novembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Françoise et Claude Béguin
Chemin du Réservoir 15
2067 CHAUMONT

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Association neuchâteloise du diabète, ccp 23-5111-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

FILIPPO NIGITO

exprime sa vive gratitude et remercie tous ceux qui lui ont manifesté sympathie et affection.

LES BRENETS, novembre 1992.

14203

EEE: cheveux blancs pour les médecins suisses

Titre FMH non «eurocompatible»

Un oui des Suisses à l'Espace économique européen (EEE) ne provoquerait pas une invasion de médecins européens. La Fédération des médecins suisses (FMH) craint plutôt d'avoir à adapter la durée de la formation pour obtenir un titre «FMH». Dans l'EEE, une telle qualification s'obtient bien plus vite et doit être sanctionnée par l'Etat. En Suisse, c'est la FMH, un organe privé, qui s'en charge.

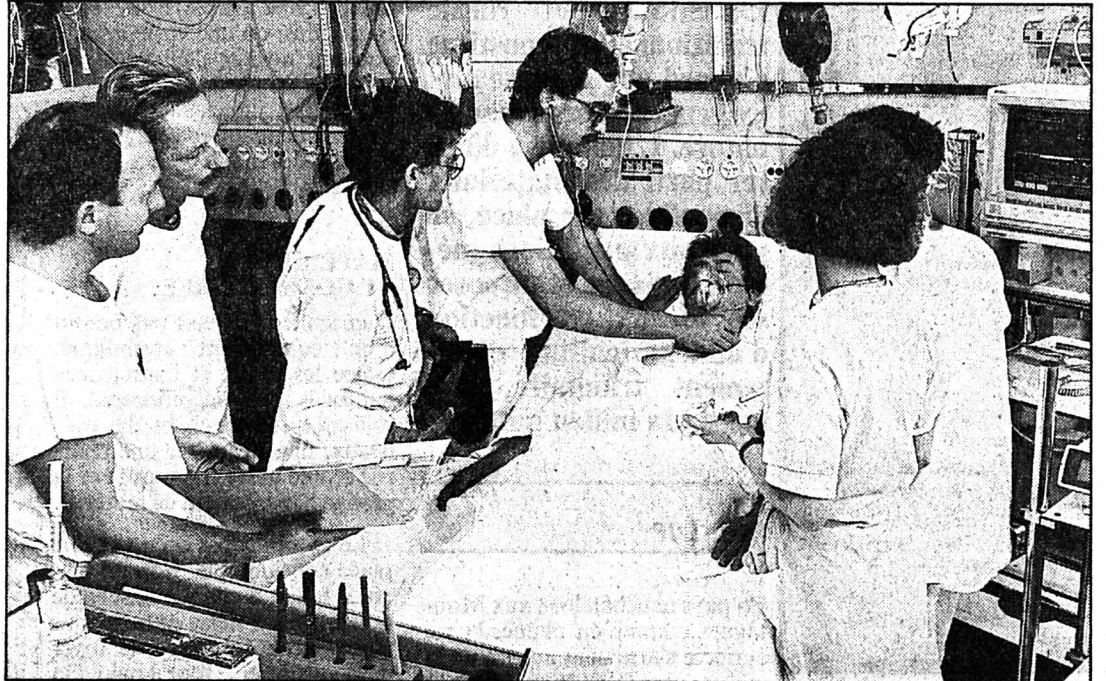
La FMH ne veut pas mettre la barre plus haut que celle de l'EEE, a indiqué à l'ATS Hans Rudolf Sahli, président de la fédération. Entre les années d'étude à l'Université et la spécialisation, la formation suisse dure près de dix ans, soit plus que la moyenne en Europe, reconnaît-il.

La FMH propose donc un cursus en deux étapes. Les praticiens accompliraient d'abord une formation de deux ans pour prétendre au titre, non officiel, de «médecin spécialiste EEE». Ils pourraient ensuite accomplir trois années pour ajouter le titre suisse «FMH» à la porte de leur cabinet et sur leur carte de visite. Les patients sauraient ainsi immédiatement le niveau de formation de leur médecin traitant.

NIVELLEMENT

Le «label de qualité» suisse proposé par la FMH va cependant dans le sens d'une concurrence déloyale. Il est juridiquement contestable, observe M. Sahli qui tient cependant à cette solution pour «éviter de discriminer les médecins suisses». Sinon, il faudra ramener nos exigences suisses au niveau de celles de l'EEE, conclut le président de la FMH.

Si la durée de spécialisation doit être réduite à deux ans pour tous, Hans-Rudolf Sahli craint un nivellement par le bas. Les médecins qui ont fait leurs études en Allemagne auraient



Formation médicale

La spécialisation est plus longue en Suisse qu'en Europe

(sp/infas)

certes une formation équivalente à leurs confrères suisses. Il existe pourtant des exigences différentes en Europe, relève M. Sahli en évoquant notamment la Grèce et le Portugal.

INCOMPATIBILITÉ JURIDIQUE

L'attribution du titre «FMH» pose un autre problème.

D'après la législation de l'EEE, c'est l'Etat qui doit décerner une telle distinction. En Suisse, c'est la FMH qui s'en charge depuis les années 30, chose impossible en Europe, puisque la Fédération des médecins est un organe privé. Le titre de FMH des praticiens exerçant aujourd'hui leur profession en Suisse ne serait donc même pas reconnu dans l'EEE.

Pour obéir à la loi, la FMH espère devenir l'organe d'exécution de l'Office fédéral de la santé publique, explique Hans-Rudolf Sahli. Elle pourrait ainsi continuer à attribuer le titre, mais le ferait au nom de la Confédération.

Elsbeth Gugger(ats)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Reservoir Dogs (de Q. Tarantino), 18 ans, jusqu'à me 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88)
Impitoyable (de et avec C. Eastwood) 16 ans, tous les jours 18 h 15, 21 h.
- EDEN (p 23 13 79)
1492 - Christophe Colomb (de R. Scott avec G. Depardieu), 12 ans, tous les jours 17 h 45, 20 h 45.
- PLAZA (p 23 19 55)
Jeux de guerre (de Ph. Noice, avec Harrison Ford) 16 ans, tous les jours 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
- SCALA (p 23 19 18)
La cité de la joie (de R. Joffé avec P. Swayze), 12 ans, tous les jours, 21 h. L'inconnu dans la maison (de G. Lautner avec J.-P. Belmondo) 16 ans, tous les jours 18 h 45, me aussi 16 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Jeux de guerre (de Ph. Noice, avec Harrison Ford) 16 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Max et Jérémie (de Claire Devers avec Ph. Noiret, Ch. Lambert), 16 ans.
- APOLLO 3
17 h 45, 20 h 45, Albert souffre (de B. Nuyten, avec J. Rassam), 12 ans. 15 h, Le dernier des Mohicans (de M. Mann), 12 ans.
- ARCADES
15 h, 20 h 15, 1492 - Christophe Colomb (de R. Scott avec G. Depardieu et S. Weaver), 12 ans.
- BIO
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Beignets de tomates vertes (de Jon Avnet), 12 ans.
- PALACE
16 h, 18 h 15, 20 h 30, L'inconnu dans la maison (de G. Lautner avec J.-P. Belmondo), 16 ans.
- REX
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Wayne's World (de P. Spheeris), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, La cité de la joie (de R. Joffé avec P. Swayze), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h 30, Après l'amour (de Diane Kurys), 16 ans.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE
relâche.

Au terme de leurs études, les étudiant(e)s en médecine passent un examen pour recevoir un diplôme de la Confédération. Le processus ne pose pas de problème à ce stade, mais se corse au moment de la spécialisation. Pour prétendre au titre de FMH (Federatio medicorum helveticorum), le jeune médecin choisit une branche (médecine généraliste, pédiatrie, etc.) et doit accomplir cinq ans de stage dans les hôpitaux.

FORMATION LONGUE

D'après le Traité sur l'EEE, ses collègues européens ne feront que deux ans pour se spécialiser.

Quatrième concert de l'abonnement.

Le Quatuor Juilliard

Nous aurons le privilège d'entendre le célèbre Quatuor Juilliard, dans un programme consacré à Haydn (quatuor opus 55 no 2), Brahms (quatuor opus 51 no 1) et Ralph Shapey (quatuor no 6).

En novembre 1789, Haydn reçut à Esterhazy la visite de l'éditeur anglais John Bland. Un matin, celui-ci entra chez Haydn alors qu'il était en train de se raser, et le compositeur lui dit: «Je donnerais mon meilleur quatuor pour une bonne paire de rasoirs anglais». Aussitôt Bland alla à son auberge chercher ses propres rasoirs, et il les offrit à Haydn, qui lui donna en échange le manuscrit du quatuor en fa mineur, surnommé depuis *Le Rasoir*.

Peu importe que cette anecdote ne soit peut-être pas authentique, elle est amusante. Le quatuor, lui, est fort sérieux, et comme toujours chez Haydn, de composition très savante. Il commence, ce qui est rare, par un mouvement lent en forme de doubles variations, les unes en mineur, les autres en majeur; il se poursuit par un allegro de forme sonate, un menuet (l'un des plus beaux de Haydn) contrapuntique passant progressivement de deux à quatre

voix, et il se conclut par un presto subtil et brillant. Notons que les quatre mouvements se terminent en fa majeur.

«QUATUORS MINEURS»

Depuis 1853, Brahms songeait à composer des œuvres pour quatuor à cordes. Il y fait souvent allusion dans sa correspondance, et on a pu recenser une vingtaine de projets non aboutis, tant les doutes, les hésitations, assaillaient Brahms en la matière. Enfin, en 1873, parurent les deux quatuors de l'opus 51, ceux que l'on appelle «les quatuors mineurs» (ut mineur et la mineur). Ils sont dédiés au Dr Theodor Billroth, de Vienne.

Le premier allegro, polyphonique et austère, utilise trois thèmes, dans une forme sonate très stricte. La Romanze, en deux sections et une coda, mêle deux thèmes, dans une atmosphère intense, expressive, dont l'émotion contenue contraste avec le premier mouvement. Le troisième mouvement épouse la forme d'un scherzo, lui aussi très expressif, plutôt mélancolique, mais avec un trio assez gai. L'allegro conclusif, riche et complexe, tient à la fois de la forme sonate et du rondo: on y



Formation prestigieuse

Robert Mann, Joël Smirnoff, Samuel Rhodes et Joël Krusnick (sp)

trouve donc une exposition et une réexposition (mais sans développement), et un emploi alterné de thèmes (pas moins de six).

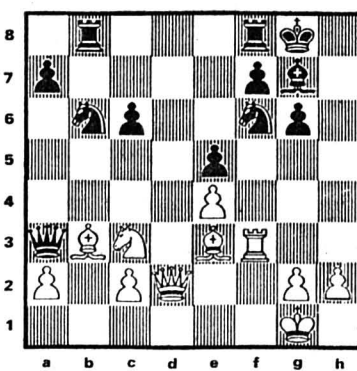
Le quatuor du compositeur américain Ralph Shapey, composé en 1963, a été créé à New York en 1966. Il est fait d'un seul mouvement divisé en six parties.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds, Salle de Musique, jeudi 12 novembre à 20 h 15.

ÉCHECS

Chronique No 252



Dans cette partie Smaguine-Tchatalbachev, jouée à Cacak en 1991, les Blancs au trait contraignent leur adversaire à l'abandon en deux coups, usant tout d'abord d'une surcharge élémentaire, puis poussant le bouchon plus loin, anéantissant la position précaire du Roi noir.

On solde

Facile, mais instructif. A vous de jouer!

Solution de la chronique No 251

1. Ce6+! F×e6 (si 1...f×e6. 2. Fh6+, suivi de 3. T×f8+ gagne). 2. Fh6+ Fg8. 3. Cf6+ 1-0.

TV-À PROPOS

On parle pas d'nous

Samedi, vers 13 h 15: «Les Simpson», une «sit-com» en dessin animé d'une redoutable et volontaire laideur, méchante parodie de genre comportant de belles attaques contre le conformisme américain, développe ses fastes. Pendant la récente campagne électorale, M. Bush s'en est pris à cette famille, lui en opposant une autre «excellente», les Walton. Réponse de Bart Simpson: «On est comme les Walton. Nos deux familles passent leur temps à prier pour la fin de la dépression!» Voilà la fiction en animation qui renvoie Bush à la réalité économique américaine!!! Et ce ne fut pas le seul renvoi!

ne parle de La Chaux-de-Fonds qu'avec des chaînes à neige! Ah, si la «Schubertiade» s'était déroulée en Valais, on aurait eu droit à quatre reportages! Pourquoi ne parle-t-on «pas-de-Morgins» alors qu'il est souvent question des villages voisins? Pourquoi quatre «Lémaniques» récemment à «Table ouverte» (dont exceptionnellement deux femmes), et personne de l'Arc jurassien? Pourquoi l'absence de reportage au «Journal romand» sur le Conseil des jeunes de Neuchâtel? Bonne question! Beaucoup voudraient que la télévision romande soit cantonale et même locale... Ces constantes réclamations sont-elles fondées?

«CP 387» évoque cet incident et invente une autre réponse, en réponse à des correspondants trouvant les uns ignoble cette série, les autres géniale, contradictions sans surprises. Est ensuite mise en scène une helvétique parodie, «Les Schlaeppli», nettement inférieure au modèle. On peut parodier, pourquoi pas, mais il faut faire mieux... ou aussi bien!

QUELS OUBLIÉS?

«CP 387» vient aussi de reprendre le bon vieux thème (jeudi 5 novembre avec répétition samedi 7 novembre) du «On parle pas d'nous». Le genre permet un large éventail de remarques: on ne parle pas assez - ou pas du tout - du Valais... ou du Tessin... ou du Nord vaudois. On

NON POIDS

Voici un premier élément de réponse. Sur une assez longue période, un ou plusieurs mois, il faut d'abord une information quantitative. Le service de presse de la TSR m'a communiqué le «comptage» des sujets traités par le «Journal romand» du 24 août au 30 octobre 1992, ce qui donne: Fribourg, 4; Jura bernois, 7; Jura, 16; Neuchâtel, 18; Valais, 18; Vaud 26; Genève, 30. Faut-il associer ces chiffres à l'entité cantonale ou au nombre d'habitants? Neuchâtel est fort bien traité...

Reste qu'ensuite, quantité répertoriée, il s'agit de poser le problème de la qualité. Un aspect bien difficile à envisager...
Freddy LANDRY



Schubertiade à La Chaux-de-Fonds

Fut-elle vraiment moins bien «couverte» que celle de Sion en 1990? (Impar-Gerber-a)

Vieilles fermes neuchâteloises (1)

Une adaptation parfaite au milieu

L'architecture rurale traditionnelle constitue d'abord une réponse aux exigences posées par la nature. L'homme a dû tirer parti des matériaux disponibles sur place, se plier aux conditions météorologiques et disposer ses locaux en fonction d'une agriculture directement tributaire, elle aussi, du milieu naturel.

Par
Raoul COP

En pays neuchâtelois, aux Montagnes comme en plaine, la vie agricole s'articulait autour de la culture céréalière et de l'élevage bovin. Certes, l'accent était mis sur le bétail en altitude, mais moins que de nos jours. Jadis, l'avoine, l'orge et les plantes textiles permettaient aux Montagnons de vivre en circuit fermé.

CÉRÉALES ET BÉTAIL

La culture céréalière impliquait l'existence de deux emplacements de stockage et d'un lieu de travail. Les gerbes à battre et la paille s'entassaient dans la grange tandis que le grain nécessitait un local bien protégé, sec et aéré, le grenier. Quant au battage, il devait se faire sur une aire, abritée elle aussi afin de ne pas être perturbé par les intempéries.

Vu la relative importance du troupeau (moins de six vaches par exploitant en moyenne et quelques autres bêtes) et la longue durée de l'hivernage (sept mois ou plus), il convenait de

prévoir une étable assez spacieuse ainsi qu'une vaste grange pouvant abriter d'énormes réserves de foin et de paille. En outre, il était judicieux d'agencer les lieux de manière à remplir de fourrage les râteliers sans efforts excessifs.

MATÉRIEL ET COMBUSTIBLE

L'agriculteur n'avait pas besoin d'un équipement compliqué. Outre les outils et instruments habituels peu encombrants, il utilisait quelques chars, des traîneaux, une brouette, une charue et une herse. La remise et la grange hébergeaient ce matériel.

Le combustible occupait une place considérable. Bon an mal an, il fallait à chaque famille de douze à vingt stères de bois pour alimenter le fourneau, le foyer de la cuisine et le four à pain. On le stockait à la remise, dans la grange et à l'extérieur.

LES VIVRES

Produites pour l'essentiel sur les terres du domaine, les victuailles devaient être conservées de manière optimale. En plus du réduit à grain, ou grenier, installé dans la grange, on disposait d'un ou deux celliers, enterrés ou non, réservés aux produits laitiers, à la choucroute, aux légumes de garde et parfois au vin. N'oublions pas la grande cheminée, assez spacieuse pour contenir les pièces de viande à sécher et à fumer.

Une fois la maison bien remplie, soit dès l'automne, elle constituait un petit monde clos conçu pour permettre à tous ses occupants, gens et bêtes, de traverser l'interminable mauvaise saison sans apport de l'extérieur.

DES MATÉRIAUX LOCAUX

Les difficultés de transport et surtout la crainte de dépenses jugées inutiles conduisaient le

paysan à profiter des produits offerts par le sol et la végétation de l'endroit.

A force d'utiliser les matériaux locaux, les artisans se forgeaient une précieuse expérience qui se transmettait de génération en génération. Il était notoire, par exemple, que la chaux laissait respirer le mur ou encore que le bardeau provenant d'un gros sapin faisait un plus long usage que celui tiré d'un jeune épicéa.

En dépit de ce savoir traditionnel, on ne réalisait pas que des travaux dignes d'éloges. Il existe des charpentes sous-dimensionnées, des pierres de taille qui s'effritent, des murs faits de moellons mal empilés, mal liés, arrondis ou trop petits. Il faut voir là l'œuvre de mauvais ouvriers ou de bricoleurs mal inspirés, à moins qu'il ne s'agisse du résultat d'un choix erroné des matériaux souvent dicté par une volonté d'économie déplacée.

BOIS ET CHARPENTE

A tout seigneur tout honneur, c'est au bois que revient la place d'honneur parmi les matières premières employées pour la maison jurassienne. Songez à la robuste charpente, à la couverture de bardeaux, aux parois, planchers et plafonds, aux escaliers, aux cheminées, aux portes et fenêtres, aux volets, aux crèches et râteliers, etc.

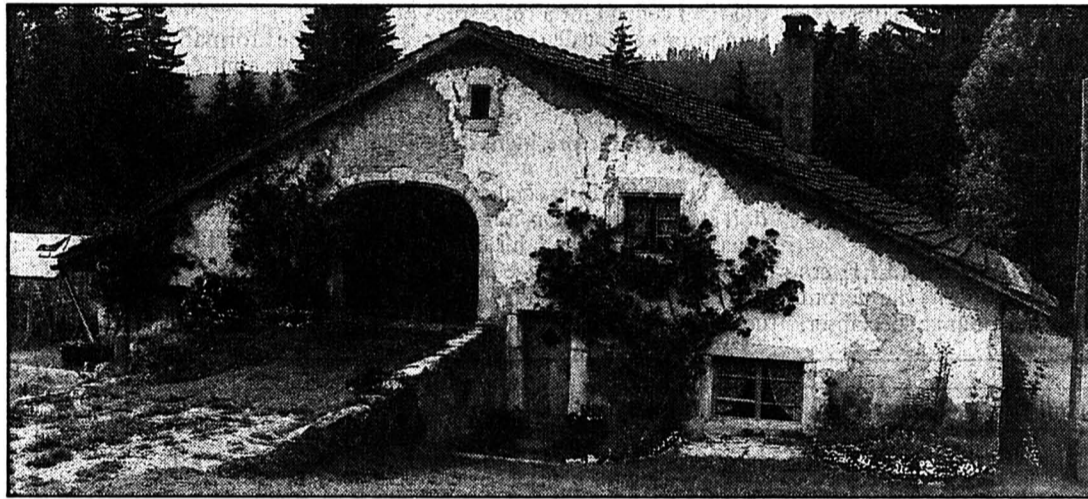
Dans les fûts rectilignes de l'épicéa et du sapin, le charpentier taillait sans trop de peine les longues et fortes pièces dont il avait besoin. N'étant confronté à aucune limitation, il pouvait édifier une charpente qui constitue une véritable ossature. Ainsi, les pannes horizontales qui soutiennent les chevrons reposent davantage sur les poteaux, ou colonnes, que sur les murs. Ces supports verticaux descendent fréquemment jusqu'au sol. Ils découpent la maison en compartiments et déterminent la position des cloisons et des murs de refend du rez-de-chaussée.

PIERRE ET CHAUX

La pierre calcaire, partout présente, fut largement employée, tant à l'état brut ou grossièrement équarrie, dans les murs, que sous forme de pierre de taille, pour les angles de façade et les encadrements de baies par exemple.

Par calcination, le calcaire se transforme en chaux vive, qui, une fois éteinte, devient un excellent liant pour les mortiers.

On se rend compte de la place relativement modeste qu'occupe la pierre dans la maison des Montagnes lorsque survient un incendie. Après le sinistre, il ne reste souvent que les quatre murs, la cave voûtée et le mur de l'âtre séparant la cuisine des chambres.



Ferme bâtie sur un envers, aux Plaines (Les Planchettes)

La belle façade ensoleillée comporte à la fois une porte de grange et une porte de corridor

DEMAIN: Einsiedeln

PAS DE DÉTERMINISME ABSOLU

Les relations entre milieu naturel et choix architecturaux n'apparaissent pas toujours au premier abord.

Ainsi, la maison du haut Cantal, une région d'Auvergne pourtant comparable au haut Jura par son altitude et son climat, n'était pas couverte de bardeaux. Là, on dut opter très tôt pour le chaume (puis l'ardoise), apparemment parce que la forêt avait battu en retraite devant une colonisation précoce. Par ailleurs, l'abondance des eaux de surface et de faible profondeur rendait les citernes superflues; les toits pouvaient donc avoir une forte pente et laisser glisser leur couverture de neige.

Les Montagnes neuchâteloises, en revanche, étaient vouées aux toits peu inclinés et aux bardeaux non cloués parce que le bois n'y manquait pas et que les pentes faibles, adaptées à ce matériau, permettaient la récupération des eaux de fonte qui alimentaient les indispensables citernes.

Il ne faudrait pas négliger toutefois la part des traditions régionales liées à une certaine identité culturelle. On peut la mettre en évidence en comparant des secteurs voisins qui sont tributaires du même sous-sol et du même climat.

Par exemple, les Franches-Montagnes possédaient des cuisines voûtées dont la fumée se répandait dans la grange, mais la grande cheminée pyramidale de planches, omniprésente dans le Jura neuchâtelois, y était pratiquement inconnue.

Relevons encore que les cheminées de pierre et les façades faites en maçonnerie jusqu'au faite (donc sans ramée) existaient surtout dans le secteur de La Chaux-de-Fonds; il n'y en avait guère dans la vallée de La Brévine.

Schématiquement, on distingue deux zones: le bois domine à l'ouest des Montagnes neuchâteloises alors que la pierre est plus largement utilisée aux environs de La Chaux-de-Fonds et plus à l'est.

Il ne s'agit là que de différences relativement mineures. Pour l'essentiel, ces régions étaient bel et bien soumises au même canevas architectural.

Les principes fondamentaux ne furent pas remis en question avant le XIXe siècle, mais une certaine évolution ne s'en manifesta pas moins auparavant, notamment sous l'influence des modes et de la croissance démographique.

L'orientation de la maison

A première vue, la topographie semble avoir imposé l'orientation des murs et l'emplacement de la belle façade, celle qui comporte à la fois le plus grand nombre de fenêtres, l'entrée principale et parfois une date ou des sculptures décoratives.

Tout naturellement, nos ancêtres ont tenu compte du relief jurassien en disposant le bâtiment parallèlement aux courbes de niveau. Les fermes ont ainsi presque toujours deux murs orientés comme l'axe de la vallée, soit du sud-ouest au nord-est, ce qui représente un décalage de 45° environ par rapport aux points cardinaux.

Le relief n'est pas seul en cause puisque la même orientation régit les fermes bâties sur des terrains plats, que ce soit dans les vallées, sur les croupes ou sur les plateaux. Le rôle des vents dominants - en bonne partie canalisés par les vallées - s'avère lui aussi primordial.

Fait remarquable, les maisons des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle édifiées au XIXe et XXe siècles sont régies pour la plupart par ce schéma.

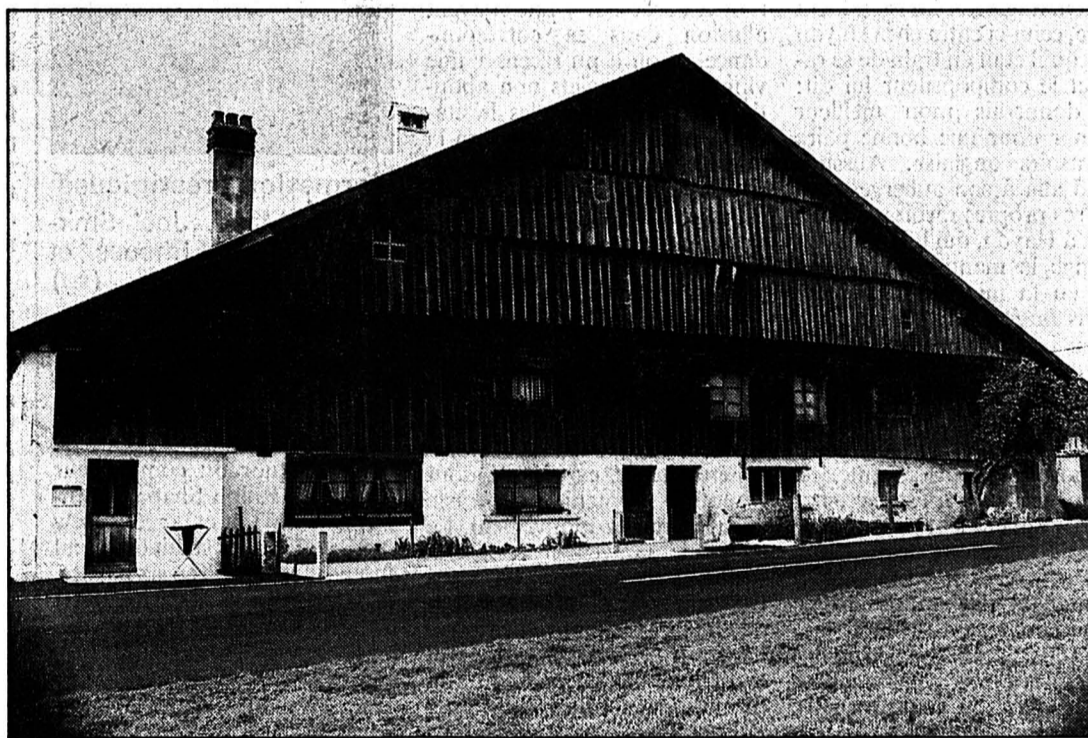
UN CHOIX JUDICIEUX

Cette disposition en harmonie avec la configuration du lieu et les vents présente des avantages évidents.

- Sur un flanc de vallée, c'est l'unique manière rationnelle de construire. Les terrassements sont réduits au minimum et l'accès à la grange du côté d'amont ne pose aucun problème.

- Orientée au sud-est, la belle façade jouit d'un excellent ensoleillement dont profitent en premier lieu les chambres.

- Cette façade, où s'ouvrent deux ou trois portes ainsi que



Chez Petoud, à La Brévine

Le bois joue un rôle prépondérant dans la façade de cette maison double partagée par le faite

plusieurs fenêtres, se trouve abritée à la fois des pluies du sud-ouest, qui rongent les huisseries, et des vents dominants du sud-ouest et du nord-est, qui s'insinuent par les moindres interstices. C'est pourquoi les murs exposés au vent et à la bise ne comportaient que de rares fenêtres de petite taille et souvent aucune porte.

MAISONS À PIGNON FRONTAL

Dans l'écrasante majorité des cas, les constructeurs orientaient le faite du toit transversalement par rapport à la vallée. La belle façade se trouve alors pourvue

d'un pignon regardant généralement la route tandis que les deux pans du toit affrontent les vents dominants.

Ce choix se justifie principalement par le souci d'alimenter les citernes. Le pan du toit tourné vers le sud-ouest fait face aux vents humides et reçoit à profusion l'eau des pluies. Quant à la neige, poussée par les mêmes courants, elle s'accumule en masse sur le pan nord-est où elle fond petit à petit.

En outre, le pignon confère une certaine majesté à la façade principale et, du côté opposé, assure une hauteur suffisante au mur adossé à la pente pour

qu'on puisse faire entrer au premier étage les voitures chargées de foin.

LES «MAL TOURNÉES»

Les maisons dont le faite du toit s'oriente parallèlement à la vallée sont dotées de deux pignons latéraux confrontés au vent et à la bise. Leur belle façade, peu élevée, est coiffée d'un chéneau. On les nommait autrefois mal tournées, preuve qu'on les considérait un peu comme des curiosités.

Le propriétaire d'un tel bâtiment était dispensé de monter sur son toit pour le décharger

après les fortes chutes de neige car les vents balayaient constamment les deux pans orientés dans le sens de la vallée, n'y laissant aucun amas important.

Mais la médaille avait son revers: les citernes ne recevant que fort peu d'eau de fonte se trouvaient parfois à sec au printemps. Cette disposition s'avérait tout de même judicieuse dans les lieux pourvus de sources ou de puits, où l'on n'était pas tributaire des citernes, donc de la neige.

Voilà pourquoi, sans doute, la vallée de La Sagne, si riche en fontaines autrefois, compte autant de mal tournées.

MAISONS CONTIGUËS

Le problème de la contiguïté, qui n'est pas lancinant dans une région d'habitat dispersé comme le Haut Jura, se résout aisément avec des mal tournées. Il est facile de juxtaposer deux ou trois maisons de ce type en les plaçant pignon contre pignon. L'ensemble présente une seule ligne de faite ainsi qu'une longue façade principale surmontée de chéneaux.

De fait, la plupart des mal tournées sont des maisons accolées. L'érection d'un mur mitoyen au lieu de deux murs permettait une économie non négligeable.

Il était aussi possible de construire des maisons doubles avec le type à pignon frontal. C'est ainsi que deux familles apparentées élevaient parfois conjointement un vaste bâtiment dont la belle façade ensoleillée se partageait verticalement entre les deux propriétaires par le faite.

On trouve de telles fermes doubles principalement dans la vallée de La Brévine, à La Côte-aux-Fées, aux Verrières et aux Bayards.

R. C.